



**Genre et changement climatique
Boîte à Outils**

**Georgina Aboud
Mai 2012**

Georgina Aboud (l'auteure) est responsable d'un groupe de travail sur le genre de BRIDGE au sein de l'équipe des services d'information, Knowledge Services, de l'Institute of Development Studies (IDS). Elle a travaillé sur un éventail de thématiques, dont genre et changement climatique, migration et gouvernance et a dirigé des missions de scrutation lors d'élections au Kosovo, en Macédoine et en Ukraine.

La présente *Boîte à Outils* (BAO) ainsi que le *Kit Actu'* dont il fait partie sont le fruit d'un processus collaboratif qui s'est déroulé sur deux ans. Ces ouvrages reposent sur l'expérience et l'expertise d'un vaste panel de personnes qui travaillent sur les questions de genre et changement climatique à travers le monde. Nous remercions vivement notre principal groupe consultatif, qui a travaillé avec nous depuis le début afin de nous aider à faire en sorte que ce rapport constitue une réelle avancée. Les membres qui composent ce groupe sont les suivants : la conseillère principale Ulrike Roehr (directrice de genanet), spécialiste en genre, en environnement et en durabilité et membre du groupe d'orientation GenderCC-Women for Climate Justice, Simone Lovera, directrice exécutive de la Coalition mondiale des forêts, Janet Macharia, conseillère en genre du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), et Titilope Ngozi Akosa, coordinatrice de projets du Centre for 21st Century Issues, Nigeria.

Nos remerciements vont également à FUNDAEXPRESIÓN en Colombie et au centre de sensibilisation communautaire Community Awareness Centre (CAC) en Inde pour avoir accueilli Georgina au sein de leur organisation et pour le temps qu'elles ont employé à faire part de leurs expériences et innovations. Nous souhaiterions également remercier les membres de la Communauté de pratique mondiale (si nombreux que l'on ne pourrait tous les citer) pour leurs précieuses contributions édifiantes qu'ils ont apportées lors de deux discussions en ligne et à la table ronde qui s'est tenue à Cancún en 2010. A ces remerciements, s'ajoutent ceux que nous adressons à Annie Matundu-Mbambi, vice-présidente de l'AFEBAF, qui a toujours su répondre présente à l'ensemble des sollicitations de Joelle Palmieri de Genre en Action, la rédactrice des matériels du contexte francophone.

Nous exprimons également notre profonde gratitude à Alyson Brody et Hazel Reeves pour leur soutien éditorial et Emmeline Skinner, Angela de Prairie et Louise Stoddard pour leur contribution au contenu de cette Boîte à Outils, à The Write Effect pour son travail éditorial et à Elaine Mercer et Amy Thompson pour leur soutien complémentaire ainsi qu'à Anne Akpadji pour la traduction en français et à Joelle Palmieri pour la relecture de cette version française et pour la rédaction des études de cas et résumés concernant des pays francophones. Nous remercions également Paola Brambilla pour les contributions qu'elle a apportées à cette version française et pour son soutien éditorial.

Cette BAO a été réalisée grâce au soutien financier de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC), du ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID) et de l'Agence allemande de coopération internationale Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.¹ Nos remerciements vont également à l'Agence de coopération irlandaise Irish Aid, à la DDC et au DFID pour leur soutien permanent au programme BRIDGE.

La version française de cette BAO est née de la collaboration entre BRIDGE, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Réseau Genre en Action. Nous remercions l'OIF pour le financement de cet effort. Son originalité réside dans le fait qu'il inclut des études de cas et exemples de bonnes pratiques des pays francophones ainsi que des considérations spécifiques à ce contexte francophone. Nous espérons ainsi mieux répondre aux besoins d'information des lecteur-trices francophones.

Nous remercions également toutes les personnes et organisations qui ont répondu au questionnaire que nous avons élaboré pour le contexte francophone, et qui ont contribué en apportant leurs expertise et savoir au processus, parmi lesquelles Ange-David Emmanuel Baimey, de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement en Côte d'Ivoire, Salimata Diatta Coly, de l'ONG ENDA Pronat au Sénégal, Yasmine Diagne, de l'ONG ENDA Energie au Sénégal, Amadou Bamba Diop, du Système

¹ L'agence GIZ a été fondée le 1^{er} janvier 2011. Elle bénéficie du cumul des longues expériences du service de développement allemand Deutsche Entwicklungsdienst (DED), de la société de coopération technique allemande Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GTZ) et de la société allemande de renforcement des capacités et de développement international Internationale Weiterbildung und Entwicklung GmbH (InWEnt). Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet <http://www.giz.de>.

d'information énergétique du Sénégal, Mamadou Kouma, de IDEV-ic au Sénégal, Fostin Gbeti Kokou, de la mairie de Grand-Popo au Bénin, Annie Matundu, de l'association Afebaf en République démocratique du Congo, Mme Ndèye Faly Ba Ka, de la direction des Eaux et Forêts du ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature du Sénégal, Denise Proulx, de GaiaPresse au Canada et Gouzaye Yahaya, de ONG Développement pour un Mieux Etre (DEMI-E) au Niger.

Créé en 1992, BRIDGE est un service d'information et de recherche spécialisé sur le genre et le développement au sein de l'IDS. BRIDGE soutient les efforts des décideurs politiques et praticiens en matière de plaidoyer et d'intégration transversale de genre, en créant des ponts entre théorie, politique et pratique par une information accessible et variée sur les questions relatives au genre. Il fait partie de l'ensemble des services d'information basés à l'IDS (<http://www.ids.ac.uk/go/knowledge-services>).

Autres publications récentes, dans la série des *Kits Actu'* :

Genre et gouvernance, 2009	Genre et citoyenneté, 2004
Genre et soins à la personne, 2009	Genre et conflit armé, 2003
Genre et indicateurs, 2007	Genre et budgets, 2003
Genre et sexualité, 2007	Genre et VIH/sida, 2002
Genre et commerce, 2006	Genre et changement culturel, 2002
Genre et migrations, 2005	Genre et participation, 2001.
Genre et TIC, 2004	

Copyright Institute of Development Studies, mai 2012

ISBN : 978-1-78118-057-0

Sommaire

1. Introduction.....	1
1.1. Que trouve-t-on dans cette Boîte à Outils ?	1
1.2. Comment cette BAO est-elle organisée ?	2
1.3. Quels sont les processus qui ont permis d'élaborer cette BAO ?	3
1.4. Genèse de la version française de cette BAO	3
1.5. Glossaire	5
2. Pourquoi faut-il se focaliser sur le genre et le changement climatique ?	7
2.1. Qu'est-ce que le changement climatique ?	7
2.2. En quoi le changement climatique est-il un problème de genre ?	9
2.2.1. <i>Vues d'ensemble sur le genre et le changement climatique</i>	9
2.3. Cadres et principes pour le développement d'approches et de politiques sensibles au genre en matière de changement climatique	11
2.3.1. <i>Cadres et conventions internationaux pertinents</i>	11
2.3.2. <i>Un cadre politique sensible au genre</i>	13
2.3.3. <i>Appliquer des principes de justice de genre et climatique</i>	15
3. Quels sont les impacts humains et de genre du changement climatique ?	18
3.1. Les inégalités de genre et le changement climatique : ressources contextuelles	18
3.2. La production alimentaire et la malnutrition.....	20
3.3. Précarité énergétique	23
3.4. La rareté de la ressource en eau	27
3.5. Santé	29
3.6. La prévention des risques naturels	30
3.7. La migration induite par le climat.....	35
3.8. Les conflits.....	36
4. Quelles sont les réponses mondiales et nationales apportées au changement climatique ?	38
4.1. Les cadres et protocoles mondiaux relatifs au changement climatique.....	38
4.2. La nécessité de politiques relatives au changement climatique plus sensibles au genre	40
4.3. Atténuation et marchés du carbone	40
4.4. L'adaptation	43
4.5. Faire le lien entre atténuation et adaptation	46
4.6. Financement du climat et genre	48
4.7. Des moyens d'aller de l'avant pour les responsables politiques et les donateurs chargés du changement climatique.....	51
5. Des réponses localement pertinentes et sensibles au genre face au changement climatique	55
5.1. Des démarches innovantes en Colombie et en Inde	58
5.2. Une précieuse spécificité francophone. Les cas de RDC, Niger et Sénégal et le panorama québécois	60
6. Boîtes à outils et manuels de formation	72
7. Organisations	79
7.1. Organisations mondiales.....	79
7.2. Organisations en Afrique.....	86
7.3. Organisations en Asie et dans la région Pacifique.....	88
7.4. Organisations en Europe.....	89
7.5. Organisations en Amérique latine et dans les Caraïbes	91
8. Références	93

Acronymes

ABC	Adaptation à base communautaire
AJ	Application conjointe
APD	Aide publique au développement
APWLD	Asia Pacific Forum on Women, Law and Development, Forum Asie-Pacifique sur les femmes, la législation et le développement
BAO	Boîte à Outils
CAC	Community Awareness Centre (Centre de sensibilisation communautaire)
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique
CdP	Conférence des parties
CEDEF	Convention sur l'Élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes
CER	Certificat de réduction des émissions
DDC	Direction du développement et de la coopération suisse
DED	Deutsche Entwicklungsdienst, le Service de développement allemand
DFID	Department for International Development (Ministère du Développement international du Royaume-Uni)
DIE	Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (Institut allemand dédié à la politique de développement)
DNUDPA	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
FAO	Food and Agriculture Organisation, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIC	Fonds d'investissement climatique
FSC	Fonds stratégique pour le climat
FTP	Fonds pour les technologies propres
GCAP	Global Call to Action against Poverty (Appel mondial à l'action contre la pauvreté)
GES	Gaz à effet de serre
GGCA	Global Gender and Climate Alliance, Alliance mondiale sur le genre et le climat
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, l'agence allemande de coopération internationale
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, la Société de coopération technique allemande
GWA	Gender and Water Alliance, l'Alliance genre et eau
IDS	Institute of Development Studies (Institut d'études sur le développement)
IIED	International Institute for Environment and Development (Institut international pour l'environnement et le développement)
IIRPA	Institut international de rRecherche sur les politiques alimentaires
InWEnt	Internationale Weiterbildung und Entwicklung GmbH, la Société allemande de renforcement des capacités et de développement international
MAAN	Mesures d'atténuation appropriées au niveau national
MDP	Mécanisme pour un développement propre
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODI	Overseas Development Institute, Institut britannique pour le développement extérieur
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts
ONU-SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles des Nations unies
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
PAB	Programme d'action de Beijing
PIDCP	Pacte international relatif aux droits humains et politiques
PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
PNACC	Plan national d'adaptation au changement climatique
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement

PRN	Prévention des risques naturels
REDD	Réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNFPA	United Nations Population Fund, le Fonds des Nations unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNSCN	United Nations System Standing Committee on Nutrition, le Comité permanent de la nutrition du Système des Nations Unies
WEA	Women's Earth Alliance, Alliance des femmes pour la terre
WEDO	Women's Environment and Development Organization (Organisation de femmes pour le développement et l'environnement)
WOCAN	Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management, Association de femmes qui s'organisent pour le changement agricole et dans la gestion des ressources naturelles

1. INTRODUCTION

L'idée selon laquelle le changement climatique constitue une crise mondiale fait certes son chemin. Néanmoins, à ce jour, les réponses apportées restent principalement axées sur des solutions scientifiques et économiques, plutôt que sur de substantielles dimensions humaines et de genre. Tandis que les régimes climatiques deviennent de plus en plus imprévisibles et que les événements extrêmes, comme les inondations, les vagues de chaleur ou les catastrophes naturelles, deviennent de plus en plus courants, les femmes et les hommes les plus pauvres des pays du Sud, qui ont le moins contribué au problème, voient leurs moyens de subsistance plus menacés alors même qu'ils sont les moins écoutés et influents sur les politiques liées au climat.

La présente *Boîte à Outils* fait partie intégrante du *Kit Actu'* sur le genre et le changement climatique. Elle vient compléter le *Panorama*, qui souligne la nécessité de placer les populations au centre des réponses apportées au changement climatique en prêtant une attention toute particulière aux défis et opportunités que le changement climatique présente dans la lutte pour l'égalité de genre. Le *Panorama* fait la promotion d'une approche « transformatrice » dans laquelle les femmes et les hommes sont à égalité de voix dans la prise de décision sur le changement climatique et les processus de gouvernance de plus grande portée et se voient donner un accès égal aux ressources nécessaires pour pallier les effets négatifs du changement climatique. En outre, dans cette approche, les besoins et les connaissances des femmes comme des hommes sont pris en compte et les fortes contraintes sociales qui limitent l'accès des femmes aux ressources stratégiques et pratiques² n'existent plus.

Cette première partie explique ce qu'est la Boîte à Outils, les principales problématiques abordées, la structure et les processus qui ont abouti à cette réalisation ainsi que les termes-clés liés au genre et au changement climatique.

1.1. Que trouve-t-on dans cette Boîte à Outils ?

Cette BAO complète le *Panorama* en présentant des travaux existants portant sur le genre et le changement climatique et en produisant des informations plus détaillées relatives à ces problématiques complexes. Elle peut également être consultée indépendamment. La BAO présente un éventail de documents accessibles appelant à la mobilisation tels que des comptes-rendus de recherche, des synthèses politiques, des plaidoyers, des études de cas et des outils pratiques, qui émanent de diverses régions et disciplines. Ils ciblent les différents aspects du changement climatique et les dimensions de genre qui y sont associées. En réunissant de multiples perspectives et approches, nous espérons apporter une meilleure compréhension de la nécessité d'adopter d'une approche sensible au genre dans les politiques, les pratiques et les recherches abordant le changement climatique. Il en découlera de meilleurs résultats en termes de climat et d'égalité de

² Les ressources pratiques comprennent les terres, le crédit et l'eau et peuvent servir directement à la production. Les ressources stratégiques sont associées à des changements à plus long terme et comprennent l'information, les droits issus de la loi et l'éducation.

genre. Nous espérons également faciliter un dialogue plus poussé et un partage entre ceux qui travaillent sur des sujets en relation avec ces problèmes.

La BAO présente des résumés et des liens vers des ressources-clés, qui fournissent des informations complémentaires sur les diverses questions abordées dans le *Panorama*. En voici quelques exemples :

- Comment les inégalités de genre influent-elles sur les effets qu'a le changement climatique sur les femmes et les hommes ? Comment restreignent-elles les choix que les femmes sont en mesure de faire ?
- Comment les besoins différents des hommes et des femmes peuvent-ils être intégrés dans les politiques relatives au changement climatique ?
- Face au changement climatique, comment pouvons-nous dépasser des réponses principalement scientifiques fondées sur le marché afin de nous orienter vers une approche sensible au genre plus centrée sur les populations ?
- Comment nous assurer que les droits humains sont placés au cœur des réponses apportées au changement climatique ?
- Comment nous assurer que les femmes jouent un rôle égal dans la prise de décision au sujet du changement climatique ?
- Quelles sont les stratégies à succès déjà mises en œuvre par des hommes et des femmes afin de s'adapter au climat changeant et à d'autres impacts environnementaux associés ?
- En quoi les réponses au changement climatique peuvent-elles offrir des opportunités de remettre en cause et de transformer les inégalités de genre ?

1.2. Comment cette BAO est-elle organisée ?

La deuxième partie de cette BAO fournit des informations contextuelles relatives au changement climatique et à ses dimensions de genre. La troisième partie se concentre sur les impacts spécifiques de genre et humains du changement climatique en se basant sur les résultats de recherches récentes. La quatrième partie produit une critique de genre des réponses politiques actuelles au changement climatique. Quant à la cinquième partie, elle porte sur la formulation des moyens pour aller de l'avant, en termes de conceptualisation des problèmes et de développement de réponses sensibles au genre, efficaces et pertinentes à l'échelle locale. La sixième partie fournit des informations au sujet d'outils utiles qui peuvent servir ou être adaptés pour promouvoir une approche sensible au genre face au changement climatique. Dans chaque résumé, il est indiqué comment obtenir des exemplaires ou télécharger les textes complets. La plupart des ressources peuvent être téléchargées gratuitement sur Internet.

La BAO fournit également des informations au sujet des structures et des conventions internationales qui touchent au changement climatique et présente des études de cas qui sont le reflet de démarches sensibles au genre et innovantes en matière de genre et changement climatique dans différentes régions du monde. Elle comprend une partie dédiée à la mise en réseau et aux contacts dans laquelle figurent les coordonnées des principales organisations dont le travail porte sur les problèmes de genre et changement climatique sur différents continents.

Le *Kit Actu'* comprend également un *Panorama* ainsi que le cahier *En Bref* sur le genre et changement climatique. Des exemplaires de ces publications peuvent être téléchargés sur <http://www.bridge.ids.ac.uk>. Vous pouvez également contacter BRIDGE (bridge@ids.ac.uk) pour de plus amples informations.

1.3. Quels sont les processus qui ont permis d'élaborer cette BAO ?

Cette BAO, ainsi que le *Kit Actu'* dont il fait partie, sont le fruit d'un processus collaboratif qui a duré deux ans et qui a impliqué des intervenants à travers le monde issus de diverses organisations non gouvernementales, multilatérales et bilatérales qui ont façonné leur contenu et leurs messages-clés depuis le début. Outre l'implication d'un groupe central de conseillers experts d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe tout au long du processus, une « Communauté de pratique » mondiale s'est tenue en ligne et lors de réunions en personne autour de débats-clés mis en avant dans le *Kit Actu'*.

Dans le cadre du programme du *Kit Actu'*, Georgina Aboud a rendu visite à FUNDAEXPRESIÓN en Colombie et au centre de sensibilisation communautaire Community Awareness Centre (CAC) en Inde, des organisations qui réalisent un travail innovant portant sur le changement climatique. FUNDAEXPRESIÓN joue un rôle-clé dans la promotion de réseaux locaux solidement implantés afin de développer la résilience face au changement climatique. Quant au CAC, il fait coopérer des femmes et des hommes au développement de solutions pertinentes afin d'autonomiser les femmes. L'auteure a travaillé avec ces organisations employant des méthodes participatives afin de produire des informations à la base au sujet de leurs démarches. Côté francophone, Joelle Palmieri de Genre en Action a interrogé l' Action Femmes du Bas-Fleuve (AFEBAF) en République démocratique du Congo qui travaille avec les organisations de femmes afin de lutter aux niveaux privé et public contre les effets de la déforestation. Ces processus nous ont permis d'appréhender non seulement les impacts dynamiques du changement climatique au niveau local, mais également des réponses innovantes et facteurs de changement en termes de genre qui sont apportées par des femmes et des hommes dans ces régions. Ces démarches font l'objet d'une présentation plus détaillée dans le volet *En Bref* du *Kit Actu'* et dans la cinquième partie de cette BAO.

1.4. Genèse de la version française de cette BAO

Pourquoi ?

L'approche multilingue de BRIDGE implique non seulement de traduire des matériaux dans des langues autres que l'anglais, mais aussi de se connecter avec les débats sur le genre exprimés dans d'autres langues, d'identifier les expériences régionales, les leçons apprises et les recommandations qui peuvent être partagées tant au niveau régional que interrégional.

En conséquence, nous avons non seulement traduit cette Boîte à Outils en français, mais intégré son contenu avec des informations et des études de cas spécifiques au contexte francophone. Développer de solides stratégies de diffusion ciblées nous permettra aussi de rendre les messages contenus dans cette Boîte à Outils largement accessibles au public francophone.

Les partenaires

La version française de cette Boîte à outils est née de la collaboration entre BRIDGE, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Réseau Genre en Action. Nous remercions l'OIF pour le financement de cet effort. Nous remercions également toutes les personnes et organisations qui ont répondu au questionnaire que nous avons élaboré et qui ont contribué en apportant leur expertise et connaissances au processus. La liste complète des ceux et celles qui ont contribué se trouve à la page ii.

Le processus éditorial

Afin de réaliser la version française, nous avons intégré quelques processus complémentaires à la version anglaise. Nous nous sommes efforcés d'acquérir une compréhension claire des politiques et des pratiques en matière de genre et de changement climatique dans le contexte francophone. À ce titre, nous avons fait parvenir un questionnaire à des organisations et réseaux en France, au Canada et dans des pays en développement francophones, dont le Bénin, le Niger, la RDC et le Sénégal.

Sur la base des réponses au questionnaire, Genre en Action a mené une recherche documentaire approfondie, qui inclut des colloques, interviews et analyses de documents et des échanges soutenus d'informations avec des personnes spécifiques dans plusieurs organisations/institutions de la région. Grâce à ce processus on a produit des études de cas et des exemples de bonnes pratiques qui ont été inclus dans cette BAO et qui sont spécifiques au contexte francophone.

L'originalité de cette version en français réside donc dans le fait qu'elle inclut une partie dédiée à plusieurs études de cas de pays francophones (chapitre 5) et des résumés répartis dans l'ensemble de l'ouvrage (chapitre 2, 3 et 4). Cette version en français prend également en compte certaines considérations spécifiques au contexte francophone. Nous espérons ainsi mieux répondre aux besoins d'information des lecteurs francophones.

Quelques leçons retenues

Mettre en exergue ces expériences fort intéressantes a été très important et utile. Nous croyons que cela était nécessaire. Cela a également représenté un réel défi.

En effet, les travaux sur le genre et le changement climatique dans les pays francophones en sont encore à un stade embryonnaire. Peu a été écrit à ce jour sur le sujet. Les analyses d'impact des bonnes pratiques ont à peine été réalisées. Ce constat explique pourquoi un certain nombre d'exemples décrits dans cette BAO manque parfois de retours sur les impacts et de plus amples analyses.

L'ampleur et la spécificité du contexte francophone se sont confirmées comme nous l'expliquons dans le chapitre 5. Intégrer des expériences provenant d'un contexte francophone complexe à partir d'un document qui a été conçu comme ciblant des publics essentiellement anglophones a donc constitué un réel défi. Nous avons essayé de dépasser cet obstacle en expliquant l'environnement politique, social et économique de chacun des pays où l'initiative que nous décrivions avait lieu et en mettant l'accent sur ce qui était déjà réalisé.

Nous plaidons en faveur de la nécessité d'investir davantage de ressources dans la recherche et dans l'analyse d'impacts des expériences intéressantes et innovantes qui se produisent d'ores et déjà dans les pays francophones, et notamment en Afrique, telles qu'elles sont décrites dans la présente Boîte à Outils.

1.5. Glossaire

Le domaine du changement climatique et celui de l'égalité de genre sont surchargés de termes techniques et de jargon. Le glossaire comprend des définitions simples qui aideront le lecteur à s'y retrouver parmi les principaux concepts et termes de l'égalité de genre et du changement climatique. Pour une dissertation plus approfondie à ce sujet, veuillez vous référer au *Panorama* sur genre et changement climatique.

Définitions-clés

Les **gaz à effet de serre (GES)** : ce sont des gaz présents naturellement et du fait de l'homme, qui absorbent le rayonnement infrarouge lorsqu'il est réfléchi à la surface de la Terre, capturant ainsi la chaleur et maintenant la terre à température élevée. Les six principaux GES dont les émissions sont causées par les humains sont le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde de diazote, les hydrures de fluorocarbones, les perfluorocarbones et l'hexafluorure de soufre (site Internet de la CCNUCC).

L'**atténuation** : elle correspond aux interventions humaines visant à réduire les sources de GES ou à développer des pièges à gaz à effet de serre.³ Citons par exemple l'exploitation plus efficace de combustibles fossiles dans les processus industriels ou la production d'électricité, la transition vers l'énergie solaire ou éolienne, l'amélioration de l'isolation des bâtiments et l'extension des forêts et autres « pièges » visant à retirer de plus grandes quantités de dioxyde de carbone de l'atmosphère (site Internet de la CCNUCC⁴).

L'**adaptation** : elle correspond à des actions menées pour aider les communautés et les écosystèmes à faire face aux conditions climatiques en mutation, comme la construction de digues de défense contre les crues protégeant les propriétés des tempêtes plus violentes et des pluies plus abondantes ou la plantation de cultures agricoles et d'arbres plus adaptés à des températures élevées et à des sols plus secs (site Internet de la CCNUCC).

Le **développement à faible intensité de carbone** : un programme d'action sur le long terme qui intègre des objectifs nationaux d'atténuation et de développement. Il comprend des actions qui contribuent à la stabilisation des GES dans l'atmosphère en réduisant les émissions, d'une part, et en faisant la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, d'autre part (IDS 2009).

³ Un piège est un processus, une activité ou un mécanisme qui retire un gaz à effet de serre de l'atmosphère. Les forêts et les autres végétations sont considérées comme des pièges, car elles consomment du dioxyde de carbone par photosynthèse.

⁴ http://unfccc.int/essential_background/glossary/items/3666.php

La **résilience** : la capacité d'une communauté à résister, intégrer et récupérer des effets des dangers de manière efficace et diligente tout en préservant ou en restaurant son identité, ses fonctions et ses structures basiques fondamentales (CARE 2009).

Le **genre** : il fait référence à un ensemble de rôles, comportements, attributs, aptitudes et pouvoirs relatifs « socialement construits » associés au fait d'être une femme ou un homme dans une société donnée à un moment donné (Esplen 2009 : 2). L'expression « socialement construit » signifie que ce ne sont pas des caractéristiques « innées » ou « naturelles », mais des constructions et des produits de la société et, en tant que tels, ils peuvent être modifiés et transformés.

L'**égalité de genre** : elle fait référence aux droits, responsabilités et opportunités égaux des femmes, hommes, filles et garçons. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviendront identiques, mais que les droits, responsabilités et opportunités des femmes et des hommes ne dépendront pas du fait qu'ils soient nés hommes ou femmes. L'égalité de genre implique que les intérêts, besoins et priorités des femmes comme des hommes sont pris en compte, en appréciant la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. L'égalité de genre n'est pas un problème de femmes, mais doit concerner et impliquer pleinement les hommes comme les femmes. L'égalité entre les femmes et les hommes est considérée comme une question de droits humains, une condition préalable et un indicateur du développement durable centré sur les populations (site Internet ONU Femmes⁵).

On dit de conceptions politiques et d'analyses qu'elles sont **aveugles au genre** lorsqu'elles se fondent implicitement à partir de la notion d'un acteur du développement de sexe masculin. Bien qu'elles semblent neutres en termes de genre (c'est-à-dire s'adressent à égalité aux femmes et aux hommes), elles sont implicitement biaisées en faveur des hommes du fait qu'elles privilégient les besoins, intérêts et priorités des hommes en matière de distribution des opportunités et des ressources (Kabeer et Subrahmanian, 1996 : 2).

On dit de conceptions politiques et d'analyses qu'elles sont **sensibles au genre** lorsqu'elles reconnaissent que les acteurs du développement sont aussi bien des femmes que des hommes et qu'ils font face à des contraintes différentes et souvent inégales en tant que participants et bénéficiaires potentiels du processus de développement, et qu'ils peuvent donc avoir des besoins, intérêts et priorités différents, voire parfois conflictuels (Kabeer et Subrahmanian, 1996 : 1).

⁵ <http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm>

2. POURQUOI FAUT-IL SE FOCALISER SUR LE GENRE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Les ressources présentées dans cette partie répondent aux questions suivantes : qu'est-ce que le changement climatique ? En quoi le changement climatique est-il un problème de genre ? Quels exemples d'inégalités sous-jacentes exacerbées par le changement climatique peut-on citer ?

2.1. Qu'est-ce que le changement climatique ?

Le **changement climatique** fait référence à tout changement à long terme de la distribution statistique des régimes climatiques, que ce soit en termes de changements des conditions moyennes (plus ou moins de précipitations, des températures plus élevées ou plus basses) ou de distribution des événements par rapport à la moyenne (des événements météorologiques extrêmes, comme des inondations ou des sécheresses). En général, ce terme est utilisé pour désigner tout changement climatique sur la durée, quelle qu'en soit la cause, mais la définition de l'ONU est plus spécifique : elle utilise le terme pour indiquer que les changements sont imputables à l'activité humaine, que ce soit directement ou indirectement (GIEC 2007).

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) (2007) *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé*, New York : PNUD

Résumé : http://hdr.undp.org/en/media/HDR_20072008_Summary_French.pdf

Rapport complet : http://hdr.undp.org/en/media/HDR_20072008_FR_Complete.pdf

Selon le *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008*, les conséquences du changement climatique sur certaines des populations les plus pauvres du monde pourraient être dévastatrices. Le rapport tente d'identifier la nature des politiques qui s'attaqueront aux causes du changement climatique et permettront une adaptation efficace, notamment pour ceux qui sont les plus vulnérables à ses impacts.

Le premier chapitre énonce que les émissions de gaz carbonique liées à l'énergie pourraient augmenter de plus de 50 % par rapport au niveau de 2005 à l'horizon 2030. Il indique que la tendance à l'augmentation des émissions de gaz carbonique depuis 1990, associée au progrès limité en termes d'atténuation mondiale, pourrait déclencher des reculs du développement humain à grande échelle, détruire des moyens de subsistance et entraîner des déplacements massifs. Il fait référence aux défis de la réduction et de la stabilisation des émissions des pays développés : par exemple, certains pays développés n'ont pas ratifié le protocole de Kyoto et nombre d'entre eux sont loin de parvenir aux réductions prescrites.

Le deuxième chapitre passe en revue les effets inégaux des « chocs climatiques » (sécheresses, inondations et tempêtes) en termes de risques et de vulnérabilité. Il précise que les chocs climatiques

accentuent la pression sur les stratégies d'adaptation et l'accès aux ressources vitales. Il prévoit, par exemple, qu'en raison de la fonte des glaciers, le débit de sept des grands systèmes fluviaux d'Asie va gonfler et plusieurs pays du Moyen-Orient (ainsi que d'autres régions sous stress hydrique) connaîtront une pénurie d'eau substantielle. Le troisième chapitre se penche sur les stratégies d'atténuation et suggère qu'une stratégie durable en matière d'émissions mondiales ne peut être judicieuse que si elle se traduit par des stratégies nationales d'ordre pratique et des marchés du carbone nationaux, par exemple en attribuant un prix aux émissions de carbone. Le chapitre fait valoir qu'alors que les marchés du carbone sont une condition indispensable à la transition vers une économie sobre en carbone, les gouvernements doivent également promouvoir la recherche sur la sobriété en carbone, son développement et son déploiement.

Le cinquième et dernier chapitre expose les défis bien plus graves et inévitables en termes d'adaptation auxquels font face les pays en développement. Par exemple, le réchauffement climatique modifie les tendances météorologiques dans la Corne de l'Afrique, de sorte qu'on assiste à une pénurie des récoltes, à la famine et que les femmes et les filles doivent marcher sur de plus grandes distances pour trouver de l'eau.

Le rapport conclut que le modèle économique actuel à forte intensité carbonique et la croissance effrénée ne sont pas viables à long terme et que la consommation et les activités économiques doivent tenir compte de la nature finie des ressources requises pour les alimenter, ainsi que de leurs éventuelles répercussions sur l'environnement et le climat. Le rapport appelle les gouvernements à transformer en action le discours au sujet de la menace mondiale du changement climatique. Il appelle également à la passation d'un accord international contraignant visant à réduire les émissions de GES auquel tous les pays seraient parties prenantes.

Également disponible en :

anglais : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-8/chapters/>

espagnol : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-8/chapters/spanish/>

arabe : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-8/chapters/arabic/>

chinois : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-8/chapters/chinese/>

russe : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-8/chapters/russian/>

portugais : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-8/chapters/portuguese/>

italien : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-8/chapters/italian/>

allemand : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-8/chapters/de/>

vietnamien : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-8/chapters/vietnamese/>

catalan : <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-8/chapters/catalan/>

2.2. En quoi le changement climatique est-il un problème de genre ?

Les réponses face au changement climatique ne peuvent être efficaces à moins d'être sensibles au genre et de prendre en compte les besoins différents des femmes et des hommes, les inégalités que comportent les impacts du changement climatique pour les femmes et les connaissances spécifiques que les femmes et les hommes peuvent apporter dans la recherche de solutions. Les ressources suivantes présentent certains des problèmes-clés qui montrent en quoi l'approche sensible au genre est un aspect substantiel de toute solution durable à long terme et proposent des exemples d'études de cas édifiants et des recommandations de politiques, de recherche et de pratique.

2.2.1. Vues d'ensemble sur le genre et le changement climatique

Skinner, E. (2011) « Genre et changement climatique : Panorama », BRIDGE Kit Actu', Brighton : BRIDGE/Institute of Development Studies (IDS)

L'idée selon laquelle le changement climatique constitue une crise mondiale fait certes son chemin. Néanmoins, à ce jour, les réponses apportées restent principalement axées sur des solutions scientifiques et économiques. Dans ces conditions, comment s'orienter vers des politiques et processus liés au changement climatique plus centrés sur les populations et sensibles au genre ? Comment faire pour, d'une part, répondre aux divers besoins et préoccupations des femmes et des hommes, et d'autre part s'attaquer aux inégalités de genre, qui font que les femmes sont plus susceptibles d'être pénalisées que les hommes face au changement climatique ? Ce panorama explique pourquoi il est capital de se pencher sur les dimensions de genre du changement climatique. Il identifie les principaux impacts de genre du changement climatique et décrit clairement l'architecture politique nationale et mondiale qui domine les réponses apportées au changement climatique.

Ce panorama explore des pistes permettant de rendre les réponses au changement climatique plus sensibles au genre et, potentiellement, transformatrices, en faisant valoir que la transformation de genre devrait être à la fois une éventuelle fin en soi et une condition importante de réponses efficaces face au changement climatique et de réduction de la pauvreté.

Ce document fournit des exemples édifiants d'innovations sensibles au genre, qui sont pertinentes à l'échelle locale, mises en œuvre dans différentes régions du monde et qui émergent dans des contextes variés.

Voici certaines des recommandations.

- Tenir compte des multiples dimensions des inégalités de genre et des expériences des femmes et des hommes en matière de changement climatique sur le terrain et investir dans la recherche pour permettre cette prise en compte.
- Dépasser les simples suppositions au sujet de la vulnérabilité des femmes de sorte de mettre en avant la capacité d'intervention des femmes en matière d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Cela impliquera l'intégration des précieuses connaissances et expériences pratiques des femmes dans les processus d'élaboration des politiques.
- Tirer les leçons des démarches centrées sur les populations et transformatrices en termes de genre au niveau local et les intégrer dans les politiques nationales et internationales.

- Promouvoir une approche du changement climatique basée sur les droits et s'assurer que toutes les politiques et tous les processus à venir relatifs au changement climatique reposent sur des cadres basés sur les droits humains, telle la Convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).
- Trouver des alternatives aux démarches fondées sur le marché dans la mesure du possible. Mais lorsqu'elles sont utilisées pour l'atténuation du changement climatique, s'assurer qu'elles bénéficient aux femmes à égalité avec les hommes et qu'elles n'excluent pas et ne défavorisent pas davantage les femmes.
- S'attaquer aux causes sous-jacentes des inégalités de genre en abordant les problèmes tels que l'inégalité d'accès aux droits fonciers au travers de réformes législatives et la sensibilisation, ainsi qu'au travers de la mise en œuvre de la CEDEF et d'autres cadres pertinents.

Dankelman, I. (2010) *Gender and Climate Change: An Introduction [genre et changement climatique : une introduction]*, Londres : Earthscan

Bien que le changement climatique affecte tout le monde, il n'est pas neutre en termes de genre. Au travers d'un ensemble d'exemples d'études de cas, cet ouvrage présente une dissertation nuancée des différents impacts de genre du changement climatique ainsi que des stratégies d'adaptation que des femmes ont déployées et des opportunités d'intervention politique. Par exemple, les foyers urbains pauvres, qui sont souvent dirigés par des femmes, peuvent être affectés par le changement climatique du fait des emplacements vulnérables des habitations et de l'infrastructure inadaptée. Alors qu'une planification de l'utilisation des terres intégrant le genre peut participer à l'amélioration de la résilience climatique, les réponses de femmes locales ont inclus la création d'une coopérative de prêts destinés à l'achat de terres ou à la construction d'habitations de meilleure qualité.

L'ouvrage fait valoir qu'alors que les femmes sont souvent perçues comme des victimes du changement climatique, leur rôle positif en tant que vecteurs de changement et contributrices aux stratégies liées aux moyens de subsistance est souvent ignoré. Pour que les stratégies et les projets liés au changement climatique soient couronnés de succès, les préoccupations de genre doivent être intégrées aux niveaux local, national et international, et les femmes doivent prendre part aux développements technologiques. Cet ouvrage plaide également pour :

- l'adoption d'une perspective de droits humains et de justice mondiale, les solutions devant reposer sur les réalités et les connaissances des femmes locales et indigènes ;
- l'intégration de perspectives sensibles au genre spécifiques aux pauvres dans la planification urbaine ; et
- la promotion de la participation des femmes à la prise de décision au sujet du changement climatique.

Brody, A., Demetriades, J. et Esplen, E. (2008) *BRIDGE Occasional paper: Gender and Climate Change: Mapping the Linkages – A Scoping Study on Knowledge and Gaps* [Genre et changement climatique : présentation des interdépendances, une étude ciblée sur la connaissance et les lacunes], Brighton : BRIDGE/IDS

http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/Climate_Change_DFID.pdf

Le problème du changement climatique n'a rien de nouveau, mais le fait de le considérer comme une préoccupation centrale de développement est relativement récent. L'intégration d'une perspective sensible au genre dans la recherche et les réponses au changement climatique est encore plus récente. Ce rapport, élaboré par le ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID), tente de tirer le meilleur parti possible des ressources disponibles. Il y puise les renseignements utiles afin de fournir des informations et de perfectionner les travaux de recherche et les interventions à venir sur le genre et le changement climatique. Le rapport décrit les principaux liens entre le changement climatique et les inégalités de genre. Il identifie les lacunes des travaux existants sur le genre et l'environnement, passe en revue les bonnes pratiques en matière d'adaptation et d'atténuation et propose des recommandations concernant les domaines prioritaires des futures recherches. Il conclut qu'il existe un besoin pressant d'identification des obstacles à la participation des femmes dans la prise de décision et de traitement de ces contraintes en soutenant la sensibilisation à la base, le développement de la confiance en soi et les plaidoyers ainsi que les programmes de formation au leadership.

Voici certaines des questions suggérées pour les prochains travaux de recherche :

- Quels sont les niveaux actuels de participation des femmes à la prise de décision sur le changement climatique aux niveaux local, national, régional et international ?
- Quelles sont les barrières empêchant les femmes d'être entendues ?
- Quels sont les impacts de genre, stratégies d'adaptation et priorités d'adaptation des femmes et des hommes dans des contextes urbains ?
- Quelles sont les bonnes pratiques existantes pour des réponses sensibles au genre face aux catastrophes, conflits et déplacements liés au changement climatique ?

2.3. Cadres et principes pour le développement d'approches et de politiques sensibles au genre en matière de changement climatique

Le changement climatique et les réponses qui y sont apportées risquent de violer des droits humains fondamentaux et de compromettre la justice. Ce point décrit les ressources abordant le pouvoir, la justice et les cadres et principes de droit qui peuvent être appliqués pour une meilleure compréhension des relations de pouvoir de genre en rapport avec les impacts et les politiques liés au changement climatique et pour des approches plus sensibles au genre et transformatrices. Les cadres sont inclus ici pour fournir des lunettes « basées sur des solutions », ce qui permettra d'évaluer les questions et les problèmes de genre qui sont présentés dans les points suivants.

2.3.1. Cadres et conventions internationaux pertinents

Malgré l'absence d'une quelconque référence claire aux droits humains dans les accords mondiaux existants portant sur le climat, les cadres internationaux existants relatifs aux droits humains et aux femmes, notamment la CEDEF, constituent des outils puissants, par le biais desquels l'importance de

l'égalité de genre et des droits des femmes liés au changement climatique peut et doit être promue aux niveaux local, national et international (voir encadré ci-après). D'autres principes internationaux, comme les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont également particulièrement pertinents en termes d'égalité de genre et de changement climatique.

Principaux cadres, conventions et principes pertinents en termes de genre et changement climatique

La **Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948** représente la première expression mondiale des droits dont tout être humain peut se prévaloir intrinsèquement et comprend le droit à la vie. Elle couvre un éventail de droits humains subdivisés en trente articles découlant du principe selon lequel « tous les êtres humains naissent égaux en dignité et en droits ». Les articles comprennent des informations détaillées quant au droit à la liberté et à la sécurité personnelle et aux droits économiques, sociaux et culturels. La Déclaration des droits de l'Homme a été suivie de deux pactes internationaux en 1966, qui sont particulièrement pertinents en termes de genre, car ils contraignent les pays à protéger les droits des femmes et interdisent les discriminations de genre, deux questions-clés en vue de l'instauration d'une plus grande égalité dans notre approche du changement climatique. Ces pactes sont présentés ci-dessous.

Le **Pacte international relatif aux droits civiques et politiques (PIDCP)** protège les droits à la vie, à la liberté, à la propriété, à la liberté d'expression et de réunion, à l'implication politique, à un procès juste, à la vie privée et de foyer et interdit la torture. Ces droits constituent des éléments fondamentaux de l'égalité de genre et sont généralement garantis au travers de mécanismes judiciaires, y compris à l'échelle internationale.

Le **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)** comprend les droits au travail, à l'éducation, à la sécurité sociale, de « jouir du meilleur état de santé physique et mentale [que l'on] soit capable d'atteindre » et à une « nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante [des] conditions d'existence ». Ces droits sont rarement protégés par des mécanismes internationaux et ont tendance à dépendre de mécanismes d'assistance sociale locaux (Conseil international sur les politiques des droits humains, 2008).⁶

La **Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)**⁷ adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1979, décrit ce que l'on entend par égalité de genre et comment y parvenir. Elle pose une déclaration internationale des droits des femmes ainsi qu'un calendrier d'action visant à garantir la mise en application de ces droits. La CEDEF présente des implications directes dans le contexte du changement climatique. En effet, elle oblige les Etats à venir à bout des discriminations contre les femmes dans les zones rurales afin de s'assurer qu'elles participent au développement rural et en bénéficient et qu'elles s'impliquent à tous les niveaux de planification du développement (UNFPA et WEDO 2009).

⁶ Pour de plus amples informations au sujet du PIDESC, suivez le lien : <http://www2.ohchr.org/french/law/cescr.htm>

⁷ Pour de plus amples informations au sujet de la CEDEF, suivez le lien : <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>

La Plateforme d'action de Pékin (PAP)⁸ correspond à un calendrier de l'autonomisation des femmes convenu en 1995. Il appelle à l'élimination des obstacles à la participation active des femmes dans toutes les sphères de la vie publique et privée au travers d'un partage total et égal de la prise de décision économique, sociale, culturelle et politique. Il plaide également en faveur d'un partenariat transformé, basé sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui doit constituer une condition du développement durable centré sur les populations.

Les **OMD de l'ONU**⁹ ont été adoptés par les leaders mondiaux en 2000 et fournissent des repères concrets chiffrés pour venir à bout de l'extrême pauvreté d'ici 2015. Parmi les éléments importants en termes de droits des femmes, on trouve le troisième OMD et son engagement en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes. Le septième OMD plaide pour la responsabilité environnementale, ce qui est pertinent en termes de réponses au changement climatique.

2.3.2. Un cadre politique sensible au genre

Quelles sont les approches qui peuvent être mises en application pour évaluer l'inégalité des relations de pouvoir de genre à l'échelle institutionnelle et pour intégrer une plus grande sensibilité au genre dans la planification et la mise en œuvre des politiques ? Les ressources suivantes présentent un précieux cadre de réflexion au sujet de ces processus.

Kabeer, N. et Subrahmanian, R. (1996) *Institutions, Relations and Outcomes: Framework and Tools for Gender-Aware Planning* [institutions, relations et résultats : cadre et outils pour une planification sensible au genre], IDS Discussion Papers 357, Brighton : IDS

<http://www.ids.ac.uk/files/Dp357.pdf>

Il existe des preuves bien documentées démontrant que le manque de sensibilité au genre dans les politiques et les processus de planification engendre divers coûts en termes d'équité, d'assistance sociale et d'efficacité. Ce document examine les développements de politiques aveugles au genre et sensibles au genre et explique que même lorsque les politiques semblent représenter les intérêts conjoints des hommes et des femmes, elles favorisent souvent les perspectives masculines des hommes, qui ont tendance à représenter la majorité des responsables politiques. Souvent, les responsables politiques traitent également les groupes pauvres comme étant homogènes, sans tenir compte des inégalités au sein de ces groupes.

Puis, ce document passe en revue les démarches visant à poser les questions de genre au niveau de la sphère politique, en faisant la distinction entre l'intégration du genre dans des préoccupations politiques préexistantes (en ciblant l'efficacité, l'intégration, les femmes dans la pauvreté) et les tentatives de transformation des ordres du jour politiques sous un angle sensible au genre (en ciblant l'égalité, l'équité et l'autonomisation).

Il repense la planification des cadres et outils avec une perspective de genre, en présentant un cadre institutionnel qui reconnaît les relations entre le foyer, la communauté, le marché et l'Etat. Le cadre est appliqué au processus de planification, à l'élaboration d'une réponse et à la mise en œuvre ainsi qu'à

⁸ Pour de plus amples informations au sujet du PAP, suivez le lien : <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/BDPfA%20F.pdf>

⁹ Pour de plus amples informations au sujet des OMD, suivez le lien : http://www.unmillenniumproject.org/reports/goals_targetsFR.htm

l'évaluation des interventions en faisant référence à un exemple indien d'interventions en matière de crédit à l'attention des pauvres. Pour conclure, les réflexions mettent le doigt sur le rôle essentiel de la participation pour refléter les réalités de ceux qui sont exclus des processus de développement. Enfin, des domaines d'apprentissage suivant les contextes de formation sont mis en avant, et un « audit de genre pour des interventions liées au développement » récapitule les questions-clés permettant de rendre le processus de planification sensible au genre.

Plaidoyer pour le genre dans les négociations « climat-environnement », Le Monde selon les femmes, série Recherche et Plaidoyer, numéro 11

<http://www.mondefemmes.be/pdf/recherche-plaidoyer/mf-r-p11web.pdf>

Lorsqu'elles sont intégrées dans les études sur le changement climatique, les approches sensibles au genre aident à comprendre en quoi les rôles socialement construits des hommes et des femmes créent ou approfondissent les vulnérabilités et les capacités existantes à s'adapter au changement climatique. Intégrer une approche sensible au genre accroît également le potentiel des politiques, programmes et projets afin de permettre l'égalité de genre et la justice sociale.

Cet ouvrage est un court bréviaire politique qui fait le plaidoyer de l'intégration des questions de genre dans les négociations et les accords internationaux sur le changement climatique. Il apporte un bref aperçu général des impacts du changement climatique sur la pauvreté, la sécurité alimentaire, les migrations et les droits sexuels et reproductifs avec une perspective de genre. Il analyse également le rôle des femmes en tant qu'actrices des négociations sur le changement climatique, telles que Rio en 1992, Johannesburg en 2002, Cancun en 2010 et Durban en 2011, et fait valoir que, bien que la participation des femmes ait augmenté, les questions de genre ne sont pas encore suffisamment prises en compte dans les accords internationaux. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (CNUDD - Sommet Rio +20) est également abordée tout autant que les opportunités d'intégration d'une perspective de genre dans les technologies, les mécanismes de financement et l'importance de concevoir de nouveaux modèles de gouvernance mondiale.

L'ouvrage approche plusieurs recommandations pour l'intégration d'une perspective de genre dans les négociations sur le changement climatique telles que Rio +20, facilement applicables à des efforts internationaux équivalents. Elles comprennent la priorisation, dans les conventions, accords et protocoles, des objectifs tels que le développement, la justice sociale, l'égalité de genre et l'éradication de la pauvreté, versus une trop grande concentration sur le marché ou sur les technologies. Les auteures recommandent également que, afin d'être durables et innovants, les mécanismes de financement du changement climatique puissent soutenir le leadership des femmes, construire des cadres juridiques qui garantissent l'égalité de genre et assurent l'accès des femmes à l'éducation.

Levert, France (2011). Genre et développement durable. Portail Agenda 21 de l'Université du Québec à Chicoutimi

http://www.a21l.qc.ca/21708_fr.html

Cet article se veut un panorama « rapide sur le développement durable [permettant] d'identifier un ensemble d'enjeux en lien avec la problématique du genre ». Après avoir présenté quelques textes

fondamentaux relatifs à l'égalité entre les sexes, quelques chiffres-clés sur la place des femmes dans les postes de prise de décision à l'échelle internationale et au Québec, l'auteure présente différents enjeux liés à l'environnement : eau, biodiversité, pollution, changement climatique, consommation, égalité face au développement. Elle expose ensuite en quoi le changement climatique présente globalement des impacts différenciés sur les hommes et sur les femmes. Elle déplore pour finir la faible documentation existante sur le sujet dans les pays industrialisés ce qui impacte la mise en valeur de « solutions et d'innovations pour faire face au changement climatique ».

2.3.3. Appliquer des principes de justice de genre et climatique

Le mouvement mondial orienté vers les alternatives aux solutions économiques et scientifiques face au changement climatique ne cesse de prendre de l'ampleur. Les notions de justice climatique et de genre sont essentielles à cette vision alternative. Les ressources et études de cas suivantes fournissent des informations relatives à la cette vision et aux réalisations associées.

Terry, G. (ed.) (2009) *Climate Change and Gender Justice* [Changement climatique et justice de genre], Rugby : Practical Action Publishing en association avec Oxfam GB

http://www.oxfam.org.uk/resources/downloads/wigad_climate/WIGAD_climate_change_gender_justice_book_pap.pdf

La sensibilité aux liens complexes et aux dynamiques entre les relations de genre et le changement climatique se développe rapidement dans les milieux traitant du genre et du développement et parmi les militants luttant pour les droits des femmes, mais elle a tendance à être ignorée dans les politiques dominantes. Cet ouvrage propose des informations et des preuves permettant de porter un regard plus avisé et nuancé sur le genre dans le contexte du changement climatique. Il indique que, jusqu'à récemment, les interactions entre les relations de genre et le changement climatique ont été brouillées, premièrement à cause du discours politique dominant stéréotypé masculin, et deuxièmement à cause de la relation complexe entre le changement climatique et d'autres phénomènes mondiaux, comme les crises économiques et alimentaires, la croissance démographique et les conflits, qui ajoutent de nombreuses autres dimensions au problème et aux éventuelles solutions. L'ouvrage comprend des études de cas d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et centrale et de la région Pacifique. Les chapitres couvrent un large spectre de thèmes liés au changement climatique, y compris la vulnérabilité de genre, la prévention des catastrophes et des initiatives d'adaptation et d'atténuation ainsi que des plaidoyers visant à influencer sur les politiques climatiques. L'ouvrage met en lumière la nécessité :

- de dépasser la présentation simpliste des femmes en tant que victimes du changement climatique et de les considérer comme des actrices capables de contribuer aux solutions ;
- de se pencher sur la façon dont les différences sociales, telles que la classe, le genre et l'ethnicité, façonnent la vulnérabilité des personnes ;
- de reconnaître que les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans l'adaptation, du fait de leurs connaissances genrées, par exemple la gestion des ressources en eau ; et
- de permettre aux femmes de se faire entendre en matière de priorités et de stratégies de développement globales.

GenderCC (2007) *Take 11 Key Steps Towards Gender and Climate Justice [Franchir 11 étapes-clés en direction de la justice de genre et climatique]*, Bali : GenderCC – Women for Climate Justice

http://www.gendercc.net/fileadmin/inhalte/Dokumente/UNFCCC_conferences/gender_cc_positionpaper_future_climate_regime.pdf

Cette prise de position a été élaborée par le réseau GenderCC en vue de la Conférence des Parties (CdP) 13 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui s'est tenue à Bali (Indonésie) en 2007. Elle regroupe des idées d'organisations de femmes et d'experts en genre du monde entier pour une intégration efficace de dimensions de genre dans les processus d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Elle appelle les gouvernements, les agences internationales et les parties prenantes à prendre des mesures de grande portée afin de s'assurer que les questions de genre soient considérées dans tous les aspects de la recherche et du développement, de la planification jusqu'à l'évaluation. Cette prise de position est claire : étant donné que le changement climatique affecte différemment les hommes et les femmes, il n'y aura pas de justice climatique tant que les problèmes de genre ne seront pas résolus.

Voici trois des onze étapes-clés identifiées, que les organisations devraient franchir pour assurer la justice de genre et climatique : s'assurer que les femmes sont incluses dans les processus décisionnels, que la recherche est désagrégée par sexe (dans la mesure du possible) et se mettre d'accord sur des objectifs mesurables qui aident à intégrer l'égalité de genre dans la protection du climat. Cette ressource souligne qu'il est fondamental que la communauté internationale reconnaisse que les hommes et les femmes ne sont pas affectés de la même manière par le changement climatique, qu'ils disposent de compétences et de besoins différents et que les rôles traditionnels de genre rendent les femmes plus vulnérables au climat changeant. Elle appelle également à une participation accrue des femmes dans la prise de décision sur le changement climatique ainsi qu'au développement de l'accès aux informations et aux opportunités de développement des capacités.

Ce document conclut en énonçant cinq principes globaux en indiquant que toutes les réponses au changement climatique doivent :

- parvenir au développement durable (en faisant appel aux principes de la Déclaration de Rio servant de cadre) ;
- instaurer la justice de genre ;
- parvenir à la justice climatique pour les personnes les plus menacées par le changement climatique et qui en sont les moins responsables ;
- diminuer l'importance des approches fondées sur le marché en assurant un accès à égalité aux femmes et le renforcement de la réglementation publique ; et
- se concentrer sur les femmes qui représentent la majorité des pauvres les plus vulnérables de la planète.

Étude de cas : L'Alternative Copenhague : la Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et pour les droits de la « Terre-Mère »

La conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et pour les droits de la « Terre-Mère » a constitué un sommet climatique alternatif important qui s'est tenu suite aux négociations de la CdP 15 de la CCNUCC à Copenhague. La conférence a été organisée de sorte à donner la parole aux personnes directement affectées par le changement climatique. Elle a accueilli plus de 30 000 participants dont des militants à la base, des organisations sociales, indigènes, environnementales et culturelles, des organisations non gouvernementales (ONG), des experts en climat et des scientifiques issus de plus de 100 pays différents, ainsi que des représentations officielles de 48 pays. Un Accord des Peuples a été élaboré à partir des conclusions de plus de 17 débats de groupes de travail. Il remet en cause le système capitaliste actuel et plaide en faveur de principes comme l'égalité, le bien-être collectif et la satisfaction des premières nécessités pour tous.

L'Accord des Peuples ne traite pas explicitement des questions de genre. Toutefois, des groupes de femmes ont été en mesure d'y apporter des contributions significatives. Les présentations du Groupe de travail féministe de Global Call to Action against Poverty (GCAP), une organisation de la société civile qui appelle à agir mondialement contre la pauvreté, ont exposé les conclusions de tribunaux sur le genre et le changement climatique dans sept pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Women for Climate Justice, la représentation latino-américaine de GenderCC – Women for Climate Justice, a souligné l'impact sur les femmes des « fausses solutions » au changement climatique, telle la régulation démographique. Le Groupe communautaire féministe latino-américain (Latin American Feminist Community) a appelé au développement d'alternatives au patriarcat et au capitalisme, qui se focalisent sur les concepts de *Pachamama* (Terre Mère), de communauté, de réciprocité et d'autonomie.

L'étude de cas est un extrait de :

*La conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et pour les droits de la « Terre Mère » http://www.un-ngls.org/spip.php?page=article_s&id_article=2394 et de *Women and Climate Change in Cochabamba [les femmes et le changement climatique à Cochabamba]* <http://www.climate-justice-now.org/women-and-climate-change-in-cochabamba/>.*

3. QUELS SONT LES IMPACTS HUMAINS ET DE GENRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

À ce jour, les travaux de recherche sur les impacts du changement climatique se sont, pour la plupart, concentrés sur ses dimensions environnementales et économiques. Désormais, il est essentiel de tenir compte des implications sociales et humaines du changement climatique, d'une part pour traiter les problèmes pressants immédiats et d'autre part pour identifier les solutions à long terme.

En particulier, il est fondamental de comprendre les nouvelles inégalités de genre que le changement climatique peut créer et l'accentuation des inégalités de genre existantes qu'il entraîne. Dans de nombreux pays en développement, les moyens de subsistance des femmes dépendent fortement de secteurs sensibles au climat, comme l'agriculture vivrière ou la collecte d'eau. Par ailleurs, les inégalités de genre dans la répartition des biens et des opportunités impliquent que leurs choix sont sensiblement limités face au changement climatique. Par exemple, les restrictions quant à la propriété foncière des femmes vivant en milieu rural impliquent qu'elles peuvent ne pas avoir accès à la terre arable à cultiver. Le manque de capital financier rend la diversification de leurs moyens de subsistance plus difficile. Les rôles du *Care*¹⁰ non rémunérés, que les femmes et filles sont souvent censées endosser, font également que leur vie est indirectement affectée par les modifications induites par le changement climatique.

Ci-dessous, nous tentons de résumer les ressources qui présentent une analyse de l'inégalité des relations de genre dans le contexte du changement climatique. Ce point se poursuit ensuite avec les résumés de ressources récentes portant sur d'autres impacts de genre spécifiques du changement climatique, en se penchant sur les domaines des pénuries de ressources, de la santé, de la migration et des conflits.

3.1. Les inégalités de genre et le changement climatique : ressources contextuelles

Esplen, E., (2009) « Gender and Care: Overview Report » [Genre et soins à la personne : panorama], BRIDGE Kit Actu', Brighton : BRIDGE/IDS

http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/cep_care_or.pdf

Résumé réalisé à partir du texte intégral de la ressource

Le travail qui consiste à prendre soin des autres peut être une source de satisfactions, mais peut aussi constituer un véritable fardeau. Ce rôle social que la société assigne aux femmes et aux filles en particulier peut porter atteinte à leurs droits et limiter le champ des opportunités et des choix qui s'offrent à elles. Il peut aussi restreindre le développement de leurs capacités – constituant un véritable obstacle à la réalisation de l'égalité et du bien-être des hommes et des femmes. Comment contribuer à ce que les différentes formes de soins apportés aux personnes soient reconnues et valorisées dans la société de demain, sans renforcer le cliché qui en fait un domaine exclusivement

¹⁰ Ndt : On a décidé laisser le terme *Care* en anglais parce que sa traduction littérale en français (soin) est restrictive. Ce terme complexe signifie l'ensemble des aides et soins apportés en face à face aux personnes dépendantes dans les économies formelle et informelle, incluant soin de leur famille, protection des enfants, gestion de leur alimentation et de leur éducation, gestion des tâches d'assainissement, assurance de la sécurité de la communauté, etc.

réservé aux femmes ? Ce *Kit Actu'* offre quelques pistes de réflexion pour répondre à ce problème fondamental. Il comprend un *Panorama*, qui explique en quoi le *Care*¹¹ est important et explore les approches les plus prometteuses en termes de changement. Il comporte également une BAO qui présente des résumés des principaux textes, outils, études de cas et contacts d'organisations dans ce domaine et un numéro d'*En Bref* sur le genre et les soins à la personne regroupant trois articles concis sur le sujet.

Le *Panorama* traite de l'importance du *Care* dans les travaux de développement et le militantisme en faveur de la justice sociale, notamment au regard de la population vieillissante, de la pandémie du SIDA et de la croissance du marché mondial des soins rémunérés. Il se penche sur trois approches : la première est la remise en cause des normes de genre afin de soutenir un partage plus équitable des responsabilités de *Care* non rémunérées entre les femmes et les hommes et un marché du travail moins segmenté en termes de genre dans les professions liées aux soins à la personne. La deuxième est une meilleure reconnaissance de l'énorme quantité de travail de soins non rémunéré effectué et de la valeur de ce travail. Enfin, la troisième est la mise en place des mesures politiques sociales requises pour s'assurer que les personnes prodiguant les soins ne sont pas défavorisées en raison de leurs responsabilités de *Care* non rémunérées.

Les principales recommandations de ce rapport sont les suivantes (entre autres) :

- le travail de *Care* doit être reconnu comme une question-clé de développement, qui doit être prise en compte et traitée de manière sensible au genre dans toutes les interventions de développement ;
- les politiques et les programmes de développement doivent remettre en cause les stéréotypes au sujet des rôles de genre, en cherchant à améliorer les possibilités de choix des femmes et des hommes plutôt qu'en les confinant dans des rôles traditionnels de genre ;
- des initiatives faisant la promotion de la participation économique des femmes doivent inclure une analyse des interdépendances entre le travail rémunéré et le travail de *Care* ;
- des opportunités de dialogue et de collaboration entre ceux qui travaillent sur les diverses questions liées au *Care*, dans différentes disciplines et sous différents angles, sont nécessaires pour développer un réseau de personnes de divers horizons appelant au changement.

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2011) *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11 : le rôle des femmes dans l'agriculture : combler le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement*, Rome : FAO

<http://www.fao.org/docrep/013/i2050f/i2050f.pdf>

Alors que les femmes représentent une part importante des agriculteurs dans de nombreux pays en développement, elles disposent souvent d'un accès très limité aux ressources dont elles auraient besoin pour soutenir leurs moyens de subsistance, y compris la terre, le bétail, les technologies, la main-d'œuvre agricole, les services d'appoint, les services financiers et l'éducation. Cette situation peut sensiblement réduire les capacités des femmes à s'adapter à de nouvelles conditions agricoles

¹¹ Ndt : On a décidé laisser le terme *Care* en anglais parce que sa traduction littérale en français (soin) est restrictive. Ce terme complexe signifie l'ensemble des aides et soins apportés en face à face aux personnes dépendantes dans les économies formelle et informelle, incluant soin de leur famille, protection des enfants, gestion de leur alimentation et de leur éducation, gestion des tâches d'assainissement, assurance de la sécurité de la communauté, etc.

face au changement climatique. Ce rapport étudie ces inégalités de genre dans le secteur agricole. En se basant sur des travaux de recherche récents, il fait valoir que les rendements agricoles des agricultrices sont environ 20 à 30 % plus faibles que ceux de leurs homologues masculins, principalement à cause des différences en termes d'utilisation des ressources productives. Les auteurs suggèrent que si l'on comble le fossé de genre, non seulement la production agricole mondiale pourrait augmenter de 4 %, mais cela pourrait également présenter des avantages sociaux et économiques significatifs pour les femmes et les communautés au sein desquelles elles vivent. Le rapport présente des données agricoles désagrégées par sexe de pays d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie et avance que les différences importantes entre les hommes et les femmes en termes d'accès et de disponibilité des ressources sont en relation étroite avec les différences de rendements.

La première partie de ce rapport tente d'exposer le statut actuel des femmes dans le secteur agricole dans les principales régions en développement et analyse l'étendue du fossé de genre. Elle considère le genre, l'alimentation et l'agriculture à l'échelle mondiale et évalue des tendances en matière de consommation, de production, de sous-alimentation et de volatilité des prix. La deuxième partie du rapport décrit les principaux enjeux du système alimentaire mondial actuel. Ce faisant, il démontre explicitement l'urgence de la situation : une volatilité des prix accrue, des niveaux inacceptables d'insécurité alimentaire et un besoin criant d'investissement plus important à destination des agricultrices.

Le rapport suggère que si l'on comble le fossé de genre du secteur agricole et que l'on développe l'accès des femmes aux ressources agricoles, il serait possible de générer des avancées significatives dans le secteur agricole et pour la société, avec une augmentation des récoltes globales dans les pays en développement de 2,5 à 4 %, qui, à leur tour, pourraient réduire le nombre de personnes souffrant de la faim à travers le monde de 12 à 17 %. Voici certaines des recommandations :

- mettre fin aux discriminations envers les femmes en termes d'accès aux ressources agricoles, à l'éducation, aux services d'appoint, aux prestations financières et aux marchés du travail ;
- investir dans des infrastructures et des technologies génératrices d'économie de main d'œuvre et d'augmentation de la productivité pour faire gagner du temps aux femmes afin qu'elle le consacre à des activités plus productives ; et
- faciliter la participation des femmes à des marchés du travail ruraux flexibles, efficaces et équitables.

3.2. La production alimentaire et la malnutrition

Les régimes climatiques imprévisibles, notamment les précipitations, et de plus nombreux événements météorologiques extrêmes ont créé une crise durable en matière de sécurité alimentaire. Les ressources suivantes font le point sur les dimensions de genre de la faim et de la sécurité alimentaire dans le contexte du changement climatique.

Comité permanent de la nutrition du Système des Nations unies (UNSCN) (2010) *Climate Change and Nutrition Security [changement climatique et sécurité alimentaire]*, Genève, Suisse : UNSCN

http://www.nepad.org/system/files/Bdef_NutCC_2311_final.pdf

Résumé réalisé à partir du texte intégral de la ressource

La sous-alimentation reste l'un des plus graves problèmes socio-économiques et sanitaires au monde. Pourtant, elle fait partie des problèmes les moins abordés, et elle est exacerbée par le changement climatique, qui sape les efforts fournis pour réduire la faim et pour protéger et promouvoir l'alimentation. Par ailleurs, la sous-alimentation affecte la résilience des populations vulnérables, y compris les femmes et les enfants, en réduisant leurs capacités à s'adapter aux conséquences du changement climatique. Ce document étudie la relation entre le changement climatique et l'alimentation et propose des solutions politiques pour traiter cette double menace.

Le changement climatique affecte la sécurité alimentaire de diverses manières. Par exemple, il augmente le risque de propagation de maladies d'origine hydrique et alimentaire et d'autres maladies infectieuses qui réduisent l'absorption de nutriments par le corps. Le changement climatique ajoute une contrainte supplémentaire, qui vient s'ajouter à la charge de travail déjà importante des femmes. Il devient alors plus difficile pour elles de satisfaire les besoins alimentaires de leurs familles.

Ce document propose une approche double : le premier volet de l'approche se compose d'interventions alimentaires directes et immédiates et de filets de sécurité. Il comprend la promotion d'un accès presque universel aux soins maternels et infantiles. Le second volet est lié et consiste en une approche multisectorielle plus étendue impliquant une agriculture et un développement rural durables et résilients face au climat, des systèmes de protection sociale et de santé, la prévention des risques et des programmes de gestion ainsi que des réponses communautaires conçues pour atteindre les populations les plus vulnérables.

Lambrou, Y. et Nelson, S. (2010) *Farmers in a changing climate: Does gender matter? Food Security in Andhra Pradesh, India [Les agriculteurs face au changement climatique : le genre joue-t-il un rôle ? La sécurité alimentaire en Andhra Pradesh, Inde]*, Rome : FAO

<http://www.fao.org/docrep/013/i1721e/i1721e.pdf>

En quoi le changement climatique affecte-t-il la vie des agricultrices et agriculteurs ? En se basant sur une étude menée en Andhra Pradesh en Inde, où l'agriculture constitue le principal moyen de subsistance de la plupart des habitants de la région, ce rapport se penche sur les impacts de la variabilité du climat sur les agriculteurs tout au long d'une année dans six villages situés dans deux districts sujets aux sécheresses : Mahbudnagar et Anantapur. Le changement climatique, qui comprend l'augmentation des températures et la rareté des ressources en eau saine, pose des défis particuliers aux agriculteurs dans ces régions. Citons par exemple la baisse de la fertilité des sols et la réduction de la diversité génétique des cultures, qui ont des répercussions négatives sur la production alimentaire alors que la population s'accroît.

L'étude montre que les femmes et les hommes jouent chacun un rôle important dans la diversification des moyens de subsistance, qui contribue à la sécurité alimentaire à l'échelle du foyer. Par exemple, les femmes étaient plus susceptibles de se lancer dans un travail salarié et de contracter des prêts

pour faire face à la faiblesse des revenus agricoles du fait du manque de précipitations ou de sécheresse. En cas de sécheresse aiguë, la migration a été citée comme moyen de gagner des revenus supplémentaires. Les maris sont généralement les migrants. Mais, dans les cas de sécheresse les plus graves, des familles entières sont parties chercher du travail ailleurs.

Le document conclut que les programmes d'adaptation aux échelles nationale, régionale et internationale doivent reposer autant sur les besoins des agricultrices que des agriculteurs. Il appelle à des travaux de recherche supplémentaires pour identifier des moyens permettant au soutien institutionnel de satisfaire ces besoins tout en traitant les inégalités de genre existantes.

Quisumbing, A. et Pandolfelli, L. (2009) « Promising Approaches to Address the Needs of Poor Female Farmers: Resources, Constraints, and Interventions » [Approches prometteuses pour répondre aux besoins des agricultrices pauvres : ressources, contraintes et interventions], IFPRI Discussion Paper [document de travail de l'IIRPA] 00882, Washington DC : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires

<http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ifpridp00882.pdf>

Quelles sont les interventions politiques qui ont amélioré l'accès des agricultrices aux ressources agricoles, y compris la terre, la fertilité des sols, l'eau et le crédit, afin d'augmenter leur résilience au changement climatique ? Ce document de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires traite de cette question, en se basant sur l'expérience issue de l'évaluation de projets et d'études menés travers l'Afrique subsaharienne et le sud de l'Asie. Il met en lumière les impacts positifs de mesures comme l'amélioration des droits fonciers des femmes au travers de réformes de la législation, l'investissement dans l'éducation des filles en réduisant les frais de scolarité et en améliorant l'accès aux services comme ceux des banques, et en introduisant des procédures flexibles qui facilitent le travail des femmes et leur implication dans la prise de décision. Par exemple, des agricultrices malawites ont été en mesure de souscrire un compte en banque biométrique à carte à puce. Ainsi, elles sont les seules à pouvoir retirer l'argent de ce compte. Des animateurs d'ONG rurales au Kenya ont encouragé des femmes à participer en plus grand nombre aux réunions du comité des utilisateurs d'eau, en soulignant l'importance de leur engagement. Un projet en Gambie a érigé des abris de repos adaptés aux bébés dans les champs pour permettre aux femmes d'allaiter tout en effectuant leur travail agricole.

Ce document présente une innovation politique essentielle : l'utilisation de transferts d'argent soumis à condition, dont une part importante ciblait des femmes au foyer, afin d'encourager la mise en œuvre de bonnes pratiques en termes d'éducation des filles et de choix sanitaires et alimentaires adaptés. Ce document appelle également à un travail de recherche plus rigoureux sur les interventions sensibles au genre à succès touchant les agricultrices afin qu'elles soient adaptées et développées à plus grande échelle et qu'elles servent à l'élaboration de politiques.

Desbiens, Caroline & Simard-Gagnon, Laurence (2012). Vulnérabilité et adaptations aux changements climatiques : savoirs et vécus des femmes inuites du Nunavik, Les Cahiers De L'Institut EDS, 19p,

http://www.ihqeds.ulaval.ca/fileadmin/fichiers/fichiersIHQEDS/Publications/CahiersInstitutEDS/201201_Cahier.pdf

Ce rapport fait suite à une enquête menée entre 2008 et 2011 sur les savoirs des femmes afin d'identifier les indicateurs de vulnérabilité des communautés Inuits du Nunavik face aux transformations de l'environnement liées au changement climatique. Il prend acte des besoins et des comportements différenciés de genre des populations autochtones et confirme l'existence de savoirs spécifiques des femmes en particulier liés à la cueillette des petits fruits, des plantes et la transformation des produits de la chasse. Les deux auteures ouvrent par ailleurs une piste de réflexion en révélant que les femmes Inuits ne conçoivent pas le concept de changement climatique et, par leur histoire, élargissent ses impacts à l'ensemble des risques sociaux et environnements intervenant sur le territoire.

3.3. Précarité énergétique

Les documents présentés ci-après exposent des questions de genre liées à l'énergie dans le contexte du changement climatique et mettent le doigt sur des exemples de bonnes pratiques en termes de solutions d'alternatives durables et renouvelables.

Clancy, J., Oparaocha, S. et Roehr, U. (2004) *Gender Equity and Renewable Energies* [Équité de genre et énergies renouvelables], Bonn : International Conference for Renewable Energies [conférence internationale dédiée aux énergies renouvelables]

<http://asci.researchhub.ssrc.org/gender-equity-and-renewable-energies/attachment>

Les énergies renouvelables peuvent-elles contribuer à l'équité de genre de sorte que les femmes et les hommes puissent bénéficier équitablement de l'accès aux services énergétiques ? Ce document fait valoir qu'un meilleur accès aux services énergétiques en matière d'éclairage, de cuisson et d'activités productives devrait réduire les pressions qui pèsent sur les femmes en termes de temps et de charge de travail. Il devrait également avoir un effet positif important sur les femmes en termes d'éducation, d'alphabétisation, de nutrition, de santé, d'opportunités économiques et d'implication dans les affaires communautaires, ce qui, en conséquence, sera bénéfique pour tous les membres de la famille. Ce document fait mention de démarches sensibles au genre en matière d'utilisation de l'énergie qui sont passées de la simple introduction de fours de cuisson sobres en carbone à des discussions sur des problèmes plus vastes comme la tarification de l'énergie et le transport.

Ce document fait valoir que les femmes sont des alliées-clés dans la promotion des solutions à base d'énergies renouvelables et disposent de précieuses connaissances des situations et besoins locaux. Cependant, il indique que la fourniture d'énergies renouvelables pose des défis. Par exemple, diverses tentatives d'introduction de fours solaires ont été faites au Kenya, mais elles n'ont pas été plébiscitées en raison de l'augmentation du temps de cuisson.

Le document souligne la nécessité de fournir un choix technologique et de s'assurer que les technologies sont abordables et pertinentes. Il met en avant le besoin pressant d'améliorer

l'information sur les dimensions de genre du secteur des énergies renouvelables au Sud et au Nord, y compris au travers de la production de données désagrégées par sexe. Il recommande l'intégration d'outils intégrant le genre dans les projets à toutes les étapes du cycle de planification afin d'améliorer la pertinence de genre et donc la durabilité des énergies renouvelables. Il appelle également au développement de l'aide à l'attention des organisations de femmes qui jouent un rôle militant et de conseil sur les questions de genre et d'énergie.

Étude de cas : les Femmes solaires de Totogalpa au Nicaragua

Résumé adapté à partir de la ressource

Les Femmes solaires de Totogalpa (Mujeres Solares de Totogalpa) constituent un groupe d'environ deux douzaine de femmes, des mères célibataires pour la plupart, qui disposent de peu de ressources financières et de temps et qui ont pris conscience des avantages potentiels que les cuiseurs solaires et les séchoirs alimentaires solaires pouvaient apporter à elles-mêmes et à leur communauté. Les cuiseurs solaires cuisent les aliments en faisant uniquement appel au rayonnement solaire direct, un mode de cuisson qui présente de nombreux avantages par rapport aux fours conventionnels à bois combustible qui sont traditionnellement utilisés au Nicaragua. L'utilisation de cuiseurs solaires ne nécessite aucun bois combustible, ce qui contribue aux économies des familles, réduit la déforestation et la pression sur l'environnement au Nicaragua. En outre, ce mode de cuisson élimine les risques de problèmes respiratoires liés aux feux d'intérieur et a un effet positif global sur l'effort de réduction du changement climatique. Les femmes utilisent souvent des cuiseurs solaires pour torréfier le café ainsi que pour la cuisson de viandes, du riz, d'œufs, des haricots et des bananes. Certaines utilisent les cuiseurs solaires pour produire des marchandises qu'elles vendent, comme des pâtisseries, des bonbons et du café torréfié.

Les Femmes solaires ont été formées à la cuisson et au séchage solaires et ont enseigné ces techniques depuis plusieurs années. Elles enseignent aux autres comment construire des cuiseurs solaires à partir de matériaux simples comme une boîte en carton et du film aluminium, mais produisent et vendent également des cuiseurs solaires fabriqués à partir de matériaux durables comme du métal et du bois. Les Femmes solaires ont obtenu une reconnaissance nationale et internationale pour leur engagement en faveur du développement durable et pour le modèle qu'elles représentent pour les autres communautés du Nicaragua et d'ailleurs. Elles ouvriront très prochainement un restaurant alimenté en énergie solaire dans le petit village de Sabana Grande, où elles proposeront des plats cuits à l'énergie solaire ainsi que des fruits séchés et du café torréfié à l'énergie solaire.

Cette étude de cas est disponible sur les sites suivants :

<http://www.mujeressolares.org/> (en espagnol et en anglais)

<http://www.grupofenix.org/SWT.htm> (en anglais)

<http://www.saluddelsol.org/partners/las-mujeres-solares/> (en espagnol)

Etude de cas francophone. Déforestation en Côte d'Ivoire : quand les jeunes agricultrices prennent la main

La Côte d'Ivoire connaît depuis les années 1990 une crise qui la rend incapable de contrôler un rythme de déboisement effréné (passage de 21 millions d'hectares en 1957 à 2,8 en 1995), de juguler la crise agricole et les impacts sociaux du changement climatique : le pays connaît une forte croissance de la population, un vieillissement de la population agricole et un affaiblissement de la sécurité alimentaire. Ce contexte environnemental et politique a des impacts directs sur les femmes socialement en charge de la gestion du foyer et donc confrontées à une pénurie des besoins en ressources de base.

Dans sa volonté de lutter contre les effets du changement climatique, l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement-Côte d'Ivoire (JVE), organisation de défense de l'environnement spécialisée dans la prise en compte de la sécurité alimentaire comme priorité humaine, a opté pour la formation et la sensibilisation des jeunes femmes en milieu rural afin qu'elles fassent valoir leurs savoirs et leurs droits, dont l'accès aux ressources, comme l'eau et l'électricité ou plus globalement à l'école et aux services de santé. En visant les jeunes femmes, JVE entend avoir un impact sur les différents secteurs socioéconomiques pour les générations futures (santé, éducation, nutrition) et plus généralement garantir la durabilité de ses actions. L'organisation a pour objectif l'application de la loi relative au domaine foncier rural, ce qui garantirait la propriété foncière et autoriserait un investissement à long terme dans le secteur agricole. Cette loi a des impacts sur l'autonomisation des femmes, car en ayant cette sécurité, les exploitantes pourraient sélectionner leurs semences, arrêter les techniques de jachère, ce qui permettrait d'améliorer les sols et de réduire la destruction des forêts restantes.

Au début de l'année 2012, JVE a initié des réunions auprès de femmes et d'hommes du district de Tankéssé et des villages avoisinants, à 300 km d'Abidjan au Nord-est du pays. Les participants ont manifesté leur intérêt pour quatre axes d'action : parfaire la gestion des coopératives de femmes (150 femmes de trois villages qui gèrent des champs communautaires, créent des revenus gérés de façon solidaire sous forme de caisse d'épargne et assurent ainsi leur autonomie), identifier les filières de distribution de leurs produits agricoles, se former en agriculture (recherche d'alternatives de production pour faire face au réchauffement climatique) et développer l'accès à l'électricité pour toute la population sous forme d'énergie solaire (alternative au bois combustible et au coût énergétique pour lutter contre la déforestation et la pauvreté).

Quelques pistes à suivre

L'opération de JVE est à ce point populaire que les femmes se sont mobilisées et ont investi les points d'eau pour partager l'information et discuter de ces différentes initiatives si bien que d'autres villages du district de Tankéssé non impliqués au départ se sont invités et sont désormais intégrés à la dynamique de projet. Les jeunes villageoises ivoiriennes entendent ainsi continuer à lutter pour la sécurité alimentaire, contre la déforestation et par conséquent contre le changement climatique.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec : Ange David Emmanuel Baimey, chargé de l'Animation du Réseau Climat & Développement, ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement - www.climatdeveloppement.org, www.jveci.org/contact.html

Etude de cas francophone. Sénégal : la butanisation, une politique d'adaptation genrée mal exploitée - Rapport 2010 du Service d'information énergétique du Sénégal, ministère de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Energie

On pourrait aisément conclure que le Rapport d'information énergétique du Sénégal de 2010 est aveugle au genre. Toutefois, parce qu'il porte entre autres sur les bilans énergétiques des ménages, la politique de butanisation du gouvernement (équipement des foyers en réchauds à butane et bouteilles) et l'accès des populations aux services énergétiques, il fait implicitement référence aux besoins et rôles différenciés des hommes et des femmes vis-à-vis de l'accès à l'énergie.

En effet, au Sénégal, la crise énergétique est en particulier analysée à travers deux axes conjoints : la satisfaction des besoins des ménages, domaine socialement alloué aux femmes, et la lutte contre la désertification. Et la généralisation de l'utilisation du gaz butane est l'une des réponses que l'Etat prospecte depuis le début des années 1970 afin de mener ces deux politiques d'adaptation de front. En 2009, grâce à d'importantes subventions, le butane et le GPL se substituaient à hauteur de 9,1 % à la biomasse (le bois pour le chauffage et le charbon de bois) ce qui a permis de préserver 50 605 hectares de forêt. Cette politique d'adaptation au changement climatique, dite de butanisation, en évitant de replanter des arbres, a généré des économies au niveau national à hauteur de 16,5 milliards (25 millions d'euros) par an.

Par ailleurs, grâce à ces programmes de butanisation, les femmes ont gagné du temps, ayant moins à nettoyer la suie laissée par les fumées liées à l'utilisation du bois et du charbon mal carbonisé. Elles en ont fait profiter leur environnement restreint ou plus large, l'espace occupé étant plus propre, plus sain, les gaz nocifs ou à effets de serre émis, disparaissant peu à peu. En gagnant du temps, elles ont pu mener des activités productives et génératrices de revenus, ce qui les a autonomisées. Ce temps libéré a également permis à leurs filles de ne plus être contraintes à aider leurs mères dans les tâches liées à la collecte du bois. Elles ont gagné en scolarisation. Dans l'ensemble, le développement d'activités économiques et éducation des jeunes filles, va dans le sens de la réduction de la pauvreté.

Quelques pistes à suivre

Même si le rapport n'en fait pas mention, en tant que politique d'adaptation au changement climatique réussie, la butanisation demanderait à être généralisée au milieu rural afin que les femmes des villages, qui comptent parmi les plus pauvres, ne continuent pas à être pénalisées par la lourde charge de la collecte du combustible. Cette généralisation consisterait à davantage consulter les femmes, qu'elles soient en milieu urbain, périurbain ou rural, afin de prendre en compte leurs besoins énergétiques dans la conception des stratégies nationales, et permettrait ainsi de développer une véritable politique énergétique nationale intégrant le genre.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec : Amadou Bamba DIOP, coordonnateur du Système d'information énergétique du Sénégal (SIE-Sénégal), ministère de la Coopération internationale, des Transports aériens, des Infrastructures et de l'Energie, bambinodiop@yahoo.fr.

3.4. La rareté de la ressource en eau

L'eau constitue l'une des ressources-clés menacées par le changement climatique. L'accès à l'eau présente des dimensions de genre très claires : les femmes sont souvent responsables de sa collecte et doivent se déplacer sur de plus grandes distances pour y accéder du fait de l'accentuation de la pénurie. Les résumés suivants se penchent sur les impacts de la rareté de la ressource en eau et de la privatisation de l'eau sur les femmes et les relations de genre.

Ngozi Akosa, T. et Oluyide, A. (2010) *Gender and Climate Change – Case Study of Oko Agbon Odooyi Community [Genre et changement climatique : étude de cas de la communauté Oko Agbon Odooyi], Case Study Series [série d'études de cas], Lagos, Nigeria : Centre for 21st Century Issues [Centre dédié aux problèmes du XXI^e siècle]*

Quelles sont les implications de genre de la pauvreté, du chômage et du manque d'infrastructures basiques face au changement climatique ? Quelles actions les gouvernements devraient-ils entreprendre afin d'améliorer la situation ? Ce document étudie le cas de la communauté côtière pauvre Oko Agbon, dans laquelle on dénombre 10.000 habitants dans l'État de Lagos. Elle est confrontée au défi du changement climatique du fait de l'augmentation des températures et de la salinisation de l'eau douce (salée). Le document indique que l'impératif de l'alimentation de la communauté en eau potable saine a des répercussions négatives sur la santé, la disponibilité et les revenus des foyers des femmes comme des hommes étant donné que 50 % des revenus mensuels du ménage sont dépensés en eau à usage domestique. Cependant, ce sont les femmes de la communauté qui sont les plus durement touchées par ce « stress hydrique ». Les stratégies d'adaptation identifiées comprennent le traitement de l'eau par les femmes afin de la rendre potable et saine pour la cuisson, et l'initiation d'activités des femmes dans le secteur informel, comme les petits commerces et le travail sur des sites de construction qui leur permettent de dégager un revenu. Les femmes sont principalement cantonnées aux travaux d'intérieur ou proche de la communauté du fait de leurs besoins en eau domestique et en raison des difficultés de déplacement dans la région.

Le document fait valoir que pour traiter ces problèmes d'eau, un pont doit être érigé pour relier la communauté de l'État de Lagos au réseau d'alimentation en eau. Il appelle également à la fourniture d'informations sur le changement climatique aux habitants, afin de les aider à prendre des décisions d'adaptation éclairées et durables. Il s'agit de la première étude de cas au sein d'une série élaborée par le Nigeria's Centre for 21st Century Issues.

Buechler, S. (2009) « Gender, Water, and Climate Change in Sonora, Mexico: implications for policies and programmes on agricultural income-generation » [Genre, eau et changement climatique à Sonora, Mexique : implications en matière de politiques et de programmes relatifs à la génération de revenus agricoles], *Gender and Development [genre et développement] volume 17 numéro 1, Oxford : Oxfam*

http://www.oxfam.org.uk/gadjournal/display.asp?K=002J1371&sf1=editor&st1=Caroline%20Sweetman&sort=sort_date/d&m=39&dc=390

Cette étude cherche à comprendre la menace que représente le changement climatique pour les agricultrices au sein de deux communautés mexicaines (Terrenate qui compte 343 habitants et San Ignacio qui en compte 720) dans l'État de Sonora au nord du Mexique. En faisant appel à des méthodologies de recherche féministes au cours d'entretiens avec des enquêtées, et en répertoriant les

différentes étapes du cycle de production allant du semis à la mercatique en passant par la mise en conserve, l'étude identifie la position centrale des femmes en matière de production alimentaire et de cohésion et d'aide sociales.

Ce document présente les impacts liés au climat que subit Sonora depuis une décennie. Ils comprennent la diminution des cultures traditionnelles comme la prune et l'abricot, qui ne sont pas adaptées à des températures moyennes plus élevées et à des précipitations irrégulières. La rareté de la ressource en eau constitue déjà un problème majeur dans la région et contribue à la volatilité des prix des denrées alimentaires : par exemple, le prix du blé a augmenté de 130 % entre septembre 2007 et 2008. L'augmentation de la demande en eau des zones urbaines et de la consommation d'eau à des fins non agricoles a entraîné une baisse de 40 % dans les zones cultivées de l'État entre 1996 et 2004.

L'auteure met l'accent sur le rôle que joue l'agriculture au-delà de la production alimentaire. Elle indique que les marchandises en conserve font partie d'une importante économie du cadeau, qui entretient les réseaux sociaux et assure un filet de sécurité qui s'étend au-delà de l'État et englobe de nombreux proches et amis qui ont passé la frontière pour se rendre aux États-Unis d'Amérique. L'étude suggère des mesures politiques et programmatiques qui englobent l'accès à l'acquisition de nouvelles compétences par les femmes au travers de formations et la plantation d'arbres résistants à la sécheresse afin d'améliorer la qualité des sols et de fournir du combustible. L'étude conclut que le manque d'opportunités des femmes dans d'autres secteurs (faibles revenus, travaux en usine dangereux) fait que le changement climatique et la rareté de la ressource en eau pourraient entraîner l'effondrement de la cohésion sociale.

Peredo Beltran, E. (2004) *Water, Privatisation and Conflict: Women from the Cochabamba Valley* [Eau, privatisation et conflit : les femmes de la vallée de Cochabamba], Washington DC : Fondation Heinrich Böll

<http://www.funsolon.org/publicaciones/peredowaterwomenboliviaeng.pdf>

En Bolivie, les femmes de Cochabamba jouent un rôle-clé dans la protection de l'eau. Les politiques néolibérales ont entraîné une migration masculine accrue et, par conséquent, la féminisation des zones rurales où les femmes effectuent la majorité des tâches rémunérées et non rémunérées. Ce document se concentre sur le conflit au sujet de la privatisation des services d'approvisionnement en eau à Cochabamba en 2000, lors duquel un mouvement populaire s'est soulevé pour défendre ses droits à cette ressource naturelle et a été couronné de succès. Ce cas fait valoir que la privatisation représente une violation des droits de ceux qui devraient avoir accès à l'eau en tant que bien commun et qu'elle peut être dangereuse pour l'environnement. L'étude passe en revue les impacts de la privatisation et soulève les questions suivantes :

- À combien se chiffrent les augmentations des prix et des tarifs de l'eau suite à la privatisation ? En l'occurrence, l'augmentation tarifaire s'élevait à 50 % et le coût de l'eau représentait environ un quart des revenus des ménages.
- Quelles sont les circonstances qui entourent la privatisation ? Dans quelle mesure la privatisation affecte-t-elle les systèmes communaux d'eau potable saine ?

- Les entreprises privées ont-elles le droit d'utiliser et de commercialiser les sources d'eau qui ont toujours été les principales sources des communautés rurales et des systèmes d'irrigation des paysans ?
- Quels sont les impacts des lois relatives à la protection des investissements sur les droits des femmes ?

L'étude montre que les changements causés par la privatisation ont suscité une mobilisation phénoménale des femmes dans la région. Elles ont lutté pour la reconnaissance du droit à la gestion de l'eau, ont affronté les forces de l'ordre, joué un rôle essentiel dans la négociation à petite échelle et participé à des réseaux de solidarité entre populations urbaine et paysanne. Elles ont également joué un rôle-clé dans la sensibilisation de l'opinion publique au sein de la campagne. Grâce à la pression populaire, le gouvernement bolivien a annulé le contrat qu'il avait passé avec la société d'approvisionnement en eau. Quoi qu'il en soit, le problème n'est toujours pas résolu.

3.5. Santé

Le changement climatique affecte la santé de diverses manières, allant des conséquences directes dues à la prolifération de maladies d'origine hydrique aux conséquences indirectes, telle la malnutrition. La santé des femmes et des enfants est souvent la plus menacée, pour diverses raisons qui sont étudiées dans les ressources suivantes.

Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2010) « Gender, Climate Change and Health » [Genre, changement climatique et santé]. *Draft Discussion Paper*, Genève : OMS

http://www.who.int/globalchange/publications/reports/final_who_gender.pdf

Ce rapport, qui étudie les liens entre le changement climatique, le genre et la santé, a été élaboré en vue de fournir à l'OMS un cadre de soutien aux États membres dans la conception d'évaluations de risques sanitaires et d'interventions politiques liées au climat dont bénéficient les femmes comme les hommes. Il se penche sur les différents types d'événements météorologiques extrêmes et sur les différences directes et indirectes dans la façon dont ils affectent les hommes et les femmes. Par exemple, lorsque la chaleur et l'humidité augmentent, un plus grand nombre de femmes que d'hommes est susceptible de décéder, et les femmes âgées courent un risque encore plus élevé. Parmi les conséquences indirectes de l'augmentation des températures, citons l'augmentation de la prolifération du paludisme, qui cause déjà 300 millions de maladies graves et tue un million de personnes chaque année. Les femmes enceintes y sont particulièrement sujettes.

Le document met également en lumière les opportunités de mise en œuvre de stratégies et d'interventions intégrant le genre qui peuvent à la fois développer l'équité sanitaire et promouvoir une adaptation et une atténuation efficaces face au changement climatique. Par exemple, l'implication des femmes comme des hommes dans la conception, la négociation et la mise en œuvre de choix énergétiques propres, comme des fours de cuisson sobres en énergie, peut constituer un moyen d'aborder les inégalités au sein du foyer en termes de prise de décision portant, entre autres, sur la consommation énergétique.

Le rapport conclut que la lutte contre les impacts sanitaires générés du changement climatique nécessite une reconnaissance claire des différences de vulnérabilité et de résistance entre les femmes et les hommes. Il recommande de poursuivre les recherches en matière de dimensions de genre du changement climatique, en particulier sur les impacts liés à la santé, ainsi que l'intégration du genre dans l'adaptation et dans l'atténuation face au changement climatique, l'engagement de ressources importantes et l'autonomisation des individus pour le développement de leur propre résilience. Les interventions spécifiques recommandées sont les suivantes :

- cibler les femmes et les hommes de manière différente lors des campagnes de communication et dans le cadre de stratégies de promotion de la santé, en tenant compte des normes et rôles de genre ; et
- adopter des stratégies (à tous les niveaux de programmation) de changement des normes et pratiques qui empêchent les femmes ou les hommes d'avoir des réactions adéquates et des mécanismes d'adaptation aux situations de catastrophes naturelles.

3.6. La prévention des risques naturels

Les femmes et les filles pauvres des pays en développement font souvent face à un plus grand danger que les hommes et les garçons en cas d'inondations, de tremblements de terre et d'autres catastrophes. Cela est dû à des inégalités sociales et culturelles qui empêchent les femmes et les filles d'accéder aux informations et aux compétences, telle la natation. Les hommes sont également vulnérables face aux catastrophes, mais, souvent, de manières différentes. Les ressources ci-après présentent des exemples illustrant l'importance fondamentale d'une perspective de genre dans la prévention des risques liés aux catastrophes naturelles.

Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles des Nations unies (ONU-SIPC) (2008) *Gender Perspectives: Integrating Disaster Risk Reduction into Climate Change Adaptation – Good Practices and Lessons Learned* [Perspectives de genre : intégration de la prévention des catastrophes dans l'adaptation au changement climatique : bonnes pratiques et leçons retenues], Genève : ONU-SIPC

http://www.icimod.org/?opg=949&q=drd_document&document=1094

Résumé adapté à partir de la ressource.

L'expérience des femmes dans la gestion des ressources naturelles peut fournir des informations essentielles pour des politiques d'adaptation efficaces face au changement climatique et de prévention des risques naturels (PRN). Ce rapport attire l'attention sur les risques élevés qu'encourent les femmes et les filles face aux dangers liés au climat. Il fait aussi valoir qu'elles devraient devenir des participantes plus actives dans la prévention des catastrophes et les efforts pour y faire face. Des études de cas provenant du monde entier mettent en lumière des stratégies permettant cette participation accrue.

Le rapport donne également des exemples d'outils intégrant le genre qui servent à la conception de stratégies d'adaptation au changement climatique en Europe, au Népal, au Tadjikistan, au Mali et dans d'autres pays d'Afrique. Par exemple, l'Outil d'inspection des risques à base communautaire en matière d'adaptation et de moyens de subsistance (baptisé CRISTAL) constitue un « outil d'aide à la

prise de décision » qui permet de mieux comprendre les liens entre les risques climatiques, les relations de genre, les moyens de subsistance des populations et les activités menées dans le cadre de projets. Il est actuellement utilisé au Mali pour évaluer des stratégies d'adaptation durant les périodes de sécheresse et a permis d'identifier une stratégie essentielle pour les femmes, qui consiste en la collecte de noix de karité qui servent de source de subsistance de secours lorsque le manque de pluies entraîne des récoltes insuffisantes pour les ménages.

Le rapport recommande la fourniture d'une aide particulière aux femmes de sorte qu'elles aient accès aux ressources naturelles et soient capables de prendre des décisions en termes de gestion des ressources. Les auteurs recommandent vivement l'intégration d'analyses de genre dans les programmes et projets nationaux afin d'améliorer la compréhension de la vulnérabilité, de surveiller les stratégies d'adaptation en cours et d'intégrer les leçons retenues dans la planification des programmes en vue de développer la résilience des moyens de subsistance.

Oxfam International (2005) The tsunami's impact on women [L'impact du tsunami sur les femmes], Oxfam Briefing Note, Oxford : Oxfam

http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/conflict_disasters/downloads/bn_tsunami_women.pdf

Pourquoi le tsunami de 2004 a-t-il entraîné un nombre de décès bien plus important chez les femmes que chez les hommes au Sri Lanka, en Inde et en Indonésie ? Cette note d'information met en garde contre une approche qui considère les femmes comme de simples victimes de situations catastrophiques. À ce titre, elle fournit une vue d'ensemble de chaque région qui met au jour des causes culturelles et locales expliquant pourquoi les femmes ont été touchées plus durement.

Cette synthèse indique que le moment où le tsunami a eu lieu avait son importance. Il a touché les côtes en milieu de matinée, au moment où les femmes et les enfants sont traditionnellement à la maison et que les hommes sont soit partis en mer pour pêcher et sont en sécurité, soit au travail dans les champs. Néanmoins, tel n'était pas toujours le cas : dans le village de pêcheurs de Dutchbar au Sri Lanka, les femmes sont mortes en bien plus grand nombre car il s'agissait de l'heure à laquelle elles prennent leur bain dans la mer. Ce document met également en avant les compétences, telles l'escalade et la natation, qui, très souvent, n'ont été enseignées qu'aux garçons. Les femmes et les filles sont donc plus susceptibles de se noyer.

Il fait valoir que le déséquilibre de genre subséquent dans ces communautés soumet la population déjà traumatisée à une contrainte considérable. Les statistiques de population des villages d'Aceh révèlent l'étendue du désastre : à Lamsenia, 124 des 220 villageois ont survécu, mais seulement 26 d'entre eux sont des femmes ; à Dayeuh Mappalam seuls 79 femmes et 191 hommes ont survécu sur une population totale de 4 500 habitants. On retrouve des chiffres similaires en Inde et au Sri Lanka, ainsi que la preuve toujours plus manifeste que les pertes de biens, de maisons et de membres de la famille contribuent à augmenter les inégalités de genre et à mettre sous pression les femmes et les hommes qui ont survécu. De nombreux hommes s'adaptent désormais à de nouveaux rôles en endossant, entre autres, la responsabilité de soins aux personnes, et les femmes qui ont perdu leur conjoint et leurs biens font face à des charges de travail supplémentaires. On a également constaté l'augmentation des harcèlements sexuels et des violences domestiques et une augmentation des mariages forcés précoces, notamment en Inde.

Ce document appelle à la prise en compte des besoins des femmes dans les efforts de la PRN et à la lutte contre les inégalités culturelles et légales qui exacerbent les risques et les impacts de la PRN, comme les droits fonciers inégaux.

Swarup, A., Dankelman, I., Ahluwalia, K. et Hawrylyshyn, K. (2011) *Weathering the Storm: adolescent girls and climate change* [Essuyer la tempête : les filles adolescentes et le changement climatique], Londres : Plan International

<http://www.plan-uk.org/resources/documents/35316/>

Comment les filles vivent-elles le changement climatique en Éthiopie et au Bangladesh ? Ce rapport repose sur une recherche participative menée dans deux pays. Il fait valoir que les programmes et politiques qui ne reconnaissent pas les différences entre les filles et les garçons dans la manière dont ils sont affectés par le changement climatique risquent d'accentuer les inégalités de genre préexistantes et ne parviennent pas à aborder l'une des causes à l'origine de la vulnérabilité aux risques climatiques. Ce travail de recherche a démontré que de nombreuses filles sont contraintes à travailler pour gagner de l'argent lorsque les temps sont durs durant les sécheresses afin de générer un revenu pour leur famille. Ainsi, elles sacrifient leur éducation et leurs perspectives d'avenir. Dans la région de Lalibela, par exemple, suite à des périodes de sécheresse, de nombreuses écolières, âgées de seulement 11 ou 12 ans, se sont retrouvées à travailler comme employées de maison dans la ville locale, une situation dans laquelle elles étaient plus exposées aux mauvais traitements et à l'exploitation. En période de sécheresse, les filles avaient pour pratique courante de vendre du bois destiné à la cuisson sur les marchés locaux, ce qui constituait une activité génératrice de revenus de remplacement. Cette activité leur crée la lourde tâche de chercher une quantité importante de bois durant plusieurs heures et de le porter à pied jusqu'aux marchés locaux dans les villes voisines.

Au Bangladesh, durant la période suivant les inondations, tempêtes ou cyclones, les filles expliquaient avoir une charge de travaux domestiques supplémentaire : apporter des soins à ceux qui sont tombés malades ou qui ont été blessés, prendre soin des frères et sœurs, pendant que leur mère devait chercher d'autres moyens de subsistance lorsque les terres avaient été dévastées, et se charger de tâches supplémentaires comme le nettoyage du foyer. Le rapport indique également que les familles luttent pour survivre, de sorte qu'un nombre grandissant d'entre elles a recours au mariage des filles en échange d'une dot pour faire face à la pauvreté. Ce mariage réduit le poids économique de la famille.

Aguilar, L. (2006) *Climate Change and Disaster Mitigation: Gender Makes a Difference* [Changement climatique et atténuation des catastrophes : le genre change tout], Gland : Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

<http://www.fire.uni-freiburg.de/Manag/gender%20docs/DRR-Climate-Change-Gender-IUCN-2009.pdf>

Résumé adapté à partir de la ressource.

Les politiques et débats relatifs au changement climatique se sont concentrés de manière disproportionnée sur l'atténuation, plutôt que sur des stratégies d'adaptation dont les femmes et hommes pauvres ont besoin pour assurer leur sécurité. Ce feuillet d'information démontre point par point comment les femmes portent le fardeau du changement climatique et montre qu'en faisant appel aux compétences des femmes, les initiatives peuvent être couronnées d'un bien plus grand succès.

Par exemple, la communauté de La Masica au Honduras n'a déploré aucun décès suite au passage de l'ouragan Mitch en 1998. Six mois plus tôt, une initiative d'éducation communautaire sensible au genre concernant les systèmes d'alerte rapide et la gestion du risque avait permis aux femmes de se charger de tâches de surveillance du système d'alerte rapide, qui avait été abandonné par le passé. Ce feuillet d'information souligne quatre opportunités majeures de lutter contre les inégalités de genre dans le cadre de programmes et de politiques d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique : reconnaître que les femmes sont déjà plus vulnérables à la pauvreté que les hommes et qu'elles ont des besoins spécifiques de genre dans des scénarios de changement climatique, lutter contre les régimes d'utilisation des ressources spécifiques au genre qui peuvent nuire à l'environnement, faire appel aux compétences particulières des femmes dans la gestion des moyens de subsistance des foyers et les ressources naturelles et accroître quantitativement et qualitativement la participation des femmes à la prise de décision à tous les niveaux.

Etude de cas francophone. Bénin : la décentralisation, l'urgence et la pauvreté, obstacles au genre

Le plan de contingence communal de Grand-Popo au Bénin, au bord de l'Océan Atlantique, a été créé en 2010 par la Commune Grand-Popo dans le but de faire face aux inondations, à la sécheresse et à l'érosion côtière, qui augmentent à cause du réchauffement climatique. Ces inondations perturbent les activités scolaires et sanitaires car les infrastructures sont détruites et les risques d'épidémie accrus (malaria, paludisme, VIH). Elles diminuent les rendements agricoles et réduisent la sécurité alimentaire. Elles aggravent la pauvreté et précarisent l'habitat. Elles augmentent les violences domestiques. L'ensemble de ces impacts témoigne d'incidences de genre puisque les femmes forment la grande majorité des producteurs agricoles, qu'elles pourvoient aux soins et à la nutrition des familles et que ce sont les petites filles qui sont les plus touchées par la déscolarisation. Pourtant le plan a été conçu, voté et mis en œuvre uniquement par des hommes qui font mention des impacts de genre en pointillé mais ne prennent pas les dispositions en conséquence.

Au sein de la Commune Grand-Popo, qui dirige et commande les programmes, le conseil communal est entièrement masculin. Aucune femme n'y siège, de la même manière qu'elles n'ont pas accès à la propriété foncière, que ce sont des hommes qui gèrent les boutiques où se commercialisent les produits tels que la quincaillerie, les produits alimentaires et le ciment, alors que les femmes transforment et commercialisent à 80 % les produits agricoles (noix de palme et de coco essentiellement), qu'elles représentent 99 % des effectifs de mareyeurs et transformateurs professionnels de pêche à plein temps dans la commune, et qu'elles occupent de façon prédominante le secteur du micro-commerce informel de détail et de la vente ambulante. Elles sont les réelles actrices de l'adaptation aux impacts des inondations. Pourtant elles ne sont pas consultées. Les programmes d'adaptation au changement climatique sont donc biaisés.

Quelques pistes à suivre

L'heure est aujourd'hui à l'analyse des impacts. On peut considérer que la Commune de Grand-Popo inscrit le genre dans les textes de ses ordres du jour de lutte contre le changement climatique, mais que les résultats sont insignifiants. La priorité est donnée à la sortie de l'urgence. Aussi, serait-il

important d'intégrer en amont dans la définition de l'urgence, au même titre que le contexte de pauvreté et le manque de moyens financiers, les inégalités de genre comme facteur d'aggravation des impacts du changement climatique, afin de développer des politiques de sortie de crise adaptées. Cela demanderait de consulter davantage les femmes au sujet des solutions à apporter au quotidien face à l'érosion, à leur confier des postes de prise de décision. L'expertise climatique ne serait alors plus biaisée en termes de genre car les programmes d'adaptation ne seraient plus vus du haut vers le bas.

L'étude de cas s'appuie sur les données de Impact Consultants, décembre 2011, Schéma directeur d'aménagement du territoire communal de Grand-Popo 2012-2025, Rapport provisoire

République du Bénin, Commune de Grand-Popo, septembre 2010, *Plan de contingence communal 2010*

Média conseil, février 2010, *Plan d'assainissement communal, Commune de Grand-Popo, Planification communale, rapport définitif*

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec : Fostin Kokou Agbeti, chef du service Développement local et Planification, mairie de Grand-Popo, gbogbekpan@yahoo.fr.

Etude de cas francophone. Palmarin : allier adaptation et transformation des savoir-faire traditionnels

L'ensemble des îles du delta du fleuve Saloum au Sénégal est menacé par un phénomène d'érosion lié aux effets collatéraux du changement climatique, dont l'élévation accélérée du niveau de la mer. Beaucoup d'infrastructures et d'équipements socioéconomiques dans la Communauté rurale de Palmarin ont été détruits. Les populations assistent à la dégradation de la mangrove et à l'intrusion saline sur les terres cultivables, ce qui fragilise de plus en plus l'agriculture locale, dont les femmes sont les principales actrices, en tant que pourvoyeuses traditionnelles de la nourriture du foyer.

Palmarin a été choisie pour abriter un projet-pilote dans le cadre de l'ACCC, une série d'actions entreprises par la Direction des Etablissements Classés du ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature, visant la promotion d'efforts collectifs par la réalisation d'Activités conduisant au renforcement de la Capacité d'adaptation aux Changements et à la variabilité du Climat à long terme (ACCC). Après la mise en place d'un Comité local d'information et de suivi, les activités se sont focalisées sur la génération de revenus avec une forte volonté d'intégration du genre.

Il s'est agi de rationaliser et de pérenniser des pratiques et savoir-faire traditionnels de femmes liés à la biodiversité du milieu particulièrement riche et reconnue comme partie intégrante de la Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum. Les promoteurs d'ACCC ont mené les deux premiers volets d'activités autour de l'apiculture, l'ostréiculture et l'acquisition d'une batteuse à mil : la formation théorique puis la formation pratique et la mise en œuvre. Une première évaluation a permis aux populations de Palmarin de constater que leurs conditions de vie avaient été améliorées (tâches des femmes allégées, niveau de vie en progrès), les produits ayant été perfectionnés (huîtres plus grosses et de meilleure qualité, mangrove mieux conservée, miel produit à plus grande échelle et mieux

vendu, récoltes du mil non détruites par les parasites par défaut d'entreposage), en même temps que leur environnement avait été préservé.

Des réajustements techniques sont prévus. Côté apiculture, les productrices ne savent pas faire face aux attaques par les fourmis des ruches, ce qui empêche la formation du miel. Côté ostréiculture, le matériel manque, ce qui représente un obstacle à la pérennisation de l'activité. Concernant la batteuse, la demande d'utilisation est tellement grande qu'un comité de gestion s'impose afin de rationaliser son utilisation.

Quelques pistes à suivre

Globalement, les villageois du Delta ont bien adopté la stratégie d'adaptation au changement climatique et ses volets genre au point qu'ils réclament le troisième volet du projet, l'état des lieux, qui devrait permettre d'aborder un certain nombre de régulations à apporter pour assurer le maintien de l'écosystème de la région et l'égalité entre les genres. Il resterait à mesurer en quoi l'ensemble de ces activités a modifié les modèles de prises de décision au sein de la communauté comme au sein des ménages, comment les femmes ont participé à cette transformation, et quelle est la part de leur participation dans ces activités d'adaptation dans cette transformation. On pourrait alors mesurer les impacts de genre de l'ensemble du projet.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec : Mme Ndèye Faly Ba Ka, responsable du bureau information, formation, sensibilisation et genre de la Direction des Eaux et Forêts du ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature du Sénégal, falyka@hotmail.com.

3.7. La migration induite par le climat

La migration devient une stratégie d'adaptation plus courante puisque le changement climatique rend certains moyens de subsistance moins durables, notamment dans les zones rurales où les récoltes s'amenuisent et dans les régions côtières où l'élévation du niveau de la mer menace la sécurité des populations et les rend vulnérables aux catastrophes naturelles. Les différences de genre sont inscrites dans l'identité sexuelle des migrants, leur destination, les raisons qui les poussent à immigrer et la durée de leur expatriation, ainsi que dans les impacts de leur migration sur les membres de leur famille, de leur foyer et de leur communauté. Les ressources présentées ci-après se penchent sur les dimensions de genre de la migration en se concentrant sur le changement climatique.

Jolly, S. en collaboration avec Reeves, H. (2005) « Gender and Migration: Overview Report » [Genre et migrations : panorama], Kit Actu' BRIDGE, Brighton : BRIDGE/IDS

http://www.bridge.ids.ac.uk/vfile/upload/4/document/1109/Migration_OR_French.pdf

http://www.bridge.ids.ac.uk/vfile/upload/4/document/1109/Migration_OR_English.pdf

http://www.bridge.ids.ac.uk/vfile/upload/4/document/1105/Migration_OR_Spanish1.pdf

Résumé réalisé à partir du panorama

En 2000, une personne sur 35 était un migrant international à travers le monde, et les femmes représentaient la moitié de ces migrants. Le nombre total de personnes effectuant des migrations

internes et la proportion de femmes parmi ces migrants sont encore plus élevés. Ce rapport fait valoir que les expériences de genre des personnes déterminent fondamentalement les formes migratoires, leurs causes et leurs impacts. Les rôles, relations et inégalités de genre affectent l'identité, le motif et la destination des migrants. Au travers de la migration, les hommes comme les femmes peuvent développer des aptitudes ou gagner des salaires plus élevés, dont ils peuvent envoyer une partie dans leur pays d'origine en transférant de l'argent. La migration peut engendrer une plus grande autonomie économique et/ou sociale pour les femmes et peut constituer une occasion de remettre en cause les rôles traditionnels ou réducteurs de genre.

Toutefois, la migration peut également aggraver les stéréotypes réducteurs de genre comme la dépendance des femmes et leur manque de pouvoir décisionnel. Les différences de genre affectent la façon dont les individus sont capables de contribuer et de bénéficier de la communauté dans laquelle ils sont expatriés et la façon subséquente dont ils sont capables de participer à atteindre des objectifs basiques de développement social et économique. La première partie de ce rapport se penche sur de telles dynamiques de genre et migratoires. La seconde partie présente une approche de droits humains de genre qui se baserait sur le potentiel positif de la migration et qui atténuerait les risques. Ce rapport fait partie du *Kit Actu'* BRIDGE sur genre et migration.

3.8. Les conflits

Le changement climatique est désormais considéré comme un enjeu de sécurité humaine en raison de différents facteurs : le risque de conflits entre pays au regard de la rareté grandissante des ressources et de terres adéquates pour la production de denrées alimentaires et de combustibles et l'accroissement de la difficulté à trouver des lieux de peuplement humain. Le peu de recherches effectuées sur les implications de genre des conflits liés au climat indique que le changement climatique peut accentuer des inégalités existantes et créer de nouvelles vulnérabilités ainsi qu'entraîner une augmentation de la violence fondée sur le genre. L'ouvrage décrit ci-après présente certains de ces éventuels impacts.

Winterstein, J., Feil, M., Roettger, C., Kramer, A., Carius, A., Taenzler, D. et Maas, A. (2008) *Environment, Conflict and Cooperation: Special Edition Newsletter on Gender, Environment, Conflict* [Environnement, conflits et coopération : édition spéciale de la newsletter sur le genre, l'environnement et les conflits], Allemagne : Adelphi Research

<http://www.ecc-platform.org/images/stories/newsletter/eccgender07.pdf>

Le changement climatique contribue aux conflits dus à l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles et à la concurrence en matière de ressources. Les conflits, les catastrophes naturelles, la dégradation de l'environnement et le changement climatique affectent différemment les hommes et les femmes. Ils ont tendance à renforcer les différences de genre et les rôles traditionnels de genre existants. Les femmes sont souvent plus durement touchées par les conflits et les catastrophes naturelles et sont également systématiquement mises de côté dans la prise de décision avant et après ces événements. Ce bulletin d'information commence par appeler à l'intégration systématique d'aspects de genre pour une prévention efficace des conflits. Il comprend les articles suivants :

« *Women Carry Water, Men Take the Decisions: Gender, Conflicts and Natural Resources* » [*Les femmes portent l'eau, les hommes prennent les décisions : genre, conflits et ressources naturelles*] : du fait de la migration masculine, des femmes plus nombreuses à la tête de foyers doivent endosser des tâches traditionnellement masculines, telle la production de denrées alimentaires. Les femmes se voient souvent refuser l'accès aux ressources naturelles et à la propriété foncière, ce qui les exclut de la prise de décision et ralentit les efforts de consolidation de la paix et de relance économique. L'auteur suggère que la paix durable ne peut être obtenue que si des processus de conciliation et de nouvelles structures de gouvernance apportent des modifications aux lois et aux comportements sociaux discriminatoires.

L'article « *Gender Aspects of Climate-Induced Conflicts* » [Spécificités de genre des conflits engendrés par le climat] plaide pour une mise en œuvre pleine et entière de la résolution de l'ONU qui assure la participation des femmes à tous les processus de prévention et d'adaptation au changement climatique. En effet, cette participation est nécessaire à la mise en place de politiques climatiques socialement justes et plus efficaces et à la prévention des conflits.

L'article « *Women Protesters Carrying Empty Pots: the Role of Gender in Environmental Conflict* » [*Les femmes protestent en transportant des récipients vides : le rôle du genre dans les conflits environnementaux*] étudie le différend centenaire dans le sud de l'Inde autour de l'eau de la rivière Cauvery. Cette région subit des pénuries d'eau récurrentes à cause de la réduction et de l'irrégularité des précipitations, de la demande agricole grandissante, de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'industrialisation. Cette situation a entraîné des conflits violents portant sur la répartition des ressources en eau de la rivière Cauvery. Bien que les femmes soient touchées de manière préjudiciable, le processus de gestion du conflit les a largement exclues. Le jugement du tribunal portant sur l'eau de la rivière Cauvery, en l'espèce, a poussé les femmes à manifester dans les rues en portant des récipients à eau vides sur leur tête. Le cas met en lumière la nécessité d'analyses des conflits sensibles au genre et de stratégies de gestion faisant plus largement participer les parties prenantes.

4. QUELLES SONT LES REPONSES MONDIALES ET NATIONALES APPORTEES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

L'architecture institutionnelle internationale dédiée au changement climatique est complexe et en perpétuel mouvement : de nouveaux accords voient le jour en même temps que d'autres accords existants sont amendés. De nombreux processus et politiques relatifs au changement climatique sont encore largement, voire entièrement, aveugles au genre, et font peu de cas des dimensions de genre du changement climatique ou les considèrent hors de propos. On observe également une disparité de genre persistante dans la prise de décision relative aux politiques sur le changement climatique. Durant la dernière CdP de la CCNUCC qui s'est tenue en 2010 (CdP 16), par exemple, les femmes représentaient seulement 30 % de l'ensemble des membres des délégations et moins de 15 % de tous les chefs de délégations.

Cette partie commence par présenter les politiques mondiales pertinentes en matière de changement climatique ainsi que la nécessité d'intégrer des dimensions de genre au cœur d'instruments comme la CCNUCC dès le début et de les faire reposer sur des cadres de droits comme la CEDEF (voir point 2). Elle fournit ensuite des informations sur les implications de genre des mécanismes politiques d'atténuation et d'adaptation. Enfin, elle adopte une perspective de genre en matière de changement climatique.

4.1. Les cadres et protocoles mondiaux relatifs au changement climatique

Le changement climatique a sollicité des réponses internationales complexes. Le tableau ci-dessous fournit un bref aperçu des réponses apportées, en prêtant attention à leur degré de sensibilité au genre.

Année	Cadres et protocoles	Description
1992	L'Agenda 21 et la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement	La Déclaration de Rio dresse 27 principes non contraignants d'orientation du futur développement durable. Il appelle à la reconnaissance de dimensions de genre et sociales dans tous les politiques et programmes liés au développement et à l'environnement, ouvrant la voie de la promotion de la participation effective des femmes dans l'utilisation à bon escient des ressources naturelles.
1992	La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	Il s'agit d'un cadre international fondamental dans la lutte contre le changement climatique. Elle reconnaît le rôle de l'activité humaine dans le changement climatique et la nécessité de lutter contre les émissions de gaz carbonique, mais ne fait aucune référence au traitement des dimensions de genre du changement climatique. La convention n'a pas force obligatoire et n'exige pas des pays développés qu'ils réduisent leurs émissions de gaz carbonique.
1997	Le Protocole de Kyoto	<p>Cet accord international définit des objectifs contraignants pour 37 pays industrialisés et l'Union européenne en matière de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Reconnaissant que les pays industrialisés sont les premiers responsables des niveaux élevés actuels d'émissions, le Protocole charge les nations développées d'un plus lourd fardeau en vertu du principe de « responsabilités communes, mais différenciées ». Bien que les pays doivent atteindre ces objectifs au travers de mesures nationales, ils disposent également de moyens supplémentaires via des mécanismes fondés sur le marché :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le négoce d'émissions, connu sous l'appellation de « marché du carbone » • le Mécanisme pour un développement propre (MDP) • l'application conjointe (AJ) <p>Il ne fait pas explicitement mention du genre ou des femmes dans le texte.</p>
2007	Le plan d'action de Bali	<p>Le plan d'action de Bali est centré sur quatre principaux blocs constitutifs : l'atténuation, l'adaptation, les technologies et le financement. Il ne comporte pas d'engagement contraignant de réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais il adresse la demande aux pays développés de contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique dans le contexte du développement durable. De plus, le plan d'action de Bali prévoit des actions renforcées d'adaptation, de développement technologique et de fourniture de ressources financières, ainsi que des mesures de lutte contre la déforestation.</p> <p>Il présente des pistes claires quant aux questions de genre, vu que le plan d'action reconnaît le rôle que jouent les inégalités sociales.</p>

4.2. La nécessité de politiques relatives au changement climatique plus sensibles au genre

Les ressources ci-après argumentent clairement en faveur de la nécessité de politiques relatives au changement climatique allant plus loin dans l'intégration de dimensions de genre et fournissent des recommandations en termes de stratégies pour y parvenir.

Roehr, U. (2004) *Gender relations in international climate change negotiations [Les relations de genre dans les négociations internationales sur le changement climatique]*, Allemagne : Genanet

http://www.genanet.de/fileadmin/downloads/themen/Themen_en/Gender_climate_policy_en_updated.pdf

Jusqu'à très récemment, les questions de genre ont été absentes des négociations internationales sur le changement climatique. Ce document donne un aperçu de l'histoire de la participation des femmes et des organisations de femmes aux conférences internationales sur la protection du climat. Il étudie la façon dont la présence des femmes dans ces forums a développé l'intégration de questions de genre dans le débat sur le changement climatique et les processus d'élaboration de politiques. Ce document fait remarquer que bien que les hommes continuent de dominer les débats, les femmes ont apporté de précieuses contributions grâce à leurs réseaux, à leurs aptitudes relationnelles et à leur capacité à penser et à planifier sur le long terme. Malgré ce progrès, les questions de genre sont toujours considérées comme ayant une faible priorité dans les négociations sur le changement climatique. Voici certaines pistes plaidant en faveur de l'intégration d'une perspective de genre dans le débat :

- mener une analyse de genre de la vulnérabilité face au changement climatique et des politiques et interventions d'adaptation actuelles et potentielles ;
- mener une analyse de genre des instruments de protection du climat ; et
- appliquer une budgétisation de genre aux fonds dédiés au changement climatique.

L'auteure suggère également que les institutions internationales devraient prêter une plus grande attention au changement du comportement des individus en matière de protection du climat et d'atténuation des émissions de gaz carbonique, plutôt que de se concentrer simplement sur la réduction et le négoce des émissions.

4.3. Atténuation et marchés du carbone

Afin de promouvoir l'atténuation du changement climatique, des cadres internationaux ont introduit des mécanismes fondés sur le marché, comme la Réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD, voir encadré ci-dessous), qui fournit des aides financières pour récompenser la réduction des émissions ou la préservation des forêts.

Les principaux mécanismes d'atténuation

Les **marchés du carbone** : en vertu d'un accord international, les pays se voient attribuer un quota d'émissions de gaz carbonique. Le négoce du carbone, ou « marchés du carbone », permet aux pays qui n'utilisent pas l'intégralité de leur quota d'émissions de vendre leur capacité excédentaire à des pays qui dépassent leur quota (site Internet de la CCNUCC).¹²

La **Réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD)** : initialement convenu dans le cadre du plan d'action de Bali, le cadre de la REDD fait la promotion de la réduction des émissions via des aides financières, en attribuant une valeur monétaire à des forêts en fonction de leur capacité à stocker le carbone. La seconde phase du cadre, REDD+, implique le stockage ou le retrait de carbone de l'atmosphère via la conservation des forêts ou la plantation de nouvelles forêts. La REDD permet également aux gouvernements ou aux sociétés privées du Nord d'acheter des « contreparties de la fixation du carbone » (le droit de polluer) en payant les pays du Sud pour qu'ils ne détruisent pas leurs forêts.

Le **Mécanisme pour un développement propre (MDP)** : le MDP permet à des projets visant la réduction des émissions dans des pays en développement d'obtenir des certificats de réduction des émissions (CER). Ces CER peuvent être négociés, vendus et utilisés par les pays industrialisés pour atteindre une partie de leurs objectifs en termes de réduction d'émissions conformément au protocole de Kyoto (site Internet de la CCNUCC).

Les politiques fondées sur le marché décrites ci-dessus sont les plus aveugles au genre. Souvent, elles marginalisent davantage les femmes, qui sont fréquemment défavorisées par les systèmes de marchés. En outre, ces politiques ne parviennent pas à les inclure dans le développement de solutions face aux problèmes climatiques. Les ressources suivantes présentent certaines des implications spécifiques de genre des politiques actuelles d'atténuation.

Cardenas, A. (non daté) *Life as Commerce: The impact of market-based conservation mechanisms on women* [La marchandisation de la vie : l'impact sur les femmes des mécanismes de conservation fondés sur le marché], Paraguay : Coalition mondiale des forêts
<https://www.cbd.int/doc/external/cop-09/gfc-women-en.pdf>

Ce document fait la lumière sur la nécessité de soutenir les méthodes hautement durables des femmes vivant en milieu rural et indigènes en matière d'utilisation et de protection des ressources naturelles. Il préconise le développement des connaissances des femmes et leur adaptation pour répondre au problème mondial de la réduction de la biodiversité, allié à la protection des droits des femmes au sein de leur famille, de leur communauté et au-delà. Selon ce document, la tendance actuelle est d'aborder la conservation de la biodiversité d'un point de vue économique, en donnant la priorité aux « services environnementaux » qui dégagent un profit. Cette tendance a entraîné la promotion de mécanismes de conservation fondés sur le marché, comme le négoce du carbone, les compensations de la biodiversité, la certification, le commerce de ressources génétiques et d'autres savoirs associés et l'« écotourisme ». Toutefois, étant donné que l'accès aux économies de marché est inégal, cette démarche a souvent eu des effets négatifs sur les populations indigènes et les

¹² http://unfccc.int/kyoto_protocol/mechanisms/emissions_trading/items/2731.php

communautés locales, qui manquent de ressources pour pénétrer le marché et se voient donc refuser l'accès à une terre où règne la biodiversité une fois qu'elle est privatisée.

Ce document souligne que l'économie de marché défavorise particulièrement les femmes. Elles ont moins de temps à consacrer à des activités génératrices de revenus, elles sont discriminées en termes de rémunération et de conditions, elles possèdent souvent bien moins de terres, de propriétés et de biens et sont fréquemment exclues de l'héritage. En milieu rural, lorsque les femmes se voient refuser l'accès aux terres où règne la biodiversité, cet inconvénient est d'autant plus significatif qu'elles dépendent souvent de ces terres pour accéder aux ressources comme le bois carburant, les plantes médicinales, le fourrage et les denrées alimentaires sauvages qu'elles vendent ou qu'elles utilisent en famille. Malgré ces inconvénients pour les femmes, la plupart des politiques internationales favorisent des approches fondées sur le marché.

Ce document met en garde contre de telles démarches politiques qui peuvent être considérées comme contribuant à la conservation fondée sur le marché, telles des initiatives de négoce de carbone, alors qu'elles attirent principalement les grands propriétaires terriens, qui en sont les principaux bénéficiaires. Il existe des initiatives de reboisement forestier gérées par des femmes, comme le Green Belt Movement, mais la plupart ne sont pas reconnues comme commercialement viables. De plus, de nombreux projets d'écotourisme ne font pas la promotion de valeurs environnementales positives, mais adopte le terme « éco » afin de s'en servir d'outil de vente. Ce document recommande de fournir de nouvelles ressources financières supplémentaires destinées à la biodiversité afin de promouvoir sa gouvernance publique durable et démocratique et sa mise à exécution en bonne et due forme. Cette recommandation englobe : la remise en cause des politiques de « pollueur payeur » et la redirection des aides vers les communautés locales et indigènes, l'abolition de la déforestation, la protection des droits des indigènes et la promotion et le soutien des droits des femmes et de leurs initiatives visant à protéger et à développer la biodiversité.

Hall, R. et Lovera, S. (2009) *REDD Realities: How strategies to reduce emissions from deforestation and forest degradation could impact on biodiversity and Indigenous Peoples in developing countries* [Les réalités de la REDD : en quoi les stratégies de réduction des émissions de la déforestation et de la dégradation forestière pourraient affecter la biodiversité et les peuples indigènes des pays en développement], Asunción : Coalition mondiale des forêts

http://www.theredddesk.org/sites/default/files/resources/pdf/2010/GFC_2009_REDD-Realities_eng.pdf

Il est essentiel que les aspects internationaux et nationaux de tout système, programme et projet de conservation forestière impliquent totalement les femmes, les populations indigènes et les petits agriculteurs. Cette publication se penche sur les stratégies d'organisations non gouvernementales et de populations indigènes visant à réduire les émissions de la déforestation et de la dégradation des forêts en Colombie, au Costa Rica, au Ghana, en Inde, en Indonésie, au Kenya, au Mozambique, au Panama et en Ouganda. Elle décrit également les impacts probables de la REDD dans ces pays. Ce document comporte également des liens vers des rapports d'ONG travaillant au Népal, au Paraguay et au Brésil.

Les auteurs préviennent que la REDD ne devrait pas être mise en œuvre sans qu'un accord intergouvernemental ne fasse explicitement la promotion d'objectifs fondés sur les droits humains et

que des processus différenciés sont requis pour s'assurer de la réussite de la mise en application nationale. Le rapport recommande de faire en sorte que la REDD soit en conformité avec l'article 4.1(d) de la CCNUCC, qui fait la promotion de la gestion durable, de la conservation et du développement de pièges et de réservoirs de GES, la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et d'autres instruments de droits humains pertinents. Il appelle également les gouvernements à prendre un certain nombre de mesures afin d'assurer une plus grande implication des petits agriculteurs, des populations indigènes et des femmes dans la conservation forestière. Ces mesures comprennent l'intégration de dimensions de genre dans toutes les discussions et projets stratégiques de la REDD, la création d'un espace dédié à la participation pleine et entière et effective des organisations des peuples indigènes, des communautés qui dépendent de la forêt et des femmes dans tous les processus de la REDD.

Prins, G. et al. (2010) *The Hartwell Paper: a new direction for climate policy after the crash of 2009* [Communication de Hartwell. Une nouvelle orientation pour la politique climatique après l'échec de 2009], Londres : Institute for Science, Innovation and Society, University of Oxford/LSE Mackinder Programme [Institut de la science, de l'innovation et de la société, Université d'Oxford/programme LSE Mackinder], London School of Economics and Political Science [Ecole d'économie et de sciences politiques de Londres]

<http://eprints.lse.ac.uk/27939/>

Les quinze années d'échec des politiques climatiques en matière de réduction des émissions de GES sont imputables à la structure défailante du modèle CCNUCC/Kyoto qui, selon les auteurs du document, a connu un échec fin 2009. Les auteurs décrivent cet échec comme « une fantastique opportunité d'élaborer une politique climatique enfin efficace ». Ils proposent une approche indirecte de la décarbonisation de l'économie mondiale : au lieu que la réduction des émissions corresponde à l'objectif universel, la décarbonisation résulterait de l'élévation de la dignité humaine, en assurant une énergie bon marché pour tous, le développement de la résilience face au changement climatique et d'autres avantages. Ce document fait valoir qu'une stratégie centrée sur l'innovation est requise pour développer des approvisionnements en énergie décarbonée. Il suggère également de diviser les politiques climatiques en questions spécifiques, afin de faciliter l'action politique et de permettre différents cadrages du problème : ainsi, une plus grande marge de manœuvre permettrait de se concentrer, par exemple, sur les dimensions humaines du changement climatique et sur les nombreux problèmes de genre. Ce document est disponible en français, en anglais, en allemand, en japonais, en italien et en chinois.

4.4. L'adaptation

CARE (2010) *Adaptation, gender and women's empowerment* [Adaptation, genre et autonomisation des femmes], Royaume-Uni : CARE

http://www.careclimatechange.org/files/adaptation/Adaptation_genre_et_autonomisation_des_femmes.pdf

Cette note de position sur l'adaptation, le genre et l'autonomisation des femmes fait partie d'une série d'activités portant sur le changement climatique menées par l'association CARE. Reconnaisant que de nombreuses femmes sont privées de droits, de ressources et de pouvoirs adéquats, qui leur

permettraient d'apporter une réponse au changement climatique, l'association CARE estime que les dimensions de genre sont essentielles pour comprendre la vulnérabilité. Dans un premier temps, elle évalue les vulnérabilités différenciées face au changement climatique qui résultent d'inégalités sociales, politiques et économiques. Par exemple, les hommes étant généralement responsables de la production de cultures destinées aux marchés, ils revendiquent souvent des terres plus fertiles. Les femmes doivent donc produire des cultures vivrières sur des terres moins productives. En réponse, l'association CARE a conçu des stratégies d'adaptation qui autonomisent les femmes et les hommes les plus vulnérables, en établissant des partenariats avec des organisations locales afin de développer leur capacité à assurer des moyens de subsistance résilients face au climat, de prévenir les risques naturels et d'aborder les causes sous-jacentes de la vulnérabilité, comme les inégalités de genre.

Le document décrit comment l'association CARE intègre des activités transformatrices en termes de genre (changement de normes rigides de genre et de déséquilibres de pouvoir) dans ses stratégies d'adaptation. En outre, il décrit l'intégration par l'association d'un cadre d'autonomisation des femmes dans des politiques et des programmes d'adaptation transformateurs en termes de genre. L'approche transformatrice de l'association CARE est illustrée par des études de cas du Tadjikistan, du Bangladesh et du Ghana.

Rodenberg, B. (2009) *Climate change adaptation from a gender perspective: a cross-cutting analysis of development-policy instruments* [L'adaptation au changement climatique sous un angle de genre : analyse transversale d'instruments de politiques de développement], Bonn : Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE) [Institut allemand dédié à la politique de développement]

http://www.die-gdi.de/CMS-Homepage/openwebcms3_e.nsf/%28ynDK_contentByKey%29/ANES-7ZLHXG?Open

Les préoccupations de genre et les démarches d'adaptation doivent être intégrées transversalement dans les processus liés au climat et les cadres et politiques de développement, car ils y sont largement aveugles à l'heure actuelle. Une analyse des cadres et politiques liés au climat a abouti à des résultats décevants : en particulier, la politique d'adaptation de la Commission et du Conseil de l'Union européenne (2006 - 2008) ne faisait aucune mention du genre. Alors que la CdP 7 de Marrakech (2001) a reconnu l'existence de liens entre les problèmes de genre et le changement climatique, le cadre qui en résulte, le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) n'avait rien d'ambitieux en termes de genre.

Les recommandations formulées sont divisées en deux parties. La première, qui s'adresse aux institutions de recherche sur le développement, suggère qu'il existe un besoin urgent de travaux de recherche sensibles au genre dans les domaines de la migration liée au climat, du développement à faible intensité de carbone et de la protection forestière au sein de la société à grande et moyenne échelle. Une approche sur plusieurs niveaux est également requise pour s'assurer que l'équité de genre est atteinte dans la préparation, la mise en œuvre et la surveillance des stratégies d'adaptation. La seconde partie encourage les donateurs et les agences chargées du développement d'accroître leurs efforts de promotion de l'autonomisation des femmes dans des projets d'adaptation et conseille un objectif à la communauté internationale : 20 % de tous les fonds devraient être mis à la disposition

de projets pertinents en termes de genre d'ici à 2015. La mise en œuvre obligatoire de perspectives de genre dans des mesures de formation avancée est également recommandée. Les annexes comprennent des aperçus du lien qui existe entre le changement climatique, la sécurité humaine et le genre, ainsi qu'une évaluation des PNACC.

Raworth, K. (2008) « Climate Wrongs and Human Rights: Putting people at the heart of climate-change policy » [Injustices climatiques et droits humains : mettre les personnes au cœur des politiques sur le changement climatique], *Oxfam Briefing Paper 117*, Oxford : Oxfam

<http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp117-climate-wrongs-human-rights-FR-0809.pdf>

Le Bangladesh sera confronté à des inondations plus fréquentes et plus graves à cause du changement climatique. En conséquence, dans le nord-est du pays, Oxfam a travaillé en étroite collaboration avec des organisations locales pour aider des communautés, et notamment les femmes qui les composent, à décider des meilleurs moyens d'adaptation. L'objet principal du projet était de s'assurer que les femmes pouvaient participer et saisissaient cette opportunité. Pour y parvenir, une équipe féminine a été recrutée et tous les membres de l'équipe ont été formés au genre, en donnant la priorité aux femmes chefs de famille au sein du projet et en organisant des réunions communautaires à des moments permettant aux femmes de les concilier avec leurs tâches quotidiennes.

Les femmes se sont vues proposer diverses options de diversification de leurs revenus. Nombre d'entre elles ont choisi d'élever des canards en raison du faible coût de l'investissement, des risques limités et du fait que cette activité ne constitue pas une importante charge de travail. Les canards pondent des œufs, fournissent de la viande ou des revenus et, contrairement aux poulets, ils peuvent nager et survivre aux inondations. Un des résultats de ce projet est que les femmes qui y ont participé ne sautaient plus de repas durant les saisons difficiles, et la plupart d'entre elles ont éprouvé un sentiment d'autonomisation du fait qu'elles apportaient un revenu au foyer et trouvaient que cela contribuait à accroître leur participation aux décisions du foyer. L'élevage de canards a contribué à la remise en cause d'inégalités de genre et au développement de la résilience de la communauté face aux inondations.

Etude de cas francophone. Agriculture urbaine et périurbaine à Dakar : du chemin à faire sur la route de l'adaptation - Kouma Mamadou, Badiane Yacine Ndour, Ndong Marie-Sophie, Dial Mouhamadou L., Diagne Mohamed Oumar, Fall Jean-Pierre Yvon, Niang Idy, Niang Youga, janvier 2012 (première version). *Agriculture Urbaine et Changement Climatique. Cas de la région de Dakar*

Alors que l'Agriculture urbaine et périurbaine (AUP) constitue au Sénégal une contribution essentielle à la sécurité alimentaire dont la fourniture de légumes frais, on assiste à Dakar à sa mise en péril due aux impacts du changement climatique : diminution de la qualité de l'eau et des sols, augmentation des températures, réduction des précipitations. Ces impacts, qui ne sont pas neutres au genre en raison des rôles sociaux alloués aux femmes et aux hommes – les femmes sont par exemple en charge de la collecte quotidienne de l'eau et les hommes socialement dévolus au statut de chefs de famille sont plus tentés par l'appât du gain –, se doublent de l'empiètement urbain, de la spéculation foncière et de l'aggravation de la pollution industrielle, croisés avec les inégalités classiques de

genre : les femmes n'ont pas le droit à la propriété foncière, ne sont pas consultées dans la prise de décision, sont les plus touchées par la pauvreté.

Globalement, dans l'AUP, les chefs d'exploitation sont très majoritairement des hommes, les femmes ne pouvant légalement être propriétaires. En revanche, leur rôle traditionnel les cantonne à être des agricultrices de subsistance et les productrices de nourriture pour toute la famille. Elles forment ainsi un maillon intermédiaire entre producteurs et détaillants et subissent la loi de l'offre et de la demande. Elles ne bénéficient d'aucun financement adapté à leur situation d'intermédiaires et quand ces financements existent elles sont confrontées à des difficultés pour trouver les garanties exigées par les financeurs.

Pourtant, elles assurent la distribution et la commercialisation des produits agricoles sur les marchés urbains et ruraux. Elles développent des stratégies d'adaptation en optant pour les cultures hors-sol dont le micro-jardinage (cultures de légumes ou de fleurs dans des caisses en bois à l'intérieur des maisons) ou en renforçant des systèmes de résilience en gérant collectivement des poulaillers collectifs, réduisant ainsi la pauvreté en fournissant une nourriture saine et nutritive à leur environnement proche.

Quelques pistes à suivre

Loin d'être en œuvre, les stratégies d'adaptation des autorités locales et des agriculteurs dakarois devraient inclure tant les aspects environnementaux que de genre. Cela demande entre autres de soutenir techniquement et financièrement les femmes qui achètent aux producteurs, transforment et vendent des produits agricoles aux consommateurs. Cela permettrait de renforcer le Cadre de concertation interurbain autour de l'Agriculture urbaine et d'assurer ainsi la sécurité alimentaire. Enfin, ces stratégies devraient s'engager à consulter les femmes actrices de ces stratégies, en tant que véritables expertes de l'adaptation, afin qu'elles puissent pleinement s'autonomiser et par voie de conséquence décupler les effets de l'adaptation.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec : Dr Mamadou Khouma, Directeur Général Adjoint IDEV-consulting, khoumamamadou@yahoo.fr, www.idev-ic.com.

4.5. Faire le lien entre atténuation et adaptation

La séparation entre l'atténuation et l'adaptation est artificielle, à bien des égards. Le *Panorama* fait valoir la nécessité d'établir un lien entre les démarches d'atténuation et d'adaptation dans le cadre de réponses sensibles au genre centrées les populations. Les ressources présentées ci-après illustrent le lien entre ces deux stratégies.

Bäthge, S. (2010) « Climate Change and Gender: Economic Empowerment of Women through Climate Mitigation and Adaptation? » [Changement climatique et genre : autonomisation économique des femmes au travers de l'atténuation et de l'adaptation face au climat], GIZ Working Papers, Eschborn : GIZ

<http://www.oecd.org/dataoecd/62/33/46975138.pdf>

Quel est le lien entre autonomisation économique des femmes et succès de l'atténuation et de l'adaptation face au climat ? Les femmes sont particulièrement sensibles au changement climatique et

à la pauvreté et manquent souvent de moyens financiers et de pouvoir décisionnel. Par exemple, pour initier ou développer un travail lié au climat, les femmes doivent pouvoir posséder des terres et avoir accès au capital et aux nouvelles technologies. Ce document commente différentes approches d'autonomisation économique des femmes qui réduisent les émissions de GES.

Une des stratégies décrites consiste en la compensation financière des femmes pour leur travail de conservation des ressources naturelles. Les femmes peuvent également participer aux efforts de reboisement et de boisement en plantant des arbres et au travers de l'agrosylviculture. Une autre approche vise à promouvoir l'énergie durable, grâce à des cuiseurs et des fours sobres en énergie par exemple, qui réduisent la collecte chronophage de combustible et l'utilisation non durable de la biomasse. D'autres domaines dans lesquels les femmes peuvent atteindre l'autonomisation économique et s'adapter au changement climatique passent par la production agricole, la conservation des sols et des ressources en eau et les services environnementaux. Chacun de ces domaines est décrit de manière approfondie et des exemples de projets sont fournis. Une des conclusions indique qu'une approche intégrée est requise pour saisir les opportunités et aborder les défis liés à l'atténuation et à l'adaptation face au climat. Cette approche doit être associée à des structures institutionnelles et politiques en faveur de l'autonomisation économique durable.

Étude de cas : génération d'énergies renouvelables et de revenus au Kenya

Le projet « Lighting up Kenya » (allumage du Kenya) touche à l'adaptation et à l'atténuation. Ce projet vise à utiliser des énergies renouvelables pour stimuler le développement de l'économie locale et réduire la pauvreté dans des régions qui ne sont pas raccordées au réseau électrique. Il fait la promotion de l'utilisation de l'électricité générée à partir de sources d'énergies renouvelables pour alimenter des stations de centrales villageoises qui servent également de centres de développement communautaires. L'objectif de ces centres est de promouvoir l'électricité à des fins de production, plutôt que de la limiter à la consommation (par exemple à des fins d'éclairage) et de promouvoir des activités génératrices de revenus comme la transformation agricole à petite échelle et d'autres entreprises essentielles. Ces centres ont le potentiel d'améliorer la qualité de vie dans des zones rurales en fournissant une énergie propre et en développant les opportunités de travail rémunérateur au sein des communautés non raccordées au réseau dans les zones rurales au Kenya. Les femmes bénéficient également du programme au travers de l'amélioration de leur environnement domestique ainsi que de la création d'opportunités économiques.

Étude de cas tirée de :

ONUDI (2008) Community Power Centres: A UNIDO initiative for "Lighting up Kenya" [Centres d'énergie communautaires : une initiative de l'ONUDI pour « allumage du Kenya »], Nairobi, Kenya : ONUDI

http://www.unido.org/fileadmin/user_media/UNIDO_Worldwide/Offices/UNIDO_Offices/Kenya/CPC_Flyer_2.pdf

4.6. Financement du climat et genre

Actuellement, il n'existe pas moins de 24 fonds différents établis pour fournir des financements dédiés à différents aspects du changement climatique, qu'il s'agisse de l'atténuation, des technologies, de l'adaptation ou du reboisement. Certains sont gérés par l'ONU, d'autres par la Banque mondiale, d'autres encore par des donateurs multilatéraux ou bilatéraux (voir ci-dessous). Néanmoins, la majorité des fonds ne tient pas compte des différences de genre dans leur conception, leur mise en œuvre et leur surveillance et sont difficiles d'accès pour les groupes de portée locale. Cette partie présente les principaux fonds climatiques et comprend des ressources sur les dimensions de genre du financement du climat.

Fonds climatiques

Fonds de l'ONU : il existe quatre principaux fonds pour le climat au sein de l'ONU, dont trois sont mis en œuvre par le biais du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et un, le Fonds pour l'adaptation, qui est directement issu du protocole de Kyoto. Ils fournissent des financements destinés à des projets et des programmes d'adaptation dans des pays en développement qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique et sont financés à partir du prélèvement de 2 % de tous les CER générés par le biais du MDP. Suite à la CdP 16 de décembre 2010, un nouveau cadre d'adaptation de Cancún est également en train d'être conçu pour rationaliser le financement des projets d'adaptation dans les pays en développement.

Les fonds de la Banque mondiale : les Fonds d'investissement climatiques (FIC) offrent un moyen de financer un développement sobre en carbone et résilient face au climat au travers d'une variété de subventions, mais également de prêts. Financés par le biais de contributions de donateurs bilatéraux et pensés pour être étroitement coordonnés avec les efforts bilatéraux et multilatéraux existants, notamment le FEM et le Fond pour l'adaptation, les FIC sont sensés s'ajouter à l'aide publique au développement (APD), bien que l'on craigne que les donateurs bilatéraux détournent des fonds de développement existants par ces nouveaux canaux (Schalatek 2009).

Le Fonds vert pour le climat : lors de la CdP 16, la création du Fonds vert pour le climat a été décidée pour soutenir des projets, programmes, politiques et autres activités dans des pays en développement ayant participé à la conférence. Le Fonds vert pour le climat vise à lever et à verser 100 milliards de dollars américains (soit 77 milliards d'euros) par an d'ici 2020 pour protéger les pays pauvres contre les impacts du climat et les aider à assurer un développement à faible intensité de carbone.¹³

¹³ Extrait de BBC news : <http://www.bbc.co.uk/news/science-environment-11975470>.

Alboher, S. (2009) « The Clean Development Mechanism », [Le mécanisme pour un développement propre] *Briefs on Gender and Climate Funds [Note de position sur le genre et les fonds climatiques]*, New York : GGCA et PNUD

http://americalatinagenera.org/es/index.php?option=com_content&view=article&id=2099:genero-y-cambio-climatico-en-america-latina-y-el-caribe&Itemid=562&dir=JSROOT%2F201104-taller-cc%2FGGCA&download_file=JSROOT%2F201104-taller-cc%2FGGCA%2FGGCA.pdf

Le MDP, créé par le biais du protocole de Kyoto, a été très efficace dans l'identification et le financement d'opportunités plus coûteuses de réduction des émissions. Toutefois, il a été largement critiqué du fait qu'il donne la priorité à la réduction des émissions par rapport au développement durable. Cette note de position explore des moyens faisant en sorte que des initiatives du MDP contribuent au développement local et augmentent les chances des projets de répondre aux besoins des femmes et des hommes locaux. Elle comprend un certain nombre de suggestions. En voici quelques exemples :

- intégrer les préoccupations de genre dans les critères de développement durable nationaux et rendre l'analyse de genre obligatoire à tous les projets MDP proposés et en cours ;
- renforcer les exigences de consultation des parties prenantes aux projets, organiser des réunions avec la population locale jouissant d'une large publicité, se pencher sur les impacts de genre possibles et fournir des efforts particuliers pour inclure les femmes ;
- s'assurer que les représentants des organisations de la société civile participent aux réunions de consultation des parties prenantes et plaider pour l'inclusion du genre dans les processus de validation de projets aux niveaux national et international ;
- développer l'orientation vers des projets à base communautaire qui sont développés du bas vers le haut; et
- développer la capacité des groupes de femmes à la base et des organisations de développement communautaires.

Vogt, E. (2009) « Climate Investment Funds » [Les Fonds d'investissement climatique], *Briefs on Gender and Climate Funds [Note de position sur le genre et les fonds climatiques]*, New York : GGCA et PNUD

http://americalatinagenera.org/es/index.php?option=com_content&view=article&id=2099:genero-y-cambio-climatico-en-america-latina-y-el-caribe&Itemid=562&dir=JSROOT%2F201104-taller-cc%2FGGCA&download_file=JSROOT%2F201104-taller-cc%2FGGCA%2FGGCA-Funds3.pdf

Selon cette note de position, la promesse actuelle d'investissement de 80 % des Fonds d'investissement climatiques (FIC) dans des secteurs d'emploi de l'économie formelle sous domination masculine que sont l'énergie et le transport pourrait perpétuer des inégalités de genre existantes en matière de financement du changement climatique. Pour que les FIC aient un effet positif sur les problèmes de genre, ce document recommande qu'une action urgente soit entreprise pendant que ces fonds démarrent.

Comparant les FIC à deux composantes principales, le Fonds pour les technologies propres (FTP) et le Fonds stratégique pour le climat (FSC), la note de position indique que ce dernier propose davantage en donnant la priorité aux besoins des populations pauvres. Alors que le FTP investit dans des pays à revenus moyens et dans des programmes régionaux de développement à faible intensité

de carbone, le FSC pilote de nouvelles démarches de développement en s'attaquant à des problèmes liés aux moyens de subsistance locaux, au maintien et au développement d'écosystèmes naturels riches en carbone et au financement de programmes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans des pays à faibles revenus. Les programmes FSC présentent un potentiel d'effets plus important sur les hommes et les femmes qui dépendent largement de la biodiversité forestière.

Parmi les suggestions permettant aux FIC d'aller de l'avant, on trouve :

- plaider pour envisager un calendrier axé sur le genre avec les groupes d'experts en FIC, étant donné qu'ils ont pour responsabilité de faire des recommandations en matière de sélection de pays et de programmes pilotes ;
- changer la focalisation actuelle pour passer de la grande échelle à la petite échelle en matière de projets d'atténuation et d'adaptation dans lesquels les femmes jouent des rôles-clés ;
- améliorer la représentation des femmes au sein de la structure de gouvernance des FIC dans laquelle les femmes sont actuellement uniquement représentées en apparence ;
- présenter des questionnaires pertinents en termes de genre aux banques associées pour les aider à contrôler et à évaluer les efforts fournis.

Rooke, A. (2009) *Doubling the Damage: World Bank Climate Investment Funds Undermine Climate and Gender Justice* [Un dommage double : les Fonds d'investissement climatiques de la Banque mondiale nuisent à la justice climatique et de genre], Washington, DC : Gender Action en coopération avec Heinrich Böll Stiftung North America

http://www.genderaction.org/images/2009.02_Doubling%20Damage_AR.pdf

Des dommages pourraient être causés par les FIC. En particulier, ce rapport met en lumière le manque global de perspectives de genre en matière de financement, de planification et de mise en œuvre à ce jour de projets similaires de la Banque mondiale. Ce document attire l'attention sur l'impact disproportionné du changement climatique sur les populations pauvres, en particulier les femmes. Il critique le manque d'efforts fournis pour impliquer les femmes dans les consultations et les processus politiques qui ont donné lieu à des initiatives telles que les FIC. Ce document fait remarquer que ce type d'exclusion des femmes s'applique dans de nombreuses institutions financières internationales chargées de verser les fonds : elles ont tendance à disposer de procédures et de politiques faiblement opérationnelles en termes de genre ; celles qui existent sont mal mises en œuvre et exécutées dans tous les secteurs et toutes les institutions. Ce document recommande de chercher d'autres solutions que les FIC, les fonds étant détournés du Fonds pour l'adaptation de la CCNUCC. Il appelle à l'attribution du financement pour le climat sous forme de subventions, plutôt que de prêts fondés sur les politiques, à des procédures plus sensibles au genre et à des organisations de la société civile jouant un rôle dans la reddition de comptes en matière de financement en faveur du climat.

Peralta, A. (2008) *Gender and Climate Change Finance: A Case Study from The Philippines* [Genre et financement du changement climatique : une étude de cas aux Philippines], New York : WEDO

<http://www.wedo.org/library/media-type/pdf/new-climate-change-case-study>

Cette étude de case détaillée sur le financement du genre et du changement climatique à l'échelle nationale aux Philippines explore les étroites relations entre le changement climatique, l'agriculture et la pauvreté rurale afin de mieux comprendre les dimensions de genre du financement climatique. Cette étude documente les effets du changement climatique sur les femmes philippines et évalue la prise de décision à l'échelle nationale en matière de rôles de genre et de droits des femmes en politique sur le financement climatique. L'étude se termine par des recommandations d'interventions de financement gouvernemental : ces recommandations abordent les questions des femmes et de l'égalité de genre dans les politiques, les programmes et les cadres nationaux relatifs au financement climatique. En voici quelques exemples :

- créer et assurer l'utilisation de mécanismes permettant la participation des femmes et des pauvres en milieu rural dans la gestion des fonds ;
- permettre un accès égal à la négociation, au développement, à la gestion et à la mise en œuvre de financements de l'adaptation et de l'atténuation ;
- mener des évaluations de l'impact de genre des stratégies d'adaptation et d'atténuation ;
- appliquer une vision de budget genre dans la mobilisation et le versement des fonds ; et
- inclure des indicateurs désagrégés concernant l'utilisation des fonds d'atténuation et d'adaptation afin de cibler et de surveiller les avantages apportés aux femmes et aux pauvres en milieu rural.

4.7. Des moyens d'aller de l'avant pour les responsables politiques et les donateurs chargés du changement climatique

Otzelberger, A. (2011) *Gender-responsive strategies on climate change: recent progress and ways forward for donors* [Des stratégies intégrant le genre en matière de changement climatique : avancées récentes et moyens de progresser pour les donateurs], Brighton : BRIDGE/IDS

http://cms.bridge.ids.ac.uk/vfile/upload/4/document/1107/Gender%20responsive%20strategies%20on%20climate%20change_progress%20and%20ways%20forward%20for%20donors.pdf

Résumé réalisé à partir du panorama

L'égalité de genre constitue une importante condition préalable pour que l'adaptation au changement climatique et la transition vers des solutions de substitution à faible intensité de carbone soient atteintes dans les pays en développement. Pour que cette transition soit efficace, l'adaptation au changement climatique et les efforts de réduction de l'intensité de carbone doivent intégrer le genre et tenir compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes et des inégalités de genre que peuvent comprendre les impacts du changement climatique.

Ce document s'adresse à ceux dont le travail porte sur le changement climatique au sein des agences donatrices. Il présente une analyse raisonnée au sujet de l'amélioration de l'intégration de dimensions de genre dans les politiques relatives au changement climatique et se base sur des exemples de bonnes pratiques et des aperçus de diverses agences donatrices. Il fournit un ensemble de principes-clés fondés sur ces exemples et les leçons retenues. Le rapport soutient que ni les impacts, ni les

réponses face au changement climatique ne sont neutres en termes de genre et que les stratégies intégrant le genre doivent aborder les inégalités dans les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes. Il met en garde contre une approche semblable à un « calque », en avançant que les relations de genre sont spécifiques au contexte et qu'elles changent avec le temps. Ce document propose également des recommandations à l'attention des donateurs. En voici quelques exemples :

- progresser en matière d'égalité de genre dans le théâtre du changement climatique en faisant la promotion d'un dialogue politique incluant le genre ;
- créer des environnements organisationnels habilitants en vue de l'intégration transversale effective du genre en traitant les « relâchements de l'intégration » et en fournissant des outils en matière de genre et de changement climatique qui couvrent toute la durée de vie du programme ou du projet ; et
- combler les lacunes en termes de connaissances et de bonnes pratiques au moyen d'approches participatives en regroupant les idées et les connaissances des hommes, des femmes et des jeunes, en particulier dans les domaines où les dimensions de genre des impacts et des réponses au changement climatique ne sont pas immédiatement évidentes, comme dans le transport et les infrastructures.

Arend, E. et Lowman, S. (2011) *Governing Climate Funds: What Will Work for Women?* [Gouverner les fonds climatiques : comment faire en sorte qu'ils viennent en aide aux femmes ?], New York : WEDO, Oxfam et Gender Action

<http://www.wedo.org/wp-content/uploads/rr-governiing-climate-funds-for-women-120911-en.pdf>

Bien que les femmes et les filles des pays en développement souffrent de manière disproportionnée des impacts négatifs du changement climatique, les politiques et programmes des fonds destinés à financer le climat n'intègrent pas les dimensions de genre de manière significative. Ce rapport de recherche sur le genre dans le contexte des mécanismes de financement mondial examine l'intégration des questions de genre dans les politiques et les investissements de deux fonds climatiques et de deux fonds non climatiques et identifie des pratiques qui pourraient « marcher pour les femmes » dans le domaine du financement du changement climatique. Le rapport comporte des études de cas de deux fonds climatiques, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds pour l'adaptation, ainsi que de deux fonds non climatiques que sont l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Leurs défis et opportunités sont passés en revue, et leurs leçons pour l'intégration du genre dans les mécanismes de financement mondiaux se traduisent par des recommandations :

Recommandations pour le développement de mécanismes de financement mondiaux sensibles au genre

Les politiques relatives au genre de fonds climatiques nécessitent au minimum :

- un engagement en faveur des droits humains des femmes ;
- la collecte, l'analyse et la mise en application de données désagrégées par sexe ;
- la participation équilibrée des hommes et des femmes dans les efforts d'adaptation et d'atténuation ;
- l'équilibre de genre dans la gouvernance des fonds climatiques ;
- des mesures assurant l'entière mise en œuvre des politiques de genre au travers du développement d'un plan d'action ou de lignes directrices intégrant le genre ;
- des mesures faisant en sorte que le personnel rende des comptes en matière de genre lors des entretiens annuels de performance;
- une stratégie de plaidoyer et de communication solide qui souligne l'importance de l'intégration du genre et qui s'attaque aux résistances en la matière ;
- un cadre détaillé visant afin de développer les capacités de genre au sein du fonds climatique.

Intégrer pleinement le genre dans les activités

Les fonds climatiques devraient :

- permettre aux pays d'accéder directement au financement sans devoir passer par des intermédiaires comme la Banque mondiale ou le PNUD ;
- maintenir des portions de financement de plus petite taille ainsi qu'un fonds de réserve dédié spécialement aux femmes et aux groupes minoritaires ;
- permettre et encourager les groupes de femmes à poser directement leur candidature pour l'obtention de financements d'activités d'adaptation et d'atténuation ;
- proposer des subventions plutôt que des prêts à tous les pays en développement afin d'éviter qu'ils ne contractent de nouvelles dettes et ne compensent la dette climatique du passé ;
- jouer un « rôle catalyseur » à l'échelle nationale pour sensibiliser aux inégalités de genre en matière de changement climatique et développer les capacités des ressources humaines du pays afin d'y apporter des réponses ;
- assurer une formation de genre à tout le personnel et mettre sur pied une équipe interne chargée du genre qui surveillera les activités de développement des capacités de genre ;
- maintenir un équilibre de genre au sein des conseils, des secrétariats et du personnel ;
- mener une réelle consultation des femmes dans des domaines de projets à tous les niveaux d'avancement des projets ;
- rendre l'analyse de genre obligatoire à toutes les étapes d'avancement des projets, y compris l'identification, la conception, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation ;
- établir des mécanismes indépendants externes permettant d'évaluer la mise en œuvre des politiques de genre ;
- mettre en place des mécanismes de réclamation sensibles au genre pour les cas de violations des politiques relatives au genre à l'échelle nationale ;
- déterminer les interdépendances entre le changement climatique et les questions de genre en se basant sur l'expertise locale au sein des pays partenaires.

Extrait d'Arend et Lowman, 2011 : 22–23

Lambrou, Y. et Piana, G. (2006a) *Gender: The Missing Component of the response to Climate Change* [Le genre : la pièce manquante de la réponse au changement climatique], Rome : FAO

http://www.fao.org/sd/dim_pe1/docs/pe1_051001d1_en.pdf

Les femmes pourraient jouer un rôle essentiel dans les réponses apportées au changement climatique, mais les aspects de genre ont largement été négligés dans le théâtre climatique international. En se penchant sur les évaluations des effets du changement climatique sur les systèmes humains et naturels et sur les réactions internationales, ce rapport vise à développer les stratégies et initiatives climatiques intégrant le genre. Voici quelques exemples des conclusions et recommandations de ce document :

- *Régimes d'émissions et atténuation* : les tentatives de promotion de modes de vie à plus faible intensité d'émissions doivent tenir compte des différences de genre et protéger l'égalité d'opportunités et la durabilité environnementale. La combinaison de la réduction du carbone et d'initiatives d'équité est requise et doit comprendre des efforts visant à assurer l'accès des femmes aux fonds et aux opportunités d'acquérir des technologies énergétiques.
- *Le MDP* offre d'importantes opportunités de réduction des émissions et contribue à un développement durable en commercialisant à grande échelle des technologies énergétiques durables et efficaces auprès de femmes. Une telle stratégie mercatique doit être créée en se basant sur la reconnaissance des différences de genre en termes de besoins et de possibilités d'acquisition. Les critères d'autorisation de projets de MDP pourraient également comprendre des considérations de genre.
- *Adaptation* : l'introduction d'une approche sensible au genre dans les mesures et initiatives d'adaptation pourrait améliorer leur efficacité et leur équité. Le développement des capacités qui s'adresse spécifiquement aux femmes pourrait développer leurs possibilités d'obtention de fonds liés au changement climatique à partir du domaine du changement climatique du FEM ainsi que d'autres fonds disponibles conformément à la CCNUCC et au protocole de Kyoto.

5. DES REPONSES LOCALEMENT PERTINENTES ET SENSIBLES AU GENRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour réellement lutter contre le changement climatique, nous devons, d'une part, trouver de nouveaux moyens d'instaurer des approches équitables, durables et participatives dans lesquelles tout un chacun, quel que soit son genre, son âge ou son statut socio-économique, peut participer et dans lesquelles les interventions liées au changement climatique reflètent les réalités locales et y répondent, et d'autre part, lutter contre les inégalités de genre et les dépasser. Les documents suivants constituent des sources d'inspiration pour ce nouveau mode de réflexion. D'autres bons exemples et études de cas sont présentés dans le *Panorama*.

Mitchell, T., Tanner, T. et Lussier, K. (2007) *We Know What We Need: South Asian Women Speak Out on Climate Change Adaptation [Nous savons ce dont nous avons besoin : les femmes de l'Asie du Sud s'expriment sur l'adaptation au changement climatique]*, Londres : Action Aid International et IDS

http://www.ids.ac.uk/files/ActionAid_IDS_Report_We_know_what_we_need_South_Asian_women_speak_out_on_climate_change_adaptation.pdf

Les femmes pauvres au Bangladesh, en Inde et au Népal luttent pour rester en vie et pour protéger leur domicile, leurs biens et leurs moyens de subsistance contre les dangers liés aux conditions météorologiques engendrées par le changement climatique. Quoi qu'il en soit, elles ne sont pas des victimes passives du changement climatique. Ce rapport présente une recherche menée sur le terrain auprès de femmes pauvres vivant en milieu rural dans le bassin de la rivière du Gange au Bangladesh, en Inde et au Népal. Des outils de recherche participative ont été utilisés pour examiner l'impact des changements de la mousson et des régimes d'inondations sur leurs moyens de subsistance, leurs stratégies d'adaptation existantes, les contraintes qui pèsent sur l'adaptation et les priorités de l'adaptation : ce dont les femmes elles-mêmes pensent avoir besoin pour mieux s'adapter aux inondations.

Cette recherche a démontré que les femmes des régions pauvres s'adaptent déjà au climat changeant et peuvent clairement exprimer ce dont elles ont besoin pour sécuriser et soutenir leurs moyens de subsistance plus efficacement, et ce, malgré l'accès limité des femmes aux informations, aux ressources et à l'assistance. Parmi leurs priorités, on trouve : un endroit sûr où habiter et stocker les récoltes durant la saison de la mousson, un meilleur accès aux services comme la vulgarisation agricole, la formation et l'information au sujet des stratégies en termes d'adaptation et de moyens de subsistance de substitution et l'accès aux ressources pour la mise en œuvre de stratégies efficaces et l'élimination des contraintes. Ce document formule également des recommandations pour ce qui concerne les processus de fonds pour l'adaptation afin de fixer activement les priorités parmi les besoins des femmes pauvres. Ces recommandations comprennent la surveillance de la façon dont les femmes sont ciblées par les fonds pour l'adaptation et dont elles en bénéficient et la mise en place par les États d'un environnement habilitant la participation des femmes au travers de la législation et de pratiques institutionnelles qui garantissent le respect des droits des femmes.

Adenji, G. (ed.) (2011) « Women as key players in climate adaptation » [Les femmes en tant qu'actrices-clés de l'adaptation au climat], *Joto Afrika 6, Kenya : Arid Lands Information Network (ALIN)*

http://www.eldis.org/vfile/upload/1/document/1104/JotoAfrika_Issue%206.pdf

Résumé réalisé à partir de ce document de synthèse

Le genre d'un individu définit souvent s'il est gagnant ou perdant en cas de catastrophes naturelles : lorsque les femmes sont privées de leurs droits élémentaires, elles sont plus nombreuses à périr du fait de catastrophes naturelles que les hommes. Lorsqu'elles jouissent de droits égaux, le taux de mortalité est plus équilibré. Les débats mondiaux doivent donc identifier la nécessité d'intégrer le genre dans l'analyse du changement climatique, notamment au vu du fait que les femmes assurent jusqu'à 90 % de la production de denrées alimentaires destinées aux populations pauvres rurales et produisent 60 à 80 % des denrées alimentaires dans la plupart des pays en développement, alors qu'elles sont insuffisamment représentées dans les processus décisionnels relatifs au changement climatique.

En se basant sur des études de cas et des actions locales menées dans des pays africains (Afrique du Sud, Togo, Cameroun, Namibie, Kenya et Tanzanie), cette sixième édition de la série de synthèses met en lumière des moyens d'améliorer l'analyse de genre et d'accroître la représentation en matière d'adaptation climatique. *Joto Afrika*, qui signifie en swahili « l'Afrique ressent la chaleur », est l'intitulé d'une série de synthèses et de ressources en ligne au sujet de l'adaptation au changement climatique en Afrique. Elle est éditée par Arid Lands Information Network (ALIN) au Kenya en partenariat avec IDS Knowledge Services et AfricaAdapt. Les articles mettent l'accent sur la nécessité :

- de collaborer avec les organisations de femmes existantes et de développer leurs capacités ;
- d'investir dans la communication au sujet de la recherche et de la politique ;
- d'améliorer l'analyse de genre afin de développer et de mettre en place des programmes d'adaptation pertinents et adéquats, qui prennent en compte les contextes locaux ; et
- de donner la priorité à des démarches démocratiques et participatives qui assurent l'implication des femmes sans les surcharger.

Krauss, J. (2011) *Gender and Climate Change: Gender Experiences from Climate-Related GIZ Projects [Genre et changement climatique : expériences de genre issues de projets GIZ liés au climat]*, Eschborn, Allemagne : GIZ

<http://www2.gtz.de/dokumente/bib-2011/giz2011-0131en-gender-climate-change.pdf>

L'agence allemande de coopération internationale, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, (GIZ) a fait des défis propres au genre et des réponses au changement climatique ses priorités. Le Plan d'action politique pour le développement relatif au genre de l'agence (2009 - 2012) appelle à l'élaboration de stratégies sensibles au genre et différenciées selon le genre en matière d'adaptation au changement climatique ainsi qu'à des améliorations en termes de fourniture d'informations sur la question. Ce document de synthèse de 2011 repose sur une analyse menée par le programme de l'agence GIZ pour la promotion de l'égalité de genre et des droits des femmes. Cette analyse porte sur les bonnes pratiques dans les approches de genre et les expériences issues de programmes et de projets liés au climat de l'agence GIZ. À cette fin, le « lien avec le climat » a été

défini de manière vaste de sorte qu'il dépasse les projets travaillant explicitement à l'adaptation au changement climatique. Les approches de genre présentées dans ce document sont orientées vers la valorisation des efforts de professionnels du développement, notamment des directeurs de projets et des responsables de la planification chargés de projets relatifs au changement climatique, ainsi que du milieu universitaire et de la société civile.

Le document présente des approches sensibles au genre issues de différents contextes mondiaux et portant sur différentes thématiques. Parmi les domaines abordés, on trouve : les dimensions de genre de la conservation de la nature et de la lutte contre la désertification au Maroc, la gestion des ressources en République dominicaine, la gestion de bassins hydrologiques dans le bassin du Mékong, la gestion du savoir dans la région d'Hindu Kush dans l'Himalaya. Parmi les exemples de bonnes pratiques, citons le cas du programme de formation à la gestion des bassins hydrologiques, mené dans le bassin du Mékong, qui implique systématiquement des femmes. Le document conclut qu'il existe un besoin d'intégration continue du genre à toutes les étapes de développement de programmes et d'analyse de projets pertinents en termes de climat, y compris l'utilisation d'instruments sensibles au genre pour lutter et faire face au changement climatique. Il avance que la mise en application effective de ces approches pourrait contribuer à prévenir l'accentuation des inégalités de genre par le changement climatique et faire en sorte que les réponses apportées fassent la promotion de l'égalité de genre.

IIED (2009) « Community-based adaptation to climate change » [Adaptation à base communautaire au changement climatique], *Participatory Learning and Action [Apprentissage et action participatifs]* 60, Londres : IIED

<http://pubs.iied.org/pdfs/14573IIED.pdf>

Toutes les communautés sont en droit de contribuer aux stratégies d'adaptation climatique. Ce numéro de *Participatory Learning and Action* a été élaboré par l'institut international pour l'environnement et le développement, IIED, de sorte que sa publication coïncide avec la CdP 15 de 2009 et les événements en marge de cette conférence. Cette publication vise à faciliter l'apprentissage et le partage d'expériences ayant trait aux approches d'adaptation à base communautaire (ABC) qui autonomisent les communautés marginalisées et pauvres et se basent sur les savoirs et les stratégies d'adaptation locaux. Elle soutient que ces approches ont tendance à être bien plus réussies que des initiatives par le haut.

La première partie se penche sur les pratiques et processus participatifs d'ABC, comme les cadres de PRN, les écoles de stages pratiques de terrain pour agriculteurs et les analyses participatives de vulnérabilité. Diverses études de cas sont également présentées, comme la gouvernance de l'eau en Afrique de l'Ouest et la sélection de plantations au Sri Lanka, qui donnent de précieuses leçons aux praticiens de l'ABC. Certaines des études de cas présentent l'utilisation effective d'outils participatifs comme la vidéo et des exercices d'inventaire. Citons une des leçons retenues : les hommes et les femmes perçoivent souvent différemment les dangers liés au climat, et les animateurs externes ne doivent pas imposer leur « expertise » mais prendre le temps d'apprendre à connaître le savoir local.

5.1. Des démarches innovantes en Colombie et en Inde

Dans le cadre du *Kit Actu'* décrit dans la première partie, Georgina Aboud a rendu visite à deux organisations : FUNDAEXPRESIÓN en Colombie et le centre de sensibilisation communautaire Community Awareness Centre (CAC) en Inde. Elles travaillent sur les questions de genre et les problèmes de changement climatique. En travaillant avec des communautés locales et d'autres organisations et réseaux, elles proposent des démarches innovantes et éducatives pour l'atténuation et l'adaptation du changement climatique qui prennent en compte et remettent en cause les inégalités de genre existantes. Il en résulte des solutions pertinentes et sensibles au genre qui autonomisent souvent les femmes, comme en témoignent les deux études de cas exposées ci-dessous.

Étude de cas : FUNDAEXPRESIÓN : démonstration du pouvoir des réseaux et du partage d'innovations en Colombie

Dans la région rurale de Santander en Colombie, le changement climatique envenime un ensemble de problèmes d'une plus large portée qui affectent ses habitants. La monoculture du café et de l'ananas, la déforestation, les infrastructures routières de mauvaise qualité, la pollution de l'eau, la corruption, l'exploitation minière et la menace de la privatisation nationale de l'eau : tous ces problèmes aggravent les effets de régimes climatiques de plus en plus erratiques, en particulier les changements liés aux niveaux et fréquences des précipitations. La réponse face à ces défis réside dans la tradition qu'ont les Colombiens de former des associations et des réseaux de façon à promouvoir l'égalité de genre. Les associations de femmes ont créé des alliances solides avec d'autres réseaux et organisations dont FUNDAEXPRESIÓN (une ONG qui soutient l'écologie agricole, la souveraineté alimentaire et l'égalité de genre), l'École paysanne d'écologie agricole, le réseau communautaire des réserves forestières et les mouvements des peuples indigènes. Leurs objectifs sont les suivants : partager des approches d'adaptation et de résilience au changement climatique et d'autres problèmes associés et promouvoir des modes de vie alternatifs et l'autonomisation des femmes.

Les réussites de ces réseaux comprennent le soutien de femmes durant les périodes de fortes pluies de décembre 2010, période durant laquelle de nombreuses personnes ont été déplacées et leurs moyens de subsistance menacés. L'agricultrice Martha Rios a dû faire face à la destruction de sa ferme familiale et de sa propriété, ce qui a obligé son mari à émigrer pour travailler afin de subvenir aux besoins financiers de leur famille. Ainsi, elle s'est retrouvée seule pour élever ses quatre enfants et commencer les travaux de remise en état de sa terre et de son foyer. Néanmoins, après ce désastre, Martha a immédiatement bénéficié du soutien mobilisé par AMMUCALE (Asociación Municipal de Mujeres Campesinas de Lebrija), le réseau communautaire des femmes d'agriculteurs dont elle était membre. AMMUCALE a alimenté un réseau de protection sociale en développant des hébergements temporaires indispensables.

Les organisations ont aidé les femmes, en les considérant comme des acteurs-clés et en les encourageant à participer à l'élaboration de solutions locales d'adaptation au changement climatique. Au travers de l'École paysanne d'écologie agricole, les inégalités de genre qui limitent l'accès des femmes à l'information et à la prise de décision ont été remises en cause et les femmes ont pu bénéficier gratuitement d'un apprentissage flexible portant sur les pratiques agricoles durables et couvrant l'agrosylviculture. Cette éducation informelle, associée à la formation au leadership, a placé

les femmes au premier plan en matière de pratiques d'adaptation climatique locale. Nombre d'entre elles sont à présent les championnes des stratégies de subsistance durables au sein de leurs familles et de leurs communautés au sens plus large. Les agricultrices travaillent au travers d'associations et de réseaux et ouvrent désormais la voie en matière de partage de pratiques innovantes lors d'ateliers se tenant dans leurs fermes. Ces ateliers portent sur des techniques telles que la récupération des eaux de pluie et le compostage.

Les associations et réseaux solides de Santander ont joué un rôle fondamental dans l'adaptation au changement climatique et dans l'amélioration de l'égalité de genre. Le renforcement de la voix des femmes et le développement des échanges, alliés à une aide pratique, ont permis de créer l'occasion de développer des solutions locales durables à partager et à adopter dans la région.

Étude de cas : CAC : l'autonomisation des femmes qui luttent contre les répercussions du changement climatique en Inde

Le CAC est une ONG pilotée par la communauté, située dans le district rural et isolé de Nainital en Inde, où les villageois dépendent de l'agriculture et des forêts, qui constituent leurs moyens de subsistance. Ces derniers temps, du fait de conditions météorologiques imprévisibles et du changement des pratiques agricoles, les agricultrices et les agriculteurs locaux ont vu la productivité des cultures s'amoinrir et la destruction des forêts s'accroître. L'approche du CAC pour lutter contre ces problèmes est centrée sur la communauté. Elle encourage la population qui vit dans la localité, en particulier les femmes, à participer à des exercices participatifs en vue d'améliorer la compréhension du changement climatique et de développer des solutions durables à appartenance locale.

Le travail du CAC portant sur les forêts a connu un succès particulièrement franc. Dans le cadre de programmes gouvernementaux, les villageois ont abandonné des plantations traditionnelles résistantes en passant à de nouvelles cultures de rente, qui étaient moins résistantes face au changement climatique et plus gourmandes en eau. En conséquence, les villageois ont commencé à utiliser du fourrage provenant des forêts pour nourrir leurs animaux, participant ainsi à la déforestation, avec ce que cela implique en termes de changement climatique. Au travers de démarches participatives et d'ateliers d'autonomisation, les femmes locales ont commencé à s'interroger non seulement sur l'impact de leurs méthodes agricoles, mais également sur leur manque de pouvoir décisionnel en matière de cultures et de questions forestières.

Le résultat de ce processus a des impacts considérables sur la vie du village : les femmes remettent en question les préjugés de genre en posant leur candidature et en remportant des élections à des postes de direction du comité forestier local (*Panchayat*). Grâce à leur capacité décisionnelle nouvellement mise en lumière, elles ont contribué à changer la façon dont les forêts sont gérées, en apportant un sens des responsabilités et en changeant les perceptions de la forêt, pour que la population la considère comme une ressource importante. Jouissant de connaissances et d'une confiance en soi accrues, les femmes ont également fait la promotion d'un retour à des méthodes d'agriculture biologique, qui nécessitent moins d'eau et qui sont plus résistantes au climat imprévisible. Elles fournissent également plus de fourrage pour le bétail. Sinon, les femmes devraient passer du temps à le collecter dans les forêts.

5.2. Une précieuse spécificité francophone. Les cas de RDC, Niger et Sénégal et le panorama québécois

De nombreuses et très intéressantes initiatives intégrant le genre dans la lutte contre le changement climatique se développent dans les pays francophones. Elles souffrent néanmoins d'un manque de documentation et sont à ce jour à un stade embryonnaire.

Aussi, alors que la majorité des Etats francophones inscrivent le genre dans les textes de leurs ordres du jour de lutte contre le changement climatique, les résultats sont presque insignifiants. La question est alors de savoir quelle en est la cause. Il n'y en a certainement pas qu'une.

En Afrique de l'Ouest et Centrale, la principale raison est à trouver du côté du système de gouvernance qui est décentralisé. Si bien que les moyens alloués aux questions de genre pour le changement climatique ne sont pas gérés au niveau de l'Etat mais au niveau des collectivités locales. Or, les régions, et encore moins les communes, ont peu de moyens financiers et surtout n'ont pas de moyens humains dédiés au genre, c'est-à-dire que les personnels ne sont pas formés en genre et par conséquent ne mettent que très rarement le genre comme une priorité dans les programmes de lutte contre le changement climatique, y compris ceux liés à l'urgence. Au mieux, le genre est ajouté. Dans les Caraïbes ou en Asie-Pacifique, la raison est à chercher dans l'influence conjointe de l'extrême pauvreté et des faibles priorités données à l'intégration du genre dans les politiques de lutte contre le changement climatique. Enfin, sur tous les continents, la documentation sur l'intégration du genre, ses objectifs, les processus de mise en place, la mesure de ses impacts et résultats, sur des exemples de bonnes pratiques ou des travaux de recherche, sur des analyses spécifiques au contexte francophone, manquent.

Par ailleurs, les leçons retenues et les bonnes pratiques en matière de genre et changement climatique, et de genre plus généralement, à l'échelle internationale, viennent historiquement de continents, de pays, de régions, plus avancées dans le processus de publication sur la réflexion et la mise en œuvre de l'intégration transversale de genre dans les politiques. Et ces réflexions et mise en œuvre restent aujourd'hui à confronter au contexte francophone. Elles ne peuvent pas être facilement appropriables. Elles demandent à être transformées. Elles ne peuvent pas intrinsèquement être plaquées comme modèles. Elles doivent être confrontées aux spécificités historiques et géopolitiques des pays francophones. Elles requièrent notamment des informations de la part de praticiennes et de militantes de terrain, processus qui n'est qu'à son commencement.

Ensuite, en Afrique notamment, les modes de mobilisation des femmes sont différents, plus difficiles, souvent de plus en plus déterminés par l'aggravation des situations de conflit, par l'accélération de l'urgence, ainsi que les systèmes d'institutionnalisation du genre, ce qui demande à être pris en compte dans le domaine du changement climatique. En effet, les contextes socioculturels et économiques prégnants ne favorisent ni l'intégration du genre dans les programmes d'adaptation au changement climatique, ni l'analyse genrée des impacts des programmes, la plupart desdits programmes étant mis en place dans des zones d'accélération cyclique de la paupérisation dus au changement climatique.

Cette partie de la Boîte à outils présente trois études de cas qui illustrent la façon dont le genre a été intégré dans des programmes de lutte contre le changement climatique au Niger, au Sénégal et en

République démocratique du Congo. Elle éclaire sur les regards posés à travers l'intitulé « genre et changement climatique » sur aussi bien la participation, le soutien institutionnel et technique face à la pauvreté et le pouvoir collectif des femmes. Cette partie inclut également un panorama des initiatives citoyennes et de recherche au Canada, avec la liste des contacts utiles.

Nous remercions les personnes contactées au sein des organisations qui ont donné leur temps pour répondre à l'ensemble de nos sollicitations et pour fournir les informations dont nous avons besoin afin de rendre compte des initiatives décrites dans cette partie. Nous remercions en particulier Salimata Diatta Coly, de l'ONG ENDA Pronat au Sénégal, Yasmine Diagne, Hortense Gbaguidi et Jean-Philippe Thomas de l'ONG ENDA Energie au Sénégal, Annie Matundu, de l'association AFEBAF en République démocratique du Congo, Gouzaye Yahaya, de l'ONG Développement pour un Mieux Etre (DEMI-E) au Niger et Denise Proulx, de GaiaPresse au Canada.

Etude de cas approfondie. RDC : les femmes réelles expertes de la lutte contre la déforestation Joelle Palmieri, Genre en Action

Lors du premier séminaire du Réseau francophone Genre et changement climatique à Paris les 27 et 28 janvier 2011, Annie Matundu Mbambi, vice-présidente de l'association congolaise Action femmes du Bas Fleuve (AFEBAF), confiait que son organisation accompagne les populations, et en particulier les femmes, de la région du Bas Congo, en République démocratique du Congo (RDC), dans leur démarche engagée de préservation des forêts et de la nature. Ces femmes partent en effet du constat que déforestation et changement climatique sont liés, ont des effets néfastes sur les écosystèmes, la biodiversité et les relations de genre.

Les forêts de la région du Bas Congo regorgent d'espèces très variées de bois, à l'image du pays, qui abrite la plus grande forêt d'Afrique (62 % du territoire) et la deuxième forêt tropicale du monde au titre de sa grande biodiversité (Etat des forêts du Congo 2006). Mais, la longue période de conflit armé (1998-2003) connaît des impacts sociaux lourds tels que les violences de genre et la pauvreté. Cette situation génère des effets négatifs sur le changement climatique. En effet, afin de lutter contre la famine et la malnutrition générées par ce contexte de transition, une partie de la réserve forestière de la RDC est illégalement déboisée et occupée par des paysans, hommes et femmes, qui cherchent des solutions au plus vite et font commerce de braises ou de grumes (écorce qui reste sur le bois coupé). Le risque est grand de voir disparaître les forêts dans l'exploitation des chaudronneries, la production du bois de chauffe et du bois de construction. Cette extension de la production intensive de l'industrie du bois a des effets directs notamment sur la désertification et la sécheresse, les écosystèmes se trouvant ainsi bouleversés.

Cette déforestation est à son tour productrice de pauvreté, elle-même ayant des impacts différenciés de genre. En effet, la majorité des populations dépend des produits de la forêt pour leur subsistance et sa destruction réduit l'accès aux ressources naturelles, surtout pour ceux qui n'ont pas les moyens de les acheter, notamment en ce qui concerne les plus pauvres dont les femmes. Par ailleurs, la déforestation, en aggravant les feux de forêt, les inondations, les érosions, les chaleurs intenses, dégrade les conditions de travail des femmes, principales productrices des aliments de base, qui subissent la chaleur accrue, voient leurs terrains inondés... Ensuite, le déboisement anarchique occasionne la chute des rendements agricoles, ce qui amène la malnutrition, la pénurie de nourriture

et d'approvisionnement en eau, dont les femmes sont responsables. En outre, la déforestation rend les déplacements et le transport de l'eau, dont les femmes sont socialement en charge, plus difficiles, plus longs et plus dangereux du point de vue de leur sécurité personnelle, occasionnant parfois des violences sexuelles, individuelles ou collectives, à leur rencontre. Annie Matundu Mbambi explique que, dans la période actuelle de transition, les forces étrangères déboisent les forêts dans le cadre de leur stratégie militaire, ce qui crée autant de lieux à haut risque où les conflits se produisent et où les femmes sont agressées par les troupes armées : « *Les femmes sont souvent prises en étau par les belligérants* ».

La déforestation : révélatrice de genre

« *Organisez-vous là où vous êtes* », telle est la devise de l'AFEBAF, née en juin 2006, de l'ambition de femmes, jeunes et moins jeunes, du Bas Fleuve dans la province du Bas Congo, de se rassembler afin de participer activement à la prise de décision et au développement durable et intégral de cette région, tout en contribuant à la reconstruction globale de la RDC post-conflit. Ces femmes interviennent sur plusieurs terrains dont la gestion des déchets, l'assainissement, l'accès à l'eau, le reboisement, la prise en compte des impacts du changement climatique dans les stratégies de développement, tout en luttant contre les violences sexuelles. La plupart des activités que l'AFEBAF mène cible l'ensemble de la population rurale, y compris les hommes, leur ambition étant la prise de conscience par les villageois du lien entre lutte contre les déforestations, changement climatique, pauvreté, et obtention de la paix et du changement social.

Par le prisme de la déforestation, les femmes constatent que les inégalités de genre se reproduisent et que la division du travail s'amplifie clairement. Harmandine Phoba, exploitante du commerce de braise, explique par exemple, que les femmes sont confinées à ramasser le charbon, en sacs de 20 kg qui valent 18 000 FCFA (13 €). Les hommes vendent le charbon collecté et parfois ne remettent aux femmes que l'équivalent de trois euros, ce qui constitue une inégalité flagrante puisque la productrice (femme) perçoit 25 % des revenus de celui (homme) qui commercialise.

A contrario, si les femmes font la cueillette des mangues ou des oranges, lorsqu'elles iront les vendre sur le marché, elles partageront la totalité des revenus perçus avec toute leur famille, ce qui améliorera le niveau de vie de l'ensemble du foyer (époux inclus) et les femmes connaîtront des bénéfices accrus puisqu'elles ne reverseront pas des dividendes à leurs maris, frères, pères...

La forêt : lieu d'intervention privé et public des femmes

Harmandine a suivi une des formations mises en place par l'AFEBAF sur la restauration des carrières. Cette formation fait partie d'un ensemble plus large de sessions d'**autonomisation** sur l'apprentissage des techniques de transformation des produits agricoles (extraction de l'huile, du beurre de karité, des fruits et légumes, des céréales, des tubercules) ou encore l'organisation des femmes en groupements pour l'assainissement de la ville. Depuis, elle a gagné en confiance, se sent maitresse de son outil de travail et participe volontiers aux audiences publiques, notamment relatives aux politiques locales de reboisement. Elle participe ainsi à l'élaboration de programmes locaux d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

De plus, comme Solange Nzigire, responsable de l'extraction de l'huile, en témoigne ces formations permettent aux femmes d'établir le lien entre lutte contre les violences sexuelles, menace permanente, et activité économique : « *C'est à partir de ma propre histoire que je me bats pour les femmes de l'informel très exposées aux violences sexuelles* ». Ces sessions servent aux femmes qui travaillent les produits de la forêt de lieux d'échanges sur l'intime, les souffrances induites et les solutions à partager. En cela, ces espaces permettent aux femmes d'approfondir leur prise de conscience du lien entre préservation de l'environnement (sphère publique) et sécurité personnelle (sphère privée). Les femmes du Bas Fleuve appréhendent ainsi que les questions de changement climatique sont autant privées que publiques.

Parallèlement, l'AFEBAF mène une politique de plaidoyer politique en direction des décideurs-es nationaux pour qu'ils votent des textes de lois, mènent des évaluations environnementales nationales conjointement avec les professionnels du secteur privé et participent à des campagnes internationales de lutte contre la déforestation, l'application des accords internationaux tardant à voir le jour. En effet, à l'heure de la transition, les mécanismes publics en charge de la protection de l'environnement et de la conservation de la nature, à savoir le ministère de l'Environnement, de la Conservation de la nature et du tourisme, a mis en place des Programmes de changement climatique, comme le Programme régional d'Afrique centrale pour l'environnement (CARPE). L'Institut congolais pour la Conservation de la nature (ICCN) quant à lui a effectué plusieurs études de terrain. Mais les politiques publiques adaptées, notamment en soutien aux efforts des communautés dans la lutte contre la déforestation et dans le développement d'alternatives agricoles, n'ont pas encore été mises en œuvre. Des programmes intégrant le genre dans le domaine restent à créer.

Aussi, l'AFEBAF mène des campagnes d'information à la fois auprès des populations locales afin de les informer de l'état d'avancement des décisions prises en matière d'adaptation et d'atténuation au changement climatique au niveau national mais aussi en direction des autorités nationales sur les actions menées par les femmes du Bas Fleuve sur la déforestation. Ces campagnes témoignent de l'engagement de l'organisation à s'intégrer dans un processus bilatéral Etat-société civile de consultation, de concertation et de transformation dans le domaine.

Par ces trois champs d'action (autonomisation, plaidoyer politique, information), et en s'adressant à l'ensemble des populations, hommes et femmes, les femmes de la région s'immiscent dans la révélation, sur le terrain de la gestion environnementale, de la division sexuelle du travail, entre sphère publique et sphère privée. En cela, elles ouvrent un réel champ d'innovation dans la lutte contre le changement climatique.

Leçons retenues

Les femmes du Bas Congo, actrices du reboisement, de la gestion du foyer, sont les réelles expertes de la lutte contre la déforestation et par voie de conséquence de la lutte contre le changement climatique. La démarche de l'AFEBAF est innovante car elle introduit une nouvelle logique d'expertise, qui repose moins sur la connaissance académique ou institutionnelle, que sur la connaissance de proximité géographique, écologique, économique, sociale, culturelle, politique des femmes de terrain.

A ce seul titre, en suivant un processus bilatéral dans la diffusion d'informations sur le changement climatique, l'AFEBAF fait la démonstration que les actions des femmes sur la déforestation doivent être rendues visibles en tant que politiques répliquables à grande échelle.

Les expériences de l'AFEBAF montrent également que le local et le global sont interdépendants, tout autant que la gestion du privé et du public. Seule l'intégration de cette vision par les décideur-es nationaux-les ou internationaux-les rend plausible l'effectivité des accords internationaux en la matière.

L'étude de cas s'appuie sur les données de ; Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, 2006, Les Forêts du Bassin du Congo, Etat des Forêts 2006,

<http://www.cbfp.org/docs/key_docs/Les%20forets%20du%20Bassin%20du%20Congo%202006%20neu.pdf>, consulté le 24 octobre 2011

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec : Annie Matundu Mbambi, vice-Présidente de l'Action Femmes du Bas Fleuve, amatmbambi@yahoo.fr, afebaf@yahoo.fr.

Etude de cas approfondie: La participation : recette contre la désertification – exemple nigérien Joelle Palmieri, Genre en Action

Selon Yahaya Gouzaye, coordonateur de projet au sein de l'ONG Développement pour un Mieux-Etre (DEMI-E)¹⁴, le Niger connaît de nombreux impacts du changement climatique dont la désertification, la crise agricole et la migration des populations. Aussi, dans son objectif d'allier développement véritable et amélioration des conditions de vie des populations, l'organisation nigérienne oriente ses activités de lutte contre le changement climatique en intégrant une approche participative genrée.

Malgré les opérations de Conservation des eaux et des sols, de Défense et restauration des sols (CES/DRS) et de reboisement entreprises au niveau national, le Niger connaît une grande difficulté à inverser l'avancée du désert. Chaque année, la superficie des espaces cultivables perdus du fait de la désertification est deux fois plus élevée que celle récupérée à travers les opérations de restauration. Cette tendance a des impacts sur l'accès aux ressources naturelles dont l'eau mais aussi le bois qui constitue la principale source d'énergie des ménages aussi bien en milieu rural que urbain. Ces impacts sont différenciés selon les genres, les femmes étant socialement responsables de la collecte de l'eau et du bois afin d'assurer la sécurité alimentaire et la santé des ménages. Par ailleurs, selon l'enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire de décembre 2009¹⁵, en 2007, 12 % de la population a sévèrement été touchée et 22 % de manière modérée. Yahaya Gouzaye rappelle que 80 % de la population nigérienne vit en milieu rural où elle pratique l'agriculture et l'élevage selon des techniques extensives, traditionnelles, peu productives. En raison du changement climatique et de la géographie des lieux, la production agricole devient aléatoire.

Par conséquent, les terres de cultures se réduisent au profit de bidonvilles où des familles, de plus en plus nombreuses, viennent chercher la sécurité alimentaire. Cette urbanisation croissante connaît des conséquences sociales et de genre dramatiques. Des enfants, et en particulier des petites filles, s'en voient déscolarisés et les violences, notamment de genre, aggravées. Enfin, en raison de la

¹⁴ Créée en 1998, l'ONG Développement pour un Mieux-Etre (DEMI-E) intervient dans six régions du pays (Diffa, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry et Zinder) et touche plusieurs secteurs du développement.

¹⁵ Enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, INS (Institut National de la Statistique) 2009.

différenciation des rôles sociaux de genre, les femmes n'ont pas légalement accès à la terre, ce qui a pour effet direct qu'elles ne peuvent pas directement agir sur l'ensemble de ces impacts critiques du changement climatique.

Prenant acte de ces impacts du changement climatique sur la justice sociale et de genre, l'ONG Développement pour un Mieux-Etre (DEMI-E) développe des activités de lutte pour l'adaptation et l'atténuation au changement climatique avec une perspective de genre à travers la participation.

Faire participer pour garantir la durabilité

Née en 1998, de la conviction que « *le développement véritable ne peut se faire sans l'amélioration des conditions de vie des populations* », l'ONG DEMI-E a choisi de mettre la priorité sur l'accès à l'eau, la santé, l'environnement et la bonne gouvernance. C'est ainsi qu'elle entend « *contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines et périurbaines du Niger* ». Intervenant dans six régions du pays, l'organisation développe des actions en faveur de l'amélioration de la disponibilité en eau. L'accès à l'eau est conçu comme une question environnementale et comme un axe transversal aux problèmes socioéconomiques majeurs que connaît la population nigérienne que sont le VIH/SIDA et la malnutrition.

Aussi, loin de considérer l'adaptation au changement climatique comme une question technique, DEMI-E a pris pour parti de faire reposer ses stratégies d'intervention sur les besoins réels identifiés et exprimés par les populations locales. Pour l'ONG, l'adaptation au changement climatique est avant tout une question sociale. Elle requiert une adhésion et une implication des personnes, hommes et femmes, autant victimes qu'actrices du changement climatique. Ainsi, comme l'explique Yahaya Gouzaye, DEMI-E a toujours souhaité orienter ses stratégies de manière participative, depuis la réception et l'analyse des demandes provenant d'un village, d'une commune, d'une association ou d'un groupement jusqu'au transfert des technologies adaptées aux communautés villageoises, le tout en prenant en compte une perspective de genre.

Dans l'exemple précis du projet de Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)¹⁶ implanté dans la vallée de la Tarka, entre les départements de Bouza et de Madaoua dans la région de Tahoua, les femmes ont été consultées à égalité des hommes des villages, afin d'établir un diagnostic complet de la situation des villages ainsi que des problématiques et thématiques spécifiques aux caractéristiques géographiques des différentes zones qui composent le Bassin (rive gauche, rive droite, vallée). Ce diagnostic a été réalisé par l'intermédiaire d'outils que l'ONG utilise : l'Outil d'inspection des risques à base communautaire en matière d'adaptation et de moyens de subsistance (CRiSTAL¹⁷) et l'outil d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation aux changements climatiques (AVCA), qui sont des outils d'aide à la prise de décision. Selon Yahaya Gouzaye, l'application de ces outils a aidé les communautés des villages à identifier la vulnérabilité des ménages, à évaluer leur capacité à faire face aux aléas et risques climatiques et à proposer des plans d'action GIRE au niveau local.

¹⁶ Le Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PGIRE) est mis en œuvre par un consortium d'organisations : Care International au Niger, le CRS (Catholic Relief Service), l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), l'Université de Niamey, l'Agence Intergouvernementale Eau et Assainissement en Afrique (EAA) et l'ONG DEMI-E, dans le cadre d'un programme dénommé Global Water Initiative (GWI).

¹⁷ CRISTAL est l'acronyme anglais de l'outil, Community-based Risk Screening Tool – Adaptation and Livelihoods, qui est présenté dans la présente Boîte à outils.

Boubé Touni, âgée de 55 ans, du village de Kochimaoua et déléguée du processus GIRE, témoigne de comment l'ensemble de ce processus a permis aux femmes de gagner en autonomie sur leurs productions agricoles : *« Il y a 10 à 20 ans nous avons plus de rendements pour nos récoltes et de pâturages pour nos animaux. Mais aujourd'hui avec les effets du changement climatique, il y a insuffisance des pluies causant du coup l'insécurité alimentaire. Cela nous tracasse beaucoup. Avec les travaux CES/DRS et des partenaires du développement dont le PGIRE, nos terres deviennent cultivables, le pâturage est accessible et le couvert végétal est regarni ».*

De la participation à l'autonomie des femmes

Sur le terrain, la disparition progressive des zones humides, la dégradation de la biodiversité et des champs de cultures mettent à rude épreuve la capacité d'adaptation des ménages. DEMI-E a décidé de renforcer leur capacité en matière de réalisation de diagnostics environnementaux et de prises de décisions. L'ONG a soutenu les communautés dans leur option de mettre en place des systèmes de gouvernance participatifs : les villages ont désigné des délégués à parité hommes/femmes au niveau des villages, au sein des associations existantes – comité de gestion des points d'eau, associations de femmes, d'éleveurs, etc. Ils ont élu les membres des Comités locaux de l'Eau (dix membres et trois commissaires aux comptes par Comité) et validé le plan d'action du Bassin du Niger. Ils ont également organisé les assemblées générales des délégués du Bassin afin de débattre des thématiques de la GIRE. Ces assemblées ont regroupé jusqu'à 20 à 30 villages.

Par ailleurs, comme les femmes accèdent à la terre par le seul biais de la location, du prêt ou de l'héritage, les hommes détenant les terres, le rôle des femmes dans les instances de prise de décision, a été valorisé. C'est le cas notamment des comités de l'eau et de l'Agence du bassin qui favorise l'accès à la terre au niveau de la vallée. Ainsi des femmes ont pu faire entendre leur voix et insister sur l'aspect chronophage de la collecte de l'eau, tâche qui leur est traditionnellement allouée. De ce fait, des points d'eau ont été aménagés de façon stratégique dans les villages afin de libérer du temps pour les femmes et ainsi leur permettre de développer leurs propres cultures.

Saâ Halilou, âgée de 47 ans, femme au foyer du village de Kochimaoua, explique : *« Il y a cinq ans nous avons un problème crucial d'eau dans notre village. Nous les femmes, nous sommes sorties à partir de Magrib [tombé du soleil] et nous ne sommes rentrées qu'au petit matin parfois sans avoir l'eau. Aujourd'hui nous avons une mini-AEP¹⁸ qui dessert six villages dont le nôtre. Nous sommes très contentes car nous ne passons plus des nuits sur le puits. Ce gain de temps nous permet de nous occuper d'autres travaux domestiques et même de travailler nos lopins de terre pendant l'hivernage ».*

Leçons retenues

Les villageois de la vallée de la Tarka au Niger ont montré que, face aux risques du changement climatique, ils savaient se mobiliser et revisiter leurs agendas traditionnels pour mieux faire face à la désertification, à la crise agricole et aux problèmes de sécurité alimentaire. Les stratégies d'adaptation au changement climatique qu'ils ont mis en place avec le soutien de l'ONG DEMI-E sont exemplaires.

¹⁸ Adduction d'eau potable.

Entièrement basées sur une logique participative, elles font le lien entre environnement, genre et durabilité.

En mettant en place des processus de consultation et des organes de décision paritaires hommes/femmes, ils ont ainsi pu enrayer la pénurie d'eau et développer les prémices d'une économie verte où les femmes occupent des positions-clés alors qu'elles ne bénéficient toujours pas du droit d'accès à la terre.

Ces mécanismes locaux mériteraient d'être répliqués à l'échelle nationale pour le moins, où les moyens en ressources humaines tant techniques que de genre manquent cruellement. Cette expérience laisse entièrement ouverte la question des relais entre local et national, et pourquoi pas local et global. Elle demande néanmoins à évaluer les impacts de genre qui dépassent le seul constat du gain de temps pour les femmes afin de mieux gérer leurs foyers pour viser une réelle autonomisation et un véritable changement pour l'ensemble de la communauté.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec : Yahaya Gouzaye, point focal suivi/évaluation de l'ONG DEMI-E au PABEG (programme d'Appui à la bonne gouvernance), ygouzaye@gmail.com.

Etude de cas approfondie. Lutte contre l'érosion : les femmes de Keur Moussa au Sénégal sauvent l'eau

Joelle Palmieri, Genre en Action

Dans la Communauté rurale de Keur Moussa composée de 37 villages, située entre Dakar et Thiès à environ 50 km de Dakar, 17 villages sont soumis à l'érosion hydrique et à la dégradation accélérée des terres dues au changement climatique. Parce qu'ils sont surplombés par des massifs, la forte inclinaison fait que ces villages connaissent un drainage trop rapide des eaux. Cette érosion hydrique provoque à la fois des problèmes environnementaux (dégradation des ressources, décapage des sols, ravinements, absence d'infiltration des eaux) et sociaux (accidents mortels, écroulement des maisons, non accès aux ressources). Elle a également des conséquences économiques et de genre profondes puisque qu'elle a considérablement réduit les rendements agricoles dont les femmes sont les principales actrices.

En effet, les femmes, souvent responsables de la collecte de l'eau et de la nutrition des ménages, sont confrontées au manque d'accès à l'eau. Elles rencontrent des difficultés accrues dans leurs activités agricoles, maraîchage, petit élevage, aviculture traditionnelle, autant de productions qui répondent aux besoins des familles et qu'elles commercialisent sur les marchés. A cause de l'érosion, les zones cultivables se sont largement raréfiées. Le peu de terre disponible est devenue inculte, dépourvue de sol cultivable, celui-ci disparaissant avec les eaux de ruissellement qui déracinent la végétation et les cultures. Par conséquent, les femmes ont vu leurs productions et rendements agricoles se réduire et leurs revenus tirés de l'agriculture chuter. Cette situation a notamment poussé les jeunes hommes et femmes à migrer vers la capitale, voire vers d'autres continents. Les villages se sont vidés ce qui n'est pas sans conséquence socioéconomique. Dans le village de Landou par exemple, on compte environ 118 femmes pour une vingtaine d'hommes. Les femmes se retrouvent chefs de famille et leurs charges de travail pour assurer la nutrition et la santé des foyers alourdis.

Mobiliser les femmes pour l'eau

Prenant acte de cette situation dramatique, trois villages, Santhie Sérère, Kessoukhatte et Landou, ont été choisis comme sites expérimentaux dédiés à la lutte contre l'érosion dans le cadre du Programme Agrobio Niayes conduit par ENDA Pronat (Environnement et développement du Tiers Monde – Protection naturelle des cultures). Programme de l'ONG Enda Tiers Monde qui promeut le développement rural durable en accompagnant les communautés de base dans le contrôle et la gestion écologique de leurs ressources et l'appropriation de la gouvernance de leur terroir, ENDA Pronat souhaite la participation active des populations locales. Sur ce site et dans un souci de renforcement des capacités techniques et organisationnelles, l'organisation a souhaité cibler les femmes. Elle entend ainsi à travers des activités de formation, des actions de plaidoyer, la promotion de pratiques agroécologiques et des activités génératrices de revenus, permettre aux femmes d'intégrer les instances de décision pour mieux défendre leurs intérêts, mieux participer aux activités de protection et de gestion de l'environnement, produire sainement et assurer une sécurité alimentaire aux communautés de base.

Des consultations ont été menées pour discuter des problèmes et des solutions à apporter à l'érosion, à la disparition des terres arables, au déracinement des cultures et des arbres, à la rareté de l'eau et à l'inaccessibilité des villages. Un projet a été initié, une fédération paysanne rassemblée et des comités établis en fonction des priorités. Les femmes sont présentes à toutes les étapes du programme, mais en sous-nombre. La fédération paysanne est dirigée par un bureau exécutif qui compte quatre femmes sur douze membres. Il existe une seule femme sur les quatre animateurs de zone, trois commissions techniques (l'organisation, l'action sociale et la commercialisation) sont présidées par des femmes, et sur les sept comités de gestion de caisses autogérées, cinq sont dirigées par des femmes, alors que 85 % des bénéficiaires sont des femmes. Sur les sept villages intervenant dans la lutte contre l'érosion hydrique, trois femmes occupent les postes de présidentes des comités environnementaux. Au niveau du projet, l'équipe technique, dirigée par une femme, compte trois femmes sur neuf membres.

Les femmes membres du bureau exécutif de la fédération, de l'équipe technique et l'animatrice participent aux séances de planification trimestrielle des activités du projet, aux rencontres mensuelles d'évaluation et de planification, à l'exécution des activités, à leur suivi et à l'autoévaluation. Les caisses autogérées sont gérées par les femmes elles-mêmes. Dans les activités de restauration de l'environnement, elles contribuent à la conception, à l'entretien et à la mise en œuvre des travaux. Elles font également partie des groupes de recherche sur les impacts des ouvrages de lutte antiérosive sur l'environnement. Elles participent autant que les hommes aux différentes formations prévues dans le cadre du projet.

Leur sous-représentation peut s'expliquer par le fait que les femmes ne postulent pas aux postes de responsabilité comme celui de président de la fédération et de certaines commissions-clés. L'analphabétisme, le travail domestique et les contraintes liées au mariage – les maris ne laissent pas leur femme participer aux rencontres mixtes – représentent des obstacles majeurs à la participation des femmes.

Des technologies au service des populations

Pour contrôler le débit d'eau, les femmes ont été formées, au même titre que les hommes, pour construire des barrières de pierre et se sont engagées dans le reboisement. Equipées de pelles, pioches, daba, marteaux, seaux, elles ont multiplié les techniques de défense et de restauration des sols. Elles ont réalisé des cordons pierreux qui permettent de ralentir la vitesse de l'eau et facilitent le dépôt de sable et de sédiments. Elles ont creusé des tranchées à ciel ouvert qui freinent la vitesse de l'eau quand il n'y a pas assez de pierre. Elles ont monté des ponts filtrants qui atténuent le ravinement, filtrent l'eau et retiennent le sable. Enfin, elles ont reboisé afin de fixer les sols et de l'enrichir en humus. Elles ont bâti des fosses de dérivation à côté du ravin principal afin de recueillir le maximum d'eau.

Toutes ces techniques ont été mobilisées sur la même parcelle. Elles ont contribué efficacement à la correction de la dégradation des terres et de la végétation. Mais surtout elles permettent de lutter efficacement contre les impacts négatifs du climat. En les utilisant, les femmes des villages ont pu récupérer des terres cultivables, retenir l'eau, éviter le tarissement des ravins, recharger la nappe phréatique, créer des points d'eau, stabiliser des sols, réduire la vitesse de ruissellement des eaux, et voir le retour du tapis herbacé et arbustif. Tout ceci a bénéficié à l'ensemble des populations et constitue une stratégie d'adaptation réussie. En termes de genre, le programme de lutte antiérosive a particulièrement bénéficié aux femmes. Il leur a permis de diversifier et de développer leurs activités génératrices de revenus, a renforcé leurs capacités techniques et organisationnelles, a augmenté leurs revenus. Cette autonomisation économique a assuré la protection du village et consolidé la cohésion sociale ce qui autorise désormais aux femmes de revendiquer au sein des familles leurs droits à l'héritage foncier. Elles ont par ailleurs pris de l'assurance au sein des institutions politiques, dans les partis et dans les villages, affrontent des politiciens sur le terrain du non-respect de leurs engagements.

En plus d'être bien adaptée au local, d'être genrée, la stratégie globale du programme n'a pas demandé beaucoup de moyens financiers, ni de matériel, celui-ci étant accessible au niveau local. En cela elle constitue un bon choix d'adaptation.

Ce choix démontre l'intérêt pour les femmes des villages que la lutte antiérosive réponde à la fois aux besoins agricoles et aux besoins d'accès à l'eau potable dont souffre toute la Communauté. Les rendements agricoles se sont en effet largement améliorés, les femmes ont pu reprendre la commercialisation des plantes herbacées, ce qui a changé les conditions de vie de leur environnement proche¹⁹. Par ailleurs, comme elles en témoignent aisément, si elles devaient choisir, elles opteraient pour une disponibilité accrue des ressources en eau, car cela leur fait gagner du temps. La présidente du groupement des femmes confirme : « *nous avons constaté qu'il y avait beaucoup plus d'eau dans les puits et nous mettons cette année moins de temps car le puits se recharge sur environ 1 heure à 1,30 heure contre 2 à 3 heures l'année dernière à la même période. Nous allons continuer la lutte antiérosive pour de meilleurs résultats encore* ».

¹⁹ Il n'existe pas à ce jour d'étude significative sur les effets de la lutte antiérosive sur l'exode rural des jeunes vers les villes. Cependant, depuis deux ans, il a été constaté le retour des jeunes pendant les vacances vers l'agriculture en zone sud et celui, progressif, des jeunes partis à Dakar dans la zone maraîchère.

Leçons retenues

Les agricultrices de la Communauté de Keur Moussa au Sénégal, en se mobilisant efficacement contre l'accélération de l'érosion hydrique due au changement climatique, sont des expertes de l'adaptation au changement climatique. En mobilisant une multiplicité de techniques adaptées à leur environnement géographique mais aussi économique et social, elles ont recréé tant les moyens d'une économie agricole soutenable que l'accès à une énergie vitale : l'eau.

Elles n'ont certes pas enrayé l'hémorragie migratoire qui a entaché cette région si proche de la capitale, mais elles ont su redonner vie à plusieurs villages dont l'avenir politique et économique était incertain. Cette stratégie d'adaptation a été rendue possible par le soutien sans faille de ENDA Pronat qui a su mettre en œuvre des processus de consultation participatifs incluant tous les acteurs de la population.

Cette alliance entre participation sociopolitique et ingéniosité technique a fait la preuve de l'excellence à l'échelle locale en matière d'adaptation au changement climatique. Elle démontre une fois encore que c'est la dynamique sociale de genre qui trouve dans les technologies les solutions d'adaptation et non l'inverse.

L'étude de cas s'appuie sur les données de : Guèye, Yacine Diagne, 2008. *Genre, Changements climatiques et Sécurité humaine*. Dakar : Enda Editions, <http://endaenergy.files.wordpress.com/2008/03/genre-cc.pdf>

Enda, *Banque de connaissances locales dans le cadre du Climat et Développement. Exemples de pratiques locales*. Dakar : Enda Editions, <http://www.enda-communities.org/lutte.pdf>

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec : Yacine Diagne Gueye, coordinatrice de Programmes Enda Energie, gueyediagne@gmail.com et enda.energy@orange.sn, endaenergy.org.

Panorama québécois

Initiatives

Le Réseau des femmes en environnement (RFE), né en 1999 de la volonté de mettre en réseau des femmes du Québec engagées dans le développement durable et la préservation de l'environnement, organise une formation genre et changement climatique et a élaboré et déposé un projet de Déclaration « Énergie, genre et changements climatiques » auprès d'instances politiques en vue de la participation du Québec aux négociations entourant le suivi de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

<http://www.rqfe.org/>

La Conférence régionale des élus Montérégie Est (CRÉ), instance régionale regroupant 107 municipalités, plus de 600 000 habitants sur un territoire de 7125 km², 36 maires, 17 leaders socio-économiques et organismes non-traditionnels, a adopté en 2008 une Charte en développement durable dont le 1^{er} principe est l'égalité homme-femme et a notamment comme objectif d'accroître la participation des femmes dans tous les secteurs d'intervention liés au développement régional. La

CRÉ a par ailleurs voté en 2009 une Politique régionale en égalité hommes/femmes. Ces deux outils lui permettent d'inciter ses partenaires politiques, économiques et communautaires à intégrer l'égalité de genre dans tous les secteurs du développement régional.

Parmi les réalisations de la CRÉ, on compte un colloque organisé avec le RFE en novembre 2010 sur le thème Genre et changement climatique, le soutien à des initiatives faisant la promotion du travail ou de l'entrepreneuriat féminins, dans les domaines financiers, institutionnels, opérationnels ou de recherche.

<http://www.soreltracyregion.net/actualite/page/actualite/article/a/11638> - <http://www.monteregie-est.org>

GaïaPresse est une agence de presse environnementale en ligne née en 2008. Elle publie régulièrement des informations incluant les enjeux liés au genre du changement climatique, notamment lors des sommets onusiens (CdP16-Cancun, CdP17-Durban).

<http://gaiapresse.ca/>

Publications

Plusieurs chaires de recherche effectuent des travaux dans le domaine genre et changement climatique. Quelques publications scientifiques en français existent et sont réparties dans l'ensemble de l'ouvrage (chapitre 2 et 3).

Personnes Ressources

Kim Conellissen, Bebop Inc et Association québécoise de la lutte à la pollution atmosphérique, ckimc21@gmail.com

Jacinthe Leblanc et Maude Prudhomme, Réseau québécois des groupes écologistes, maude@rqge.qc.ca

France Levert, Réseau des femmes en environnement du Québec, levert.France@hydro.qc.ca

Caroline Nantel, Conférence régionale des élus de la Montérégie Est, caroline.nantel@monteregie-est.org

Denise Proulx, GaïaPresse, denise.proulx@gaiapresse.ca

Annie Rochette, Université du Québec à Montréal, rochette.annie@uqam.ca

Élise Savoie, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, elosavoie@hotmail.com

6. BOITES A OUTILS ET MANUELS DE FORMATION

Roehr, U. (ed.) (2009) *Gender into climate policy. Toolkit for climate experts and decision-makers* [Le genre en politique climatique : boîte à outils pour les experts en climat et les décideurs politiques], Berlin : GenderCC

<http://www.gendercc.net/fileadmin/inhalte/Dokumente/Tools/toolkit-gender-cc-web.pdf>

Les dimensions de genre sont cruciales, mais souvent ignorées lors des négociations politiques sur le climat : par exemple, la CCNUCC et le protocole de Kyoto sont tous deux aveugles au genre. Cette publication de l'organisation allemande GenderCC-Women for Climate Justice constitue une boîte à outils comprenant des connaissances et des méthodes permettant de rendre les politiques climatiques plus sensibles au genre. Elle comporte une « liste de contrôle » détaillée qui inclut des informations sur les audits d'égalité de genre, des évaluations d'impact de genre, des budgétisations de genre, des méthodes participatives, des compétences de genre et des formations au genre.

Cette ressource comprend une introduction aux outils d'analyse de genre ainsi que des aperçus de questions de genre en politique climatique internationale, qui se focalisent sur l'atténuation et l'adaptation. Une partie consacrée aux solutions sensibles au genre en vue d'atténuer le changement climatique fournit des informations sur les marchés du carbone qui ne parviennent pas à traiter les inégalités de genre et appelle à ce que les programmes de conservation forestière s'assurent et s'engagent à ce que les bénéfices parviennent à ceux qui conservent traditionnellement les forêts : les femmes et les peuples indigènes. Dans les nombreuses autres parties de ce document, l'ensemble de principes directeurs suivants sont exposés :

Politique climatique sensible au genre : les règles d'or

- Reconnaître l'urgence vitale de l'égalité de genre en traitant les crises grandissantes liées aux problèmes engendrés par le changement climatique et faire preuve de leadership au travers d'un soutien au plus haut niveau de l'intégration du genre.
- S'assurer que les femmes participent à toutes les prises de décision liées au changement climatique à tous les niveaux afin de développer une alliance réellement mondiale et efficace pour la protection du climat et la justice climatique, en se basant sur une perspective de genre.
- Assurer l'intégration transversale de genre dans toutes les institutions qui gèrent le changement climatique, de la CCNUCC aux institutions nationales et locales en passant par le GIEC.
- Collecter et publier des informations désagrégées par sexe à chaque fois que cela est possible.
- Effectuer une analyse de genre de toutes les politiques, programmes, projets et budgets liés au changement climatique : des programmes de recherche aux mesures d'atténuation en passant par les plans d'adaptation.
- Fixer des objectifs mesurables liés au genre et créer et mettre en application des outils qui aident à intégrer l'égalité de genre dans la protection climatique.
- Développer des indicateurs sensibles au genre aux échelles internationale, nationale et locale, à utiliser, entre autres, dans les communications nationales conformément à la CCNUCC.

- Concevoir la diffusion, le développement des capacités, l'éducation et la formation de manière sensible au genre et améliorer l'accès et la participation des femmes à ces activités de développement.
- Investir dans une formation au genre afin de sensibiliser les hommes comme les femmes à l'importance de l'analyse de genre dans le travail qu'ils effectuent et pour tendre vers l'égalité de genre.
- S'assurer que les stratégies d'adaptation et d'atténuation soutiennent la sécurité humaine basique et le droit au développement durable.

Extrait de Roehr 2009 : 19–20

Aguilar, L. (2009) *Training Manual on Gender and Climate Change [Manuel de formation sur le genre et le changement climatique]*, New York : PNUD/UICN

<http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2009-012-fr.pdf>

Ce manuel de formation a été élaboré par l'Alliance mondiale sur le genre, Global Gender Alliance, un groupe d'organisations de l'ONU et d'organisations internationales de la société civile mis sur pied pour promouvoir des politiques, des décisions et des initiatives sensibles au genre relatives au changement climatique. Ce manuel vise à améliorer les compétences en matière de genre et de changement climatique et à équiper et à former des formateurs dans différentes régions et pays. Il guide le lecteur au travers de 10 étapes à suivre lors de la planification d'une formation et comprend l'identification de groupes cibles, la définition d'objectifs et l'évaluation. Il se compose de sept modules de formation : genre et intégration, instruments internationaux légaux, aperçu de la thématique genre et changement climatique, intégration du genre dans l'adaptation, stratégies d'atténuation sensibles au genre, stratégies sensibles au genre en matière de développement technologique et de transfert technologique et intégration du genre dans les mécanismes de financement du changement climatique. Chaque module comprend une description et une analyse du sujet, les objectifs d'apprentissage du module et un ensemble de supports et d'activités pratiques à utiliser ainsi que les notes de l'animateur et les documents à distribuer. À la fin de chaque module, on trouve une liste de lectures complémentaires. L'annexe du manuel comporte une bibliographie commentée.

Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et Alliance of Youth CEOs (non daté) *Climate change: Take Action Now! A guide to supporting the local actions of children and young people, with special emphasis on girls and young women [Changement climatique : agissons maintenant ! Un guide pour soutenir les actions locales des enfants et des jeunes en mettant tout particulièrement l'accent sur les filles et les jeunes femmes]*, New York : UNICEF

<http://www.earthchildinstitute.org/archives/775>

2,2 milliards d'habitants de la planète étant âgés de moins de 18 ans, il est essentiel que ces mineurs civiques s'impliquent plus franchement dans l'atténuation du changement climatique si l'on souhaite régler le problème. Dans cet esprit, l'Alliance pour la jeunesse (Alliance of Youth) CEOs (organisations mondiales de scouts/guides, organisations chrétiennes et organisations de la Croix rouge et du Croissant Rouge) et l'UNICEF ont collaboré afin d'élaborer ce guide en sept étapes destiné aux animateurs travaillant avec des jeunes pour soutenir et faciliter les actions de la jeunesse au sein de leur communauté. Chaque étape est divisée en quatre parties : « boîte à outils d'activité »,

« focalisation sur les filles et les jeunes femmes », « le rôle de l'animateur » et « études de cas ». Ce guide encourage les jeunes gens à identifier des problèmes spécifiques liés au changement climatique au sein de leur communauté, à planifier des activités et à surveiller et à évaluer leurs résultats. Il présente également des études de cas qui peuvent servir de source d'inspiration à d'autres actions (voir ci-dessous l'encadré sur les réponses de jeunes face au changement climatique en Guyane). Ce kit comprend des informations sur les questions de genre : par exemple, il appelle les jeunes leaders à s'assurer que les filles se sentent capables de participer pleinement à ces processus. Le kit vise à sensibiliser au changement climatique et à aider à l'autonomisation d'une nouvelle génération de militants.

Étude de cas extraite du guide de l'UNICEF : les jeunes femmes font face à une catastrophe naturelle en Guyane

En 2005, la Guyane a fait face à une grave inondation causée par des pluies torrentielles. Un tiers du pays a été touché, des centaines de milliers d'individus ont perdu leur bétail, leur domicile et leurs biens personnels. L'eau potable a été contaminée et les sources d'alimentation étaient rares.

Dans la région du Berbice sur la côte ouest, plus de 45 % des terres agricoles ont été détruites et de nombreuses familles ont dû fuir leur foyer et tout laisser derrière elles, en abandonnant leurs animaux. Après avoir évalué les besoins de la communauté, les jeunes femmes de l'Association chrétienne locale des jeunes femmes, Young Women's Christian Association (YWCA), ont uni leurs forces pour amorcer une réponse à la crise.

Les jeunes femmes ont lancé un projet visant à fournir des denrées alimentaires à plus de 100 familles et à leur permettre de générer des revenus durables. Grâce à un prêt de la YWCA mondiale, elles ont acheté des poulets, des canards et de la nourriture pour ces animaux, qu'elles ont ensuite distribués aux ménages locaux. Elles ont également prévu de reconstruire les basses-cours abritant les poulets et les canards et les bergeries qui ont été détruites lors de la catastrophe.

Les jeunes femmes ont pris conscience du puissant impact qu'elles pouvaient avoir sur leur communauté. Selon le Secrétaire général de la YWCA de Guyane, « le projet a contribué à améliorer l'estime de soi des jeunes femmes. Cette action leur a donné la force d'essayer de nouvelles choses et même de diriger sans crainte des événements. »

Le FNUAP et WEDO (2009) *Climate Change Connections* [Les interdépendances du changement climatique], New York : UNFPA et WEDO

<http://www.unfpa.org/public/publications/pid/4028>

Selon les pronostics, la majorité de la croissance démographique mondiale se concentrera dans les régions pauvres qui sont très vulnérables aux effets du changement climatique. Le statut socio-économique inférieur des femmes les rend plus vulnérables aux impacts du changement climatique, ce qui est révélé, entre autres, par le fait que les femmes pauvres constituent souvent la majorité des

personnes qui périssent dans les catastrophes. Pour répondre à ces défis, le FNUAP a créé cet ensemble de ressources sur le climat, la population et le genre. Il contient des informations et des outils visant à réduire la vulnérabilité au changement climatique et à développer les activités d'atténuation et d'adaptation tout en respectant les droits humains.

Un des documents de ce kit comprend des informations importantes qui visent à soutenir les gouvernements dans l'élaboration de politiques sensibles au genre relatives au changement climatique. Il comporte également un ensemble d'études de cas qui examinent les impacts du changement climatique avec des lunettes de genre au Bangladesh, au Ghana, au Népal, au Sénégal et à Trinité-et-Tobago. Un autre document met en lumière les façons dont les PNACC devraient traiter et inclure les priorités et préoccupations des femmes. Il souligne la nécessité d'intégrer des questions de genre et démographiques dans les PNACC et les politiques climatiques, y compris au travers d'investissements dans un planning familial sur une base facultative et l'accès aux services de santé de la reproduction.

Cet ensemble de ressources est disponible en français et en anglais.

Vincent, K. et al. (2010) *Gender, Climate Change and Community Based-Adaptation – A Guidebook for Designing and Implementing Gender-Sensitive Community-Based Adaptation Programmes and Projects [Genre, changement climatique et adaptation à base communautaire : un guide pour la conception et la mise en œuvre de programmes et de projets d'adaptation à base communautaire sensibles au genre]*, New York : PNUD

<http://www.adaptationlearning.net/sites/default/files/Gender,%20CC%20and%20CBA.pdf>

Habituellement, les femmes disposent de moins de biens que les hommes et dépendent plus des ressources naturelles, qui leur servent de moyens de subsistance. Ce facteur indique entre autres que les femmes seront plus vulnérables que les hommes aux effets du changement climatique. Pour intégrer les dimensions de genre avec succès dans les projets liés au climat, la participation, les connaissances et les compétences de tous les membres de la communauté, hommes comme femmes, sont requises. Ainsi, comment peut-on concevoir un projet communautaire lié au climat qui soit sensible au genre ? Ce guide fournit des conseils à ce sujet, en se basant sur l'expérience issue d'actions à base communautaire. L'ouvrage souligne que les femmes ne sont pas de simples victimes des effets climatiques défavorables, elles sont également des actrices de l'adaptation. Il indique que l'intégration du genre implique plus que la simple invitation de participantes dans les programmes existants.

Parmi les stratégies d'amélioration de l'intégration du genre, on trouve : générer des statistiques désagrégées par sexe, s'assurer qu'un accès égal aux informations, aux ressources économiques et à l'éducation est une priorité et mener une analyse de genre de toutes les lignes de budget et instruments financiers.

Ce guide indique que les processus participatifs peuvent fournir un moyen d'encourager l'inclusion des femmes dans la planification et la mise en œuvre et de débattre des questions de genre dans un espace sécurisant. Aux Samoa, par exemple, la formation vidéo participative était un moyen efficace de venir à bout des rôles traditionnels de genre. Tous les participants (hommes, femmes et jeunes) ont contribué à l'égalité à la production d'une vidéo au sujet de leurs points de vue respectifs de

l'adaptation et du changement climatique. Ce guide fournit un ensemble indicatif de questions qui doivent être posées lors de chaque nouveau projet, comme par exemple : « Quelles sont les options qui doivent être envisagées afin de renforcer une perspective de genre ? » Il met également l'accent sur le fait que la mise en œuvre de projets devra impérativement impliquer une surveillance constante qui doit comprendre la participation et le retour d'informations des femmes.

PNUD et Energia (2004) *Gender and Energy for Sustainable Development: A Toolkit and Resource Guide [Genre et énergie pour le développement durable : une boîte à outils et un guide de ressources]*, New York : PNUD

<http://www.undp.org/energy/genenergykit/genderengtoolkit.pdf>

Dans plusieurs régions du monde, le développement socio-économique est limité par le manque de disponibilité de services énergétiques modernes, comme l'éclairage, le chauffage, la cuisson, la réfrigération, le pompage électrique de l'eau, le transport et la communication. Ces défis ont souvent un impact disproportionné sur les femmes et les filles, qui sont chargées de la collecte du combustible et de l'eau dans de nombreux pays et qui pourraient significativement bénéficier d'un meilleur accès aux sources énergétiques. Cette boîte à outils et ce guide de ressources du PNUD et d'ENERGIA expose les liens entre questions de genre et énergie dans le contexte du développement durable.

Il avance que la précarité énergétique peut être réduite en intégrant une sensibilité aux questions de genre et aux problèmes énergétiques dans les programmes, projets et politiques de développement. Une participation accrue des femmes dans le secteur énergétique et l'amélioration de leur statut par rapport aux hommes peuvent aider à intégrer les questions de genre afin qu'elles fassent partie intégrante des politiques et pratiques énergétiques. L'engagement des groupes de femmes peut jouer un rôle important dans l'intégration des questions de genre dans les politiques énergétiques. Le document constate également qu'une évolution en direction d'une approche partant de la demande, qui considère l'énergie comme un aspect du paysage social et culturel, plutôt qu'une approche traditionnelle partant de la fourniture qui cible en premier lieu des solutions technologiques, contribuerait également à mieux satisfaire les besoins énergétiques spécifiques des femmes et des hommes.

Les questions individuelles comme le pompage de l'eau, l'équipement mécanique et l'éclairage domestique sont abordées dans ce document. Chaque partie se penche sur les implications plus vastes de l'accès à l'énergie des femmes. Par exemple, il a été démontré que la disponibilité de l'éclairage au foyer augmente l'alphabétisme des femmes et leur niveau d'éducation et allonge leur journée de travail de sorte qu'elles peuvent exercer des activités génératrices de revenus. Le document suggère également que le manque d'accès à des combustibles plus propres et plus pratiques augmente sensiblement le fardeau des femmes, vu qu'elles exécutent les tâches ménagères traditionnelles et des activités génératrices de revenus.

Ce document recommande que les équipements solaires et éoliens et la petite hydroélectricité soient utilisés pour pomper l'eau tout en fournissant de l'électricité. Une planification de projet sensible au genre est également envisagée, en donnant des exemples de situations de planification de projet, comme le cadre de situation de développement intégré qui identifie les priorités d'une communauté par la consultation. D'autres ressources fournissent des liens vers des études de cas de nombreuses

régions différentes, comme l'Inde, l'Afrique de Sud et les Îles Salomon. Une liste d'institutions de premier plan impliquées dans des activités liées au genre et à l'énergie et des supports pertinents d'autres secteurs du développement sont également présentés.

Ciampi, M., Gell, F., Lasap, L. et Turvill, E. (2011) *Gender and Disaster Risk Reduction: A training pack [Genre et prévention des risques naturels : un kit de formation]*, Oxford : Oxfam GB

<http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/gender-and-disaster-risk-reduction-a-training-pack-136105>

Résumé réalisé à partir du texte intégral de la ressource

La pauvreté croissante, la dégradation environnementale, l'urbanisation et les effets du changement climatique, rendent un nombre encore jamais vu de femmes et d'hommes vulnérables aux catastrophes. Mais certains groupes au sein de la société sont sujets à des niveaux plus élevés de vulnérabilité aux effets des événements extrêmes. Ce kit de formation est axé sur les inconvénients auxquels font face de nombreuses femmes du fait de leur accès inégal aux ressources, à la protection légale, à la prise de décision et au pouvoir, de leur fardeau reproductif et des risques de violences auxquels elles sont exposées. Ce kit souligne toutefois que les femmes disposent également de connaissances considérables et de responsabilités en termes de gestion des ressources naturelles et de développement de moyens de subsistance durables. Ces qualités font que les femmes sont des actrices-clés de la mobilisation des communautés en vue de préparer une réponse aux catastrophes.

Le kit de formation associe des méthodes d'apprentissage traditionnelles, comme les présentations et les discussions, ainsi que des approches d'apprentissage plus participatives et expérimentales. Il est conçu pour organiser un atelier de quatre jours, qui peut accueillir des groupes de 3 à 20 personnes, mais est également conçu sous forme de ressource flexible que les formateurs peuvent utiliser selon les besoins des participants. Il se compose de quatre modules. Chacun de ces modules est divisé en un certain nombre de sessions :

- module 1 : les concepts-clés et les interdépendances : genre et PRN
- module 2 : l'intégration du genre et l'analyse de genre dans les travaux de PRN
- module 3 : le genre dans la planification des programmes et leur mise en œuvre : participation, autonomisation, dignité et responsabilité.
- module 4 : surveillance et évaluation : session de synthèse.

Le kit fournit également une suggestion d'emploi du temps pour les ateliers, ainsi que des conseils en termes d'animation, de composition et de taille des groupes, de préparation requise pour les animateurs et les participants, d'équipement utile, de textes-clés, d'astuces pour l'organisation des sessions et pour l'obtention du retour d'informations des participants.

Des présentations PowerPoint et des documents à distribuer sont disponibles sur Internet en suivant le lien www.oxfam.org.uk/genderdrpack.

Enarson, E. (2002) *Working with Women at Risk: Practical Guidelines for Assessing Local Disaster Risk [Travailler avec des femmes exposées à un risque : lignes directrices pratiques d'évaluation du risque de catastrophe local]*, Miami, FL : International Hurricane Centre [Centre international dédié aux ouragans], Florida International University [université internationale de Floride]

<http://gdnonline.org/resources/WorkingwithWomenEnglish.pdf>

Bien que leurs points de vue soient souvent absents de la recherche à base communautaire sur la vulnérabilité aux dangers et catastrophes, les femmes sont souvent des expertes du risque. Ce document constitue un guide qui permet de procéder étape par étape pour réaliser des évaluations centrées sur le genre des ressources et des vulnérabilités en se basant sur les connaissances locales des femmes. Il fournit des indications permettant d'identifier les groupes communautaires de femmes locales à impliquer dans le projet. Il permet de former des femmes de ces groupes à la planification et à l'exécution de recherches sur la vulnérabilité de la communauté. Il donne des idées spécifiques et fournit des supports pour effectuer un atelier de formation durant deux jours. De plus, il prodigue des conseils pour la collecte et l'analyse de données, synthétisant les résultats afin d'établir un profil de vulnérabilité communautaire. Ces profils peuvent être partagés avec les parties prenantes qui comprennent les planificateurs et les responsables de mesures d'urgence, les membres de la communauté, les responsables officiels et les médias. À ce titre, les stratégies comprennent l'organisation de rencontres face à face entre les femmes qui mènent le travail de recherche et les responsables de l'intervention en cas de catastrophe dans leur région.

7. ORGANISATIONS

Cette partie fournit des informations détaillées au sujet des organisations dont il est question dans le *Kit Actu'* et dans la présente BAO et d'autres organisations qui pourraient être utiles au lecteur. Les informations relatives à ces organisations sont tirées de leur site Internet respectif.

7.1. Organisations mondiales

<p>Women's Environment and Development Organization (WEDO) [Organisation des femmes pour le développement et l'environnement] 355 Lexington Avenue, 3rd Floor New York, NY 10017 États-Unis d'Amérique Tél. : +1 21 29 73 03 25 Fax : +1 21 29 73 03 35 Adresse électronique : cate@wedo.org Site Internet : http://www.wedo.org/</p>	<p>L'organisation WEDO travaille sur un ensemble de questions transversales, y compris le changement climatique et la gestion des ressources naturelles. Son but est de développer l'autonomisation des femmes en qualité de décideuses et de promouvoir des politiques, plans et pratiques intégrant le genre en matière de développement durable. WEDO est basée à New York et dispose d'équipes au Togo et au Costa Rica.</p>
<p>Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) 56, rue St-Pierre, 3e étage Québec (Québec) G1K 4A1 Canada Tél. : +1 41 86 92 57 27 Adresse électronique : iepf@francophonie.org Site Internet : http://www.iepf.org</p>	<p>L'IEPF est un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Sa mission est de contribuer au développement des capacités nationales et de développer des partenariats dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Les interventions spécifiques de l'IEPF comprennent la formation, l'information, les initiatives sur le terrain, le dialogue et la coopération. Ses principaux objectifs sont une meilleure gestion et utilisation des ressources énergétiques et l'intégration des questions environnementales dans les politiques nationales sous un angle de durabilité et d'équité.</p> <p>Son site Internet fournit des informations au sujet des projets et des initiatives de l'institut et héberge plusieurs compilations de documents. En collaboration avec l'OIF, il a organisé des séminaires sur le genre et le changement climatique dans des pays francophones (http://www.iepf.org/programmes/operation.php)</p>

	?id=247) et a créé un réseau d'experts francophones en genre et en changement climatique.
<p>International Union for Conservation of Nature (IUCN) [Union internationale pour la conservation de la nature] (Office of the Global Senior Gender Adviser) Los Yoses de Montes de Oca San José Costa Rica Tél. : + 506 22 83 84 49 Fax : + 506 22 83 84 72 Adresse électronique : florian.schmitt@iucn.org Site Internet : http://generoyambiente.com/home.php</p>	<p>L'IUCN constitue le principal réseau environnemental mondial. Elle fait la promotion du développement durable au travers de recherches, d'études sur le terrain et de travaux à l'échelle locale, nationale et internationale. Son programme de travail se focalise principalement sur le genre. Elle a plaidé en faveur d'efforts d'intégration du genre dans les principaux forums associés au changement climatique et a mis sur pied des initiatives-clés en faveur du genre et de la lutte contre le changement climatique comme l'Alliance mondiale sur le genre et le climat, Global Gender and Climate Alliance (voir GGCA ci-dessous).</p>
<p>Organisation internationale de la Francophonie (OIF) 19-21 avenue Bosquet 75007 Paris France Téléphone (33) 1 44 37 33 00 Télécopie (33) 1 45 79 14 98 Site internet : www.francophonie.org</p>	<p>L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) regroupe 56 états et gouvernements membres et 19 Etats observateurs, en majorité francophones. L'égalité hommes-femmes étant l'une de ses actions cible, l'OIF organise des formations méthodologiques et thématiques pour des associations de femmes identifiées. Des activités de sensibilisation, de concertation et de plaidoyer sont également organisées à destination de certains pays identifiés pour qu'ils intègrent l'égalité des genres dans leurs politiques de développement. L'OIF a récemment commencé à travailler sur le changement climatique et ses impacts sur les relations de genre.</p>
<p>ENERGIA International Secretariat [Secrétariat international d'ENERGIA] ETC Foundation – ENERGIA International Secretariat P.O. Box 64 3830 AB Leusden Pays-Bas Tél. : + 31 3 34 32 60 44 Fax : + 31 3 34 94 07 91</p>	<p>ENERGIA est un réseau mondial en faveur du genre et des énergies renouvelables qui regroupe 22 réseaux nationaux en Afrique et en Asie. Son travail est axé sur le développement des capacités, l'intégration du genre dans les projets liés à l'énergie, la pression politique et la mise en réseau. Ses activités se concentrent principalement dans les pays membres du réseau. Ses stratégies soutiennent l'objectif</p>

<p>Adresse électronique : energia@etcnl.nl Site Internet : http://www.energia.org</p>	<p>d'ENERGIA qui est de faire la démonstration et de développer les capacités pour permettre aux populations d'intégrer le genre dans des projets et politiques liés à l'énergie.</p>
<p>Gender and Water Alliance (GWA) [Alliance genre et eau] P.O. Box 114 6950 AC Dieren Pays-Bas Tél. : + 31 3 13 42 72 30 Fax : +31 3 13 42 72 30 Adresse électronique : secretariat@gwalliance.org Site Internet : http://www.genderandwater.org/</p>	<p>L'Alliance genre et eau est un réseau mondial dédié à l'intégration du genre dans la gestion des ressources en eau. Son but est de promouvoir un accès et une gestion équitable d'une eau saine et adaptée tant pour les femmes que les hommes. Ses activités comprennent le partage de connaissances et d'informations sur l'intégration du genre, la prise en compte de questions de genre dans les politiques nationales liées à l'eau et le renforcement de la place des questions d'équité de genre à l'échelle internationale. Le réseau est représenté au travers de membres en Asie, en Afrique, en Amérique latine et au Moyen-Orient.</p>
<p>Gender and Disaster Network [Réseau en faveur du genre et de la lutte contre les catastrophes] School of Applied Sciences Northumbria University Newcastle upon Tyne NE1 8ST Royaume-Uni Tél. : +44 19 12 27 37 57 Fax : +44 19 12 27 35 19 Adresse électronique : gdn@gdnonline.org Site Internet : http://www.gdnonline.org</p>	<p>Le réseau Gender and Disaster Network est composé d'une communauté en ligne de chercheurs et de professionnels qui étudient ce que vivent les femmes et les hommes avant, pendant et après les catastrophes. Il fait la promotion d'un travail transdisciplinaire pour soutenir une recherche collaborative. De plus, il gère une liste de discussion faisant la promotion du dialogue, de la mise en réseau et de l'échange d'informations. Le site comporte également une partie dédiée aux ressources comprenant des études de cas, des outils et des bonnes pratiques.</p>
<p>Gender Action [Action en faveur du genre] 1875 Connecticut Avenue NW, Suite 500 Washington, DC 20009 États-Unis d'Amérique Tél. : +1 20 29 39 54 63 Adresse électronique : info@genderaction.org Site Internet : http://www.genderaction.org</p>	<p>Gender Action milite en faveur des droits des femmes et de l'égalité de genre et s'assure que les femmes et les hommes participent et bénéficient à égalité des investissements des institutions financières internationales dans les pays en développement. Parmi ses principaux domaines d'activité, on trouve le genre et le changement climatique. Elle se penche sur les impacts de genre des investissements des institutions financières internationales et des banques commerciales dans des secteurs</p>

	<p>profondément touchés par le changement climatique et sur les impacts que les institutions financières internationales ont sur les femmes.</p>
<p>Oxfam International Oxfam House John Smith Drive Cowley Oxford OX4 2JY Royaume-Uni Tél. : +44 18 65 47 37 27 Fax : +44 18 65 47 26 00 Adresse électronique : enquiries@oxfam.org.uk Site Internet : http://www.oxfam.org/fr</p>	<p>Dans le cadre de sa démarche, Oxfam intègre l'adaptation au changement climatique ainsi que des stratégies de PRN dans ses programmes dans des situations où le changement climatique et les catastrophes sont des facteurs importants de la pauvreté. Outre l'aide au redressement qu'elle apporte dans de nombreuses situations de sécheresse et d'inondation, elle mène également une campagne mondiale de lutte contre le changement climatique, qui s'efforce d'assister les communautés dans leur adaptation et exerce une pression sur les gouvernements de pays développés afin qu'ils satisfassent à leurs engagements pour les fonds climatiques.</p> <p>Au travers d'initiatives comme le DVD « Sisters on the Planet » (littéralement : les sœurs sur la planète), qui présente des courts-métrages de différentes régions en développement, Oxfam montre que les femmes peuvent être des sources d'inspiration et jouer un rôle fondamental dans l'apport de solutions locales au changement climatique. Le site Internet d'Oxfam donne accès à de nombreuses ressources sur le changement climatique. Un grand nombre d'entre elles adoptent une approche sensible au genre.</p>
<p>MADRE 121 West 27th Street, # 301 New York, NY 10001 États-Unis d'Amérique Tél. : +1 21 26 27 04 44 Fax : +1 21 26 75 37 04 Adresse électronique : madre@madre.org Site Internet : http://www.madre.org/</p>	<p>MADRE est une organisation internationale qui milite pour les droits humains des femmes et travaille en partenariat avec des organisations à base communautaire à travers le monde. Elle se base sur les droits humains pour faire la promotion de la justice sociale. MADRE assure des formations et fournit des ressources afin d'aider les organisations partenaires à faire face aux besoins immédiats de leurs communautés et de développer des solutions à long terme face au changement climatique et à d'autres crises. Les projets-clés incluent la promotion de</p>

	l'accès à de l'eau saine au Kenya et en Palestine et la promotion des connaissances traditionnelles et des banques de semences au Panama.
<p>Médiaterre – genre Site Internet : http://www.mediaterre.org/genre/</p> <p>Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) 56, rue St-Pierre, 3e étage Québec (Québec) G1K 4A1 Canada Tél. : +1 41 86 92 57 27 Adresse électronique : iepf@francophonie.org Site Internet : http://www.iepf.org</p> <p>Centre international de Ressources et d'Innovation pour le Développement durable (CIRIDD) 60 rue des Aciéries 42000 Saint-Étienne France Tél. : +33 4 77 92 23 40 Fax : +33 4 77 74 57 73 Site Internet : http://www.ciridd.org/</p>	<p>Médiaterre est un réseau qui vise à faciliter la diffusion de l'information internationale au sujet du développement durable en français. Les connaissances sont élaborées par les acteurs du Nord et du Sud et organisées par des animateurs en fonction de leur thématique. La thématique du genre renferme des informations spécifiques au genre sur le changement climatique, l'agriculture, la gestion de l'eau et l'éducation aux échelles locale, nationale et internationale. Elle met tout particulièrement en lumière l'innovation en gestion de la communication et des connaissances. Les ressources comprennent l'actualité, des documents, des événements et des dossiers. Une de ces ressources porte sur le genre, la gouvernance et le changement climatique.</p>
<p>Fondation Heinrich Böll Heinrich Böll Foundation North America P.O. Box 65994 Washington, DC 20035 États-Unis d'Amérique Tél. : +1 20 24 62 75 12 Fax : +1 20 24 62 52 30 Adresse électronique : info@us.boell.org Site Internet : http://www.boell.org/web/index.html</p>	<p>La fondation Heinrich Böll est une cellule de réflexion internationale axée sur l'écologie, la durabilité, les droits humains et la justice qui met tout particulièrement l'accent sur le traitement des causes structurelles et sociétales de l'inégalité entre les hommes et les femmes. Elle a également élaboré de nombreuses publications sur le genre et le changement climatique, telles que des études de cas d'Afrique du Sud et des rapports sur le financement de l'adaptation climatique intégrant le genre et le financement du climat.</p>
<p>Global Gender and Climate Alliance [Alliance mondiale sur le genre et le climat] Adresse électronique : info@gender-climate.org Site Internet : http://www.gender-climate.org/</p>	<p>L'alliance GGCA est un réseau international d'organisations dont le travail vise à s'assurer que les politiques, les prises de décision et les initiatives sur le changement climatique intègrent le genre à l'échelle mondiale,</p>

	<p>régionale et nationale. Ses activités comprennent une participation active aux négociations de la CCNUCC, la collaboration avec le secrétariat de la CCNUCC et le travail avec les principales parties prenantes comme les réseaux de femmes dédiés à la justice économique et à l'environnement, les gouvernements et le secteur privé afin de développer des lignes directrices de genre en matière d'adaptation, d'atténuation et de financement du secteur privé.</p> <p>La GGCA s'est développée et regroupe désormais 25 institutions au sein de l'ONU et d'organisations de la société civile qui comprennent la Convention sur la diversité biologique, African Gender and Climate Change Network (le réseau africain pour le genre et la lutte contre le changement climatique), et l'Alliance internationale des Femmes.</p>
<p>Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) Siège : United Nations Development Programme One United Nations Plaza New York, NY 10017 États-Unis d'Amérique Tél. : +1 21 29 06 50 00 Adresse électronique : remplir le questionnaire en suivant le lien : http://www.undp.org/french/comments/form.shtml Site Internet : http://www.beta.undp.org/undp/fr/home/ourwork/womenempowerment/about_womens_empowerment.html</p>	<p>Le genre, l'environnement et l'énergie représentent trois des domaines que cible le PNUD. Il participe activement à la GGCA, la Women's Green Business Initiative (WGBI), une initiative en faveur des entreprises vertes de femmes, et à tout un ensemble d'autres programmes concernant l'énergie en milieu rural, l'adaptation au changement climatique et le genre. Parmi ses partenaires, on compte l'Alliance genre et eau, GROOTS et ENERGIA.</p>
<p>Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) Gender and the Environment Executive Office United Nations Environment Programme P.O. Box 30552 00100 Nairobi Kenya</p>	<p>Le travail du PNUE vise à mettre en avant le rôle important que jouent les femmes dans le développement durable. L'égalité de genre constitue désormais une priorité transversale de toutes les activités du PNUE. En outre, l'organisation intègre systématiquement des perspectives de genre dans toutes ses</p>

<p>Tél. : +254 2 07 62 51 42 Fax : +254 2 07 62 43 24 Site Internet : http://www.unep.org/gender_env/</p>	<p>conceptions et mises en œuvre de programmes ainsi que des objectifs mesurables et des indicateurs. Son site Internet comprend des ressources multimédias à ce sujet et une série d'aperçus sur le genre et le changement climatique élaborés par des expertes.</p>
<p>Women's Earth Alliance (WEA) [Alliance des femmes pour la terre] The David Brower Center 2150 Allston Way, Ste. 460 Berkeley, CA 94704 États-Unis d'Amérique Tél. : + 1 51 08 59 91 06 Fax : +1 51 08 59 90 91 Adresse électronique : info@womensearthalliance.org Site Internet : http://www.womensearthalliance.org/index.php</p>	<p>Le travail de WEA porte sur l'accès des femmes aux ressources de base comme l'alimentation, la terre et l'eau ainsi que des questions en rapport avec le climat par le biais de partenariats avec des organisations à base communautaire. La WEA exécute trois programmes basés en Afrique, en Inde et en Amérique du Nord, qui portent sur des questions telles que le leadership des femmes, l'autonomie économique, la formation à l'agriculture écologique et l'éducation aux droits.</p> <p>La WEA mène également l'initiative transversale Global Women's Water Initiative, l'initiative mondiale pour l'eau en faveur des femmes, qui soutient chaque programme régional de la WEA. Dans le cadre de cette initiative, les femmes et les groupes à la base sont formés afin de mettre en œuvre des stratégies liées à l'eau. Ainsi, ils peuvent améliorer la santé, l'autonomie et la résilience au changement climatique de leur communauté.</p>
<p>Coalition mondiale des forêts 2e Schinkelstraat 134 1075 TT Amsterdam Pays-Bas Tél.: +31 62 39 13 217 Fax : +31 20 67 65 870</p>	<p>La Coalition mondiale des forêts soutient et coordonne des campagnes en faveur de politiques forestières socialement justes et efficaces et des droits des indigènes et d'autres peuples de la forêt. Les campagnes et les activités spécifiques menées abordent les impacts nuisibles de la REDD, des agrocarburants, des énergies de la biomasse et des arbres génétiquement modifiés. Il s'agit d'une organisation mondiale dont les membres du conseil sont présents dans des pays comme le Paraguay, les Samoa, les Philippines, le Panama, l'Indonésie, le Kenya, le Mali et l'Inde.</p>

7.2. Organisations en Afrique

<p>AfricaAdapt ENDA-Tiers Monde Dakar, Sénégal Adresse électronique : enda.energie@orange.sn Site Internet : http://www.enda.sn/</p> <p>Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) Accra, Ghana Adresse électronique : jnnam@fara-africa.org Site Internet : http://fr.fara-africa.org/</p> <p>IGAD Climate Prediction and Applications Centre (ICPAC) [Centre de prévision et d'applications climatiques de l'Autorité intergouvernementale pour le développement] Nairobi, Kenya Adresse électronique : atadege@icpac.net Site Internet : http://www.icpac.net/</p> <p>Institute of Development Studies at the University of Sussex (IDS) [Institut d'études sur le développement de l'université de Sussex] Brighton, Royaume-Uni Adresse électronique : b.harvey@ids.ac.uk Site Internet : http://www.ids.ac.uk/</p>	<p>AfricaAdapt est un réseau indépendant bilingue (français/anglais) axé exclusivement sur l'Afrique. Son but est de faciliter le transfert de connaissances en matière d'adaptation au changement climatique pour des moyens de subsistance durables. Ce transfert a lieu entre chercheurs, responsables politiques, organisations de la société civile et communautés vulnérables à la variabilité et au changement du climat à travers le continent. Un de ses thèmes porte sur les implications de genre des questions telles que la sécurité alimentaire, l'eau et l'énergie. AfricaAdapt consacre également l'une des pages de son site Internet aux projets liés au genre et au changement climatique.</p>
<p>ABANTU ABANTU for Development (ROWA) HNo. A30, Adjacent Belfort School, Spintex Road, Baatsoona P.O. Box KD 4 Kanda, Accra Ghana</p>	<p>ABANTU cherche à renforcer les capacités des femmes afin qu'elles influent sur les politiques relatives au changement climatique avec une perspective de genre. Elle travaille au développement de la sensibilité à la nature genrée du changement climatique et à la promotion de la participation active des femmes à tous les processus décisionnels. Elle travaille de diverses</p>

<p>Tél. : +233 30 28 16 113 (téléphone fixe) Fax :+233 30 28 16 114 Adresse électronique : abanturowa@vodafone.com.gh/abanturowa@yahoo.com Site Internet : http://www.abanturowa.org</p> <p>Cette organisation dispose également de bureaux nationaux au Nigeria et au Kenya.</p>	<p>manières, en allant de programmes de sensibilisation communautaire sur le genre et le changement climatique au travail de plaidoyer en collaboration avec l'alliance GGCA. L'établissement de la première coalition en faveur du genre et de la lutte contre le changement climatique dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest compte parmi ses principaux accomplissements.</p>
<p>ONG Développement pour un Mieux Etre(DEMI-E) Tél. : +227 96 99 41 26 Adresse électronique : ygouzaye@gmail.com</p>	<p>L'ONG DEMI E, Développement pour un Mieux Etre est une Organisation Non Gouvernementale qui intervient dans six régions du pays (Diffa, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry et Zinder) et touche plusieurs secteurs de développement. Sa mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales et urbaines. La stratégie d'intervention de DEMI-E s'inscrit dans les politiques nationales de développement (SRP) et repose sur les besoins réels identifiés et exprimés par les populations. De ce fait elle exige leurs implications dans tous les processus pour garantir la durabilité des actions proposées. DEMI-E travaille avec une approche genrée.</p>
<p>L'Action Femmes du Bas Fleuve (AFEBAF) Tél. : + 243 81 05 85 192 Adresse électronique : afebaf@yahoo.fr</p>	<p>L'Action Femmes du Bas Fleuve "AFEBAF" travaille avec les organisations de femmes dans la province du Bas Congo afin de lutter aux niveaux privé et public contre les effets de la déforestation. La plupart des activités que l'AFEBAF mène cible l'ensemble de la population rurale, y compris les hommes. Leur ambition est la prise de conscience par les villageois du lien entre la lutte contre la déforestation, le changement climatique, la pauvreté, et l'obtention de la paix et du changement social. L'AFEBAF travaille sur trois champs d'action : autonomisation, plaidoyer, et information.</p>

7.3. Organisations en Asie et dans la région Pacifique

<p>Asia Pacific Forum on Women, Law and Development (APWLD) [Forum Asie-Pacifique sur les femmes, la législation et le développement] 189/3 Changklan Road A Muang Chiangmai 50100 Thaïlande Tél. : +66 53 28 45 27 Fax : +66 53 28 08 47 Adresse électronique : utiliser le formulaire de commentaire en suivant le lien http://www.apwld.org/contact/ Site Internet : http://www.apwld.org</p>	<p>Le forum APWLD constitue un réseau de premier plan d'organisations féministes et de femmes de la région Asie-Pacifique. Il compte 180 membres qui représentent des groupes de différentes femmes issues de 25 pays. Il autonomise les femmes dans la région afin qu'elles fassent appel au droit comme vecteur de changement pour l'égalité, la justice, la paix et le développement. Le projet de justice climatique de l'APWLD aide les membres ruraux et indigènes à se faire entendre dans l'élaboration de politiques locales et internationales au sujet du changement climatique. Pour ce faire, il travaille avec des femmes indigènes et des femmes vivant en milieu rural afin qu'elles documentent leurs propres pratiques et trouvent des espaces de plaidoyer aux échelles nationale, régionale et internationale.</p>
<p>Community Awareness Centre (CAC) [Centre de sensibilisation communautaire] Tél. : +91 98 11 22 24 95 Adresse électronique : reetusogani@yahoo.com</p>	<p>Le CAC est une ONG pilotée par la communauté, située dans le district rural et isolé de Nainital en Inde. Le CAC se consacre à l'autonomisation des femmes, à l'agriculture et aux questions liées à la forêt. Son approche pour lutter contre ces problèmes est centrée sur la communauté. Elle encourage la population villageoise, et en particulier les femmes, à prendre part à des exercices participatifs en vue d'approfondir leurs connaissances et de développer des solutions durables à appartenance locale.</p>
<p>Online Women in Politics [Femmes impliquées en politique en ligne] 4227-4229 Tomas Claudio Street Baclaran Parañaque City 1700 Philippines Tél. : +63 28 51 69 34 Fax : +63 28 52 21 12 Adresse électronique : onlinewomeninpolitics@capwip.org onlinewomenregistry@gmail.com</p>	<p>L'organisation Online Women in Politics rédige un blog intitulé « Engendering climate change » (Genrer le changement climatique) qui est régulièrement mis à jour et peut être consulté sur : http://genderinclimatechange.wordpress.com/</p>

<p>Site Internet : http://www.onlinewomeninpolitics.org/</p>	
<p>Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN) [Des femmes qui s'organisent pour le changement agricole et dans la gestion des ressources naturelles] RECOFTC The Centre for People and Forests Kasetsart University Campus PO Box 1111 Kasetsart Post Office Pahonyonthin Road Bangkok 10903 Thaïlande Tél. : + 66 29 40 57 00, ligne directe : 41 22 Fax : +66 25 61 48 80 ou +66 25 62 09 60 Adresse électronique : info@wocan.org Site Internet : http://www.wocan.org/</p>	<p>L'organisation WOCAN s'efforce de combler les fossés de genre en matière de connaissances et d'expériences des processus de développement durable et rural. Son réseau mondial de membres comprend des experts en agriculture et en technologies de la gestion des ressources naturelles, en intégration du genre, en changement organisationnel, en négociation, en politique et prise de décision, en participation, en plaidoyer et en leadership de femmes. Il vise à développer le leadership des femmes en agriculture et en gestion des ressources naturelles par le travail en partenariat entre un professionnel motivé et une femme du milieu rural.</p>

7.4. Organisations en Europe

<p>Genanet LIFE e.V. Dircksenstr. 47 10178 Berlin Allemagne Tél. : +49 30 30 87 98 35 Fax : +49 30 30 87 98 20 Adresse électronique : info@genanet.de Site Internet : http://www.genanet.de/</p>	<p>Genanet a été créée en vue de sensibiliser à l'équité de genre en politique relative à l'environnement et à la durabilité et d'intégrer cette sensibilité dans la recherche, l'élaboration de politiques et les activités d'organisations environnementales. Elle compte parmi les fondateurs de GenderCC (voir ci-dessous).</p>
<p>GenderCC Tél. : +49 30 21 98 00 88 Fax : +49 30 30 87 98 25 Adresse électronique : b.peifer@gendercc.net Site Internet : http://gendercc.net/</p>	<p>GenderCC est un réseau mondial qui vise à promouvoir l'intégration du genre dans les négociations de la CCNUCC et les débats nationaux portant sur le changement climatique, à renforcer la participation effective des organisations de femmes et des experts en genre dans les débats sur le changement climatique, à sensibiliser et à fournir des informations liées au genre et au changement climatique et à développer des positions militantes et des opinions à l'attention des</p>

	politiques relatives au changement climatique.
<p>Genre en Action LAM - IEP de Bordeaux 11, allée Ausone 33607 Pessac Cedex France Tél : +33 (0)5 56 84 82 20 Adresse électronique : coordination@genreenaction.net Site Internet : http://www.genreenaction.net/</p>	<p>Le réseau francophone Genre en Action promeut des politiques et des processus de développement qui favorisent les droits des femmes et l'égalité de genre. Ses actions permettent aux organisations de développement (société civile, recherche, état, etc.), au nord et au sud, de s'informer, de se former et d'échanger sur les enjeux et la pratique de l'approche « genre et développement ». Le réseau compte 1300 membres dans plus de 70 pays, principalement francophones, dont il mobilise l'engagement, l'expérience et l'expertise au service de la justice de genre. A travers son projet de Réseau des Observatoires de l'Egalité de Genre (ROEG), Genre en Action soutient le repérage et la capitalisation d'initiatives analysant le changement climatique avec des lunettes genre aux niveaux micro, meso et macro et participe au développement de compétences et d'outils d'interventions dans ce domaine, dans l'espace francophone.</p>
<p>BRIDGE Institute of Development Studies (IDS) University of Sussex Brighton BN1 9RE Royaume-Uni Tél. : +44 12 73 60 62 61 Fax : +44 12 73 62 12 02/91 56 88 Adresse électronique : bridge@ids.ac.uk Site Internet : http://www.bridge.ids.ac.uk/ http://www.bridge.ids.ac.uk/go/global-resources</p>	<p>BRIDGE est un programme d'information et de recherche sur le genre et le développement au sein de l'IDS de l'université de Sussex. Il vise à faciliter la production et l'échange d'informations pertinentes, accessibles et variées sur le genre, au format papier et en ligne, et au travers de moyens de communication innovants. Le <i>Kit Actu'</i> sur le genre et le changement climatique de BRIDGE ainsi que toutes les ressources présentées dans la présente BAO sont disponibles dans la banque de données de ressources mondiales de BRIDGE.</p>
<p>Eldis Institute of Development Studies (IDS) University of Sussex Brighton BN1 9RE Royaume-Uni Tél. : +44 12 73 60 62 61 Fax : +44 12 73 62 12 02/91 56 88</p>	<p>Eldis est un service d'information au sein de l'IDS. Son site Internet héberge un ensemble de supports en ligne sur la politique, la pratique et la recherche portant sur le développement. Le guide des ressources liées au genre et au changement climatique d'Eldis donne accès à un éventail de documents pertinents. Eldis est</p>

<p>Adresse électronique : eldis@ids.ac.uk Site Internet : http://www.eldis.org/</p>	<p>accessible sur : http://www.eldis.org/go/topics/resource-guides/climate-change/gender</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

7.5. Organisations en Amérique latine et dans les Caraïbes

<p>America Latina Genera Adresse électronique : americatlatinagenera@undp.org</p> <p><i>Généralités :</i> Casa de las Naciones Unidas Ciudad del Saber, Edificio 128 Apartado 0816-1914, Panama City Panama Tél. : + 507 3 02 45 56/53</p> <p>PNUD Edificio Naciones Unidas Bulevar Orden de Malta Sur, No. 2-B Santa Elena Antiguo Cuscatlán El Salvador Tél. : +503 22 09 35 42 Site Internet : http://www.americatlatinagenera.org/es/</p> <p>Pages dédiées au changement climatique : http://www.americatlatinagenera.org/es/index.php?option=com_content&view=article&id=311&Itemid=180</p>	<p>Ce portail fait partie du projet « <i>América Latina Genera: Gestión del conocimiento para la igualdad de género</i> » (Développement du souci du genre en Amérique latine : gestion des connaissances pour l'égalité de genre), une initiative du PNUD.</p> <p>Le site Internet héberge une bibliothèque de documents, de témoignages, de formations, de données et d'informations pertinents sur les inégalités de genre, ainsi que l'actualité au sujet du genre dans la région et des espaces interactifs. Une de ces parties thématiques porte sur le développement durable (<i>Desarrollo Sostenible</i>) et comporte une sous-partie sur le changement climatique (<i>Cambio Climático</i>) (http://www.americatlatinagenera.org/es/index.php?option=com_content&view=article&id=311&Itemid=180) qui présente les principales questions, expériences et recommandations pour la région et des liens vers des ressources pertinentes et des documents contextuels d'une conférence régionale sur le genre et le changement climatique qui s'est tenue au Mexique en 2010.</p>
<p>FUNDAEXPRESIÓN Carrera 6, No. 4-02 Floridablanca Santander Colombie Apartado Aéreo: A.A. 40153, Bucaramanga Tél. : + 57 7 64 83 924, 67 51 020 Fax : +57 76 48 39 24 Adresse électronique : fundaexpresion@gmail.com</p>	<p>FUNDAEXPRESIÓN est une ONG colombienne basée dans la région de Santander. Par le biais de ses réseaux bien tissés, elle travaille avec différentes communautés et différents groupes, qui comprennent des jeunes, des enfants, des femmes et des peuples indigènes. En utilisant diverses méthodes participatives, elle réalise des projets artistiques et des ateliers et ouvre des dialogues entre les milieux ruraux et</p>

Site Internet : <http://www.fundaexpresion.org/>

urbains afin de débattre de questions telles que la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire, l'agriculture, les mouvements sociaux, les droits et le changement climatique. Sa chaîne sur YouTube fournit des informations supplémentaires au sujet de son travail.

<http://www.youtube.com/user/FUNDAEXPRESION>

8. REFERENCES

CARE (2009) *Climate Vulnerability and Capacity Analysis Handbook* [guide d'analyse de la vulnérabilité au climat et des capacités], Royaume-Uni : CARE International.

Esplen, E. (2009) *BRIDGE Gender and Care Overview Report* [genre et soins à la personne, Panorama BRIDGE], Brighton : BRIDGE, IDS.

IDS (2009) « After 2015: Pro-Poor Low Carbon Development » [après 2015 : pour un développement à faible intensité de carbone propre aux pays pauvres], *IDS In Focus Policy Briefing*, Brighton : IDS.

GIEC (2007) *Climate Change 2007: Synthesis Report of the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [changement climatique 2007 : rapport de synthèse du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat], Genève : GIEC.

Kabeer, N. et Subrahmanian, R. (1996) *Institutions, Relations and Outcomes: Framework and Tools for Gender-Aware Planning* [institutions, relations et résultats : cadre et outils pour la planification sensible au genre], *IDS Discussion Papers*, Brighton : IDS.

Schalatek, L. (2009) *Gender and Climate Finance: Double Mainstreaming for Sustainable Development* [genre et financement du climat : une double intégration pour le développement durable], Berlin : fondation Heinrich Böll.

UNFPA et WEDO (2009) *Climate Change Connections: A resource kit on climate, population and gender* [les relations du changement climatique : un ensemble de ressources sur le climat, la population et le genre], New York : UNFPA et WEDO.